**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 62 (1998) **Heft:** 245-246

Buchbesprechung: Comptes rendus

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **COMPTES RENDUS**

## REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Cantarem d'aquestz trobadors, Studi occitanici in onore di Giuseppe TAVANI, a cura di Luciano ROSSI. Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1995, 259 pages.

L'éditeur présente le recueil comme un humble hommage de quelques amis au romaniste romain, dont la bibliographie est donnée en tête de ce volume qui réunit huit contributions, touchant la linguistique, l'exégèse littéraire, l'édition de textes ou l'attribution d'œuvres, et l'histoire.

Dans «Les plus anciens monuments de la langue occitane» [25-45], G. Hilty procède à un réexamen des formules de bénédiction de Clermont-Ferrand, tirées d'un ms. écrit au plus tard au début du Xe siècle et publié en 1984 par son découvreur, B. Bischoff; le chant de la Passion d'Augsbourg, publié dans les Mélanges W. Bulst en 1981 par R. Schmidt et deux collaborateurs, H. et W. Berschin; et le refrain de l'aube bilingue de Fleury-sur-Loire qu'il attribue, à la suite de Bischoff, à une main du XIe siècle. Les deux premiers textes témoignent d'un état antérieur à la spirantisation (sedea, seder, madre, pour resp. sezia, sezer et maire). H. voit en erpa une forme hypercorrecte (pour erba), et un argument de localisation en domaine gascon. Il conviendrait de voir dans resolde et desloge des parfaits gnomiques qui rattacheraient par contre les formules au toulousain. Pour la Passion, dont il redonne l'éd. diplomatique qu'on aurait également aimé voir donnée pour les autres textes, H. reprend les conclusions de son article des Mél. Burger. La conservation du t dans la forme verbale aunt l'incite à localiser le texte-source en Limousin, voire à l'abbaye Saint-Martial de Limoges, transmis en une version émaillée de poitevinismes (ob, aeid, dans oblaeid, paerlaer, pour resp. ab, azed, parlar). Quant au contexte littéraire, H. penche pour l'interprétation de Bischoff qui rapproche le texte des Oracula Sibyllina, ce qui justifierait également l'emploi du futur. H. revient enfin sur le refrain de l'aube bilingue à laquelle il consacra deux articles en 1981, rejetant par principe l'interprétation de Zumthor qui y voyait une fiction de langue: «Je n'exclus pas par principe la possibilité d'interprétations métalinguistiques de textes médiévaux, mais je ne les accepte que dans des cas où toutes les possibilités d'une interprétation ont été épuisées». Pour étayer sa thèse, H. rappelle que son interprétation s'inscrit parfaitement dans la tradition des hargas, ces refrains, généralement mozarabes, des muwassahas écrits en arabe ou en hébreu, tout comme dans celle des alboradas espagnoles (lien thématique), sinon des cantigas de amigo où il ne s'agit plus, à vrai dire, que du procédé qui consiste à donner la parole à des jeunes filles. Quant au lien «très vague» que son interprétation implique entre les strophes et le

refrain, H. n'a pas de scrupule à avoir: celle de Z. y est tout autant sujette, et qu'à une description latine de l'apparition de l'aube corresponde un refrain où une jeune fille réagit à sa venue n'a rien de plus surprenant que le changement de langue. On regrettera que l'auteur ait ignoré, sinon l'article de Cantalauza, du moins ceux de Lazzerini<sup>(1)</sup>.

Dans «Uno stornello nunziante. Fonti, significato e datazione dei due vers dell'estornel di Marcabru» [47-63]. M. L. Meneghetti revient sur la thèse de R. Lejeune qui donnait le diptyque de Peire d'Alvernhe (PC 323, 23a & b) comme antérieur à celui de Marcabru (PC 293, 25 & 26) qui s'en serait par conséquent inspiré. M. montre ce que les rapprochements de la romaniste liégeoise ont de superficiel: un thème folklorique en fait très commun (message d'amour confié à un oiseau) - mais l'est-il autant que ça dans la poésie des troubadours -, un traitement formel également commun, alternant message et réponse, mais M. n'a ici que le détail de la trame narrative et argumentative à préciser; enfin, des rapprochements métriques, où M. met l'accent sur les différences, là où Lejeune le mettait sur les similitudes, voyant dans la strophe de Marcabru (aaabcccccb; 'a' et 'b': timbres récurrents) une structure zadjalesque inversée, la comparant plus spécialement à In hoc anni circulo (aaabXB; b = «Maria», comme la fin du refrain), sans que la retienne le fait que, dans la strophe zadjalesque, la récurrence des timbres du refrain n'en est pas une et que le timbre commun, ia, est si fréquent en ancien occitan qu'il paraît difficile d'en tirer argument. De ces points de divergence, M. tente de conclure qu'il n'y a pas de rapport direct entre les deux pièces occitanes, ignorant que les deux diptyques font l'un et l'autre appel à une symétrie formelle parfaite des deux volets, et que cette structure bipartite est exceptionnelle chez les troubadours. M. développe par ailleurs les rapports thématiques entre l'hymne bilingue, qui met en scène l'Annonciation, et le diptyque de Peire, rapprochement qu'elle semble trouver plus légitime que le lien thématique qui unit les diptyques des deux troubadours, arguant essentiellement du parallélisme des formules «Eu sui l'angels Gabriel...» qui débute l'hymne (ainsi qu'au «Gabriels soi...» du Sponsus), et «Auzels sui...» au v. 9 du second volet de la composition de Peire, lecture qu'elle défend valablement contre celles de Lewent (Auzels, ui) et de Roncaglia («sozzo uccello», avec un hapax, sui de SUICIDUS). Mais, si l'on peut bien y voir une plaisante réminiscence du thème de l'Annonciation à travers le récit de saint Luc, cela ne justifie pas le détour par l'hymne latin qui n'était pas le seul à le véhiculer. Les développements que M. donne à sa thèse établissent du reste la présence de deux autres réminiscences bibliques, qui, pour autant qu'elles soient fondées, ne prennent pas l'hymne latin comme intermédiaire(2).

<sup>(1)</sup> J. Cantalauza, «Aube bilingue», Revue du Tarn 123 (1986), pp. 539-42; L. Lazzerini, «Nuove osservazioni sull''Alba bilingue'», Medioevo Romanzo, 10 (1985), pp. 19-35 et la note «A propos de l'Aube de Fleury», Romania, 107 (1986) pp. 552-3. R. Teulat, «L'occitanité des textes originaux antérieurs à 1125», Actes du IV [sic] Congrès International de l'A.I.E.O., Vitoria, 1994, t. II, pp. 921-3, n'aborde aucun des textes étudiés par H., dont il ignore purement et simplement les deux premiers.

<sup>(2)</sup> L'us / non es clus renverrait à la métaphore mariale porta clausa; Denan totas vai triada au Benedicta tu in mulieribus de Saint Luc qui, comme le rappelle M., se retrouve ailleurs, dans l'Ancien Testament.

Dans sa contribution, «Per l'interpretazione di *Cantarai d'aquestz trobadors*» [65-111], l'éditeur du recueil donne une synthèse des multiples apports de la critique que la célèbre galerie littéraire du troubadour auvergnat a suscités. Le couplet X qui fait référence à un passage de *Ben s'eschai q'en bona cort* de Raimbaut d'Aurenga (PC 389, 20), nous vaut une éd. du texte de ce *gab*, assortie d'une traduction et d'un abondant commentaire linéaire [88-98].

Dans «'Versi... di romanzi'. Una lettra semantica della Sestina di Arnaut Daniel» [113-26], M. Picone donne une interprétation narratologique de *Lo ferm voler*... Relevons le commentaire de *s'enonglar* et de la métaphore qui lui est associée (*mos cors en lieis cum l'escors'en la verja*) que l'auteur rapproche [122] de l'image ovidienne comparant la fusion des corps de Salmacide et Hermaphrodite à la coalescence de deux rameaux sous la même écorce, avant de lui préférer l'image du chèvrefeuil comme source possible, rapprochement qui irait évidemment dans le sens de la liaison de l'*oncle* avec le roi Marc de la légende arthurienne.

Avec «Les sirventes de Guilhem Anelier de Tolosa» [127-68], R. E. F. Straub donne une édition critique du petit chansonnier attribué à l'auteur de l'Histoire de la guerre de Navarra. Discutant de l'attribution commune ou non de ces œuvres, S. identifie le reis joves engles d'El nom de Dieu (PC 204, 3) à Édouard Ier, et non à Henri III, le jove rei d'Arago de Vera merce (PC 204, 4) à Pierre III, le comte d'Astarac, destinataire de trois des pièces, à Bernard IV qui régna de 1249 à 1291, ce qui permet de situer la composition de l'ensemble des quatre pièces entre 1270 et 1285 environ. Il laisse en suspens la question de l'attribution de la Guerre de Navarre, que sa francophilie oppose aux sirventès. Des tableaux sont fournis en annexe: formules métriques des pièces et de celles qui sont en rapport de contrafacture, ainsi que des mots-rimes qu'elles ont en commun avec les pièces congénères. Ces tableaux n'ont cependant donné lieu à aucun commentaire sur la filiation des pièces PC 204, 1 (Ara farai, nom puesc tener) et 3 (El nom de Dieu).

Avec «Sul sirventese Qi qe s'esmai ni.s desconort di Bertran d'Alamamon e su altri testi lirici ispirati dalle guerre di Provenza» [169-234], S. Asperti donne l'étude qu'il promettait dans son livre Carlo I d'Angiò e i trovatori (cf. ici RLiR 60, 286), de cet unicum de H, compris dans une petite section où prédomine la présence de Sordel. A. procède au réexamen des thèses de Salverda de Grave, qui datait le texte de 1233, et de M. Aurell, qui proposait la date de 1215, contestant l'attribution du ms., et s'appuyant notamment sur les affinités du texte avec le sirventès Non pueis mudar... de Sordel (PC 437, 21). Au terme d'une longue argumentation d'ordre historique et philologique, il conclut, grosso modo, dans le sens de Salverda de Grave, non sans diverger sur des points particuliers. C'est ainsi qu'il voit dans le conte du v. 23 non Raimon VII de Toulouse, comme ses prédécesseurs, mais Raimon Berenguer V. L'auteur donne en annexe une édition critique du texte des pièces utilisées dans sa discussion, à savoir, outre celui du sirventès de Bertran, Non pueis mudar... et *Un sirventes farai* (PC 76, 22) de Sordel, *De guerra sui deziros* de Blacasset (PC 96, 3a), ainsi que le texte du traité du 14 mai 1233 convenant de la libération d'Hugues de Beaux et de son fils Gilbert, impliquant celle de Bertran d'Alamanon par Raimon VII.

Avec «Ici et là» [235-41], M. Zink consacre une notelette à l'évaluation sémantique des adverbes sai et lai dans une chanson de Peire Rogier, Per far esbaudir mos vezis (PC 356, 6).

Examinant «L'epilogo del *Donat Proensal*» [243-57], S. Guida argumente avec le soin méticuleux qu'on lui connaît une attribution du traité à Uc de Saint-Circ, son point de départ consistant à voir dans le «Cuius Ugo nominor» du plus ancien témoin de la tradition manuscrite une double altération de «Ugo Circus nominor», circus étant une forme attestée de l'adjectif d'origine grecque curiacus.

Dominique BILLY

Marie-Christine HAZAEL-MASSIEUX / Didier de ROBILLARD (éds), Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation, Mélanges offerts à Robert Chaudenson à l'occasion de son soixantième anniversaire, Paris, L'Harmattan, 1997, 475 pages.

Ce volume regroupe les contributions de 28 auteurs dans les domaines de la description des langues et des cultures créoles, de l'étude de leur genèse, de l'enseignement en milieu créolophone, où notre collègue a déployé son activité et publié des travaux marquants, v. les quelque cent soixante titres de sa bibliographie [453-469]. Pour cette revue je me limiterai aux articles traitant de questions linguistiques.

Deux contributions décrivent d'un point de vue sociolinguistique la situation actuelle dans deux îles de l'Océan indien. M. Beniamino [357-371] met en évidence, à la Réunion, l'évolution récente marquée par l'érosion du créole et la disparition du français créolisé au profit du français réunionnais. V. Hookoomsing [387-409] évalue le plurilinguisme à l'île Maurice et son évolution à partir des données du recensement de 1990 comparées à celles des recensements antérieurs.

Le lexique fait l'objet de la contribution d'A. Bollée [275-306] qui illustre, à partir du champ sémantique des dénominations des particularités physiques humaines considérées comme peu attrayantes, la richesse lexicale du créole réunionnais et la créativité linguistique qu'elle révèle particulièrement dans les comparaisons, les métaphores et la formation de composés. La description du lexique donnée par les dictionnaires, tant anciens que modernes, est encore moins satisfaisante en domaine créole qu'ailleurs. D. Fattier [259-273] analyse le cas du vocabulaire français-créole de Saint-Domingue publié par Ducœurjoly en 1802. M.-Chr. Hazaël-Massieux [241-257] critique les dictionnaires bilingues des créoles, qui se contentent de fournir des «équivalents approximatifs en français, mais pas de véritables définitions» [255], et plaide pour la confection de dictionnaires créoles monolingues.

Deux auteurs reprennent le thème de l'«étude comparée des créoles et parlers français d'outre-mer» pour lequel R. Chaudenson avait plaidé ici-même (37, 342-371). A. Valdman [287-306] compare le cadjin des acadiens réfugiés en Louisiane et le créole louisiannais. P. Brasseur [141-166] montre l'instabilité du français de Terre-Neuve, isolat linguistique confronté au bilinguisme, travaillé par des phénomènes de simplification et de régularisation morphologique et de réfection lexicale, qui révèlent les traits les plus fragiles du système du français. La comparaison se poursuit dans la lignée des travaux du récipiendaire dans l'article de D. Véronique [191-208] qui met en parallèle le processus de créolisation et les mécanismes de l'appropriation d'une langue étrangère, pour préconiser que le modèle élaboré par Chaudenson intègre «la prise en compte du cognitif» [204].

La genèse des créoles, qui a donné lieu à d'âpres débats dans lesquels R. Chaudenson est intervenu de façon déterminante, fait l'objet de quatre contributions dont trois cherchent à cerner l'apport des langues africaines dans le processus de créolisation. S. Mufwene [51-70] tente de montrer, à partir de la détermination nominale, que la contribution des langues substratiques à la formation des créoles a consisté moins en apport de «matériaux de construction» que dans la sélection entre les traits linguistiques, parfois concurrents, à l'intérieur de la langue cible, du fait de convergences. G. Manessy [111-125], à partir d'un examen des conditions de la traite négrière, considère comme «vraisemblable la survivance des langues africaines» [123] dans les plantations antillaises. Le bilinguisme inégalitaire des escalves n'aurait pas provoqué l'interpénétration des langues, mais aurait influencé les «habitudes d'énonciation» et les «techniques de pensée» [124]. Chr. Corne et C. Burnet [209-224] interprètent la coordination asyndétique des créoles des Mascareignes comme le reflet de «stratégies communicatives bantoues» [221]. L.-J. Calvet [225-238] plaide, contre la théorie de la relexification, pour une utilisation rigoureuse de la méthode comparative dans l'explication des données des langues créoles. Ce thème est envisagé dans une perspective historiographique par D. Baggioni [71-93] qui étudie les travaux de Schuchardt sur les créoles portugais et l'évolution de ses conceptions de la mixité des langues.

Enfin, les rapports ou les homologies entre langue et culture font l'objet de quatre articles. J.-L. Bonniol [15-27] critique l'usage interchangeable de *créolisation* et *métissage* comme «l'usage des notions de créolisation ou de métissage dans le domaine culturel» [25]. A.-M. d'Ans [29-50] met en évidence l'inadéquation des définitions que donnent de *créole* les dictionnaires du français par rapport à l'usage commun actuel qui tend à en faire une notion d'ordre culturel et étudie l'histoire de la notion de *criollo* dans les pays hispanophones, opposant leur *cultura criolla* à la *créolitude* des francophones. D. de Robillard [95-110] esquisse un parallèle entre l'apparition du jazz et la formation des langues créoles. N. Gueunier [127-140] essaie d'expliquer par une histoire, à très grands traits, politique et culturelle du français pourquoi la politique linguistique de la France «a toujours consisté à s'arc-bouter inflexiblement sur une norme hexagonale limitée au niveau 'soutenu' de l'usage du français» [138], défavorable au développement de la francophonie.

Jean-Paul CHAUVEAU

Maj-Britt MOSEGAARD HANSEN / Gunver SKYTTE (éds), Le Discours: Cohérence et Connexion. Actes du colloque international, Copenhague le 7 avril 1995, Copenhague, Museum Tusculanum Press («Études romanes», n° 35), 1996, 149 pages.

Si l'on voulait suivre le propos de John Pedersen, qui ouvrait la rencontre dont les actes nous sont ici donnés à lire, on pourrait remonter à Lita Lundquist – d'ailleurs chargée d'animer la discussion finale du colloque – pour établir une origine de la tradition des études sur la cohérence textuelle... ou discursive, au Danemark. Son ouvrage de 1980 demeure parmi les références en la matière et la large place faite à la pragmatique *in illo tempore* se voit consacrée dans le petit volume

qui nous occupe hic et nunc. L'oral spontané y tient le haut du pavé et tous ses aspects discursifs sont couverts.

J. Moeschler et T. Nyan montrent comment les «connecteurs pragmatiques» ou «opérateurs métalinguistiques» remettent en cause certains principes de la description linguistique traditionnelle. Le premier (désormais J.M.) part de l'insuffisance et de l'inévitable circularité des définitions du discours par la cohérence comme caractéristique intrinsèque. Sa méthodologie empirique le conduit à relever dans une séquence dialoguée deux mécanismes contre-intuitifs dans le fonctionnement des connecteurs, auxquels la tradition donne généralement une portée binaire (portée à deux termes: P connecteur Q). Premièrement, ils agissent à l'encontre du mouvement linéaire naturel (le premier terme est nécessairement à rechercher en amont). Deuxièmement, la hiérarchie discursive s'établit fréquemment de Q, pragmatiquement superordonné, à P, pragmatiquement subordonné. Postuler une théorie discursive pragmatique, c'est-à-dire fondée sur l'interprétation au départ d'hypothèses contextuelles, lui permet de rendre compte de l'organisation du discours hors de toute dépendance vis-à-vis des propriétés structurelles telles que la portée des connecteurs. Ceux-ci répondent dès lors à un mécanisme «unaire» (Connecteur Q) qui livre des instructions à l'interprétant pour établir la cohérence de Q au discours précédent en récupérant l'un ou l'autre élément du contexte (au premier rang desquels la situation d'interlocution a son rôle à tenir, mais où le linguistique ne se distingue pas de l'extra-linguistique). Le deuxième auteur, T. Nyan (T.N.), détaille les tenants et aboutissants théoriques des mêmes considérations. Il accorde une place de choix à la méthode d'investigation linguistique, où il distingue une tradition «objectiviste», obsédée par une non-implication du descripteur (qui déduit ainsi des contraintes d'emploi à partir de constantes distributionnelles), et un point de vue interne, plutôt «subjectiviste», mieux apte à décrire le sens procédural des «opérateurs métalinguistiques». C. Bazzanella (C.B.) montre, elle, comment de l'accord au désaccord pragmatique, la répétition d'un segment peut maintenir le thème de l'échange ou au contraire amener une rupture de la chaîne thématique. C. Rossari (C.R.) fait le bilan d'une méthode contrastive français-italien appliquée aux locutions connectives. Les passages d'une langue à l'autre provoquent l'accroissement des réseaux d'unités syntagmatiques servant à exprîmer telle ou telle nuance d'un même rapport logique. Il reste alors à la perspective diachronique de marquer la différence en précisant le stade d'entérinement, d'inscription dans le code, atteint par le marqueur analytique et son usage. P. Bange et S. Kern (P.B.-S.K.) élargissent le champ à tous les retours en arrière que tolère la production naturelle d'énoncés oraux. Ils les étudient dans des corpus en langue première et en langue seconde, comparent leurs répartitions selon la nature de l'élément visé par la reprise: correction lexicale, morpho-syntaxique, implication locale ou réponse à une contrainte globale, ils tentent une quantification précise des phénomènes intervenant dans la gestion du dire par l'apprenant d'une langue seconde. M.-B. Mosegaard Hansen (M.-B. M.H.), enfin, utilise la notion de «catégorie radiale» (i.e. obtenue par extension d'un sens nucléaire à une constellation d'emplois favorisant tel ou tel effet) pour décrire avec finesse six «marqueurs discursifs», pour les uns (ben, eh bien), totalement négligés par la tradition grammaticale, pour les autres (bon, puis, donc, alors), décrits de manière incomplète (leur fonctionnement particulier dans l'oral spontané brille toujours par son absence).

Deux ou trois regrets pourraient, malgré la richesse du recueil, être exprimés. Présence-absence de la *cohésion*, délimitation inexistante de la *connexion*, débat manqué sur la *cohérence*, les lacunes se combleraient idéalement l'une l'autre. Seuls P.B.-S.K. et C.B. mentionnent la *cohésion* et la différencient de la *cohérence*. Pour P.B.-S.K., à l'inverse d'une *cohérence* qui se règle globalement surtout en L1, la *cohésion* désigne des préoccupations locales du locuteur, plus fréquentes en L2 qu'en L1 C.B. oppose la *cohérence*, qui affecte le plan «sémantique», à la *cohésion* qui agit au plan «linguistique».

Préférera-t-on une opposition en termes de syntagmaticité / paradigmaticité? On reformulerait ainsi le propos de C.B.: la cohésion, la linéarisation formelle d'un fragment, reprise à l'identique, ouvre structurellement et paradigmatiquement l'espace discursif au rapport interlocutif, dès lors constitutif de la cohérence conversationnelle. Dans cette optique, la connexion se limiterait à la possibilité de raccrocher un segment linéaire, donc cohésif, à un autre du même type, mais par un mouvement, au contraire, vertical. Produit tantôt à l'intérieur même d'un tour de parole, tantôt d'un interlocuteur à l'autre et jusqu'à la manipulation rhétorique, accompagné d'une 'sémiotisation' des deux segments articulés, cet accrochage vertical se retrouve au centre des descriptions de M.-B. M.H.. Celle-ci, comme C.R. par ailleurs, pose la question des limites de la classe des connecteurs. Toutes deux renouent ainsi avec une conception particulière de la cohérence. C'est la cohérence de la description linguistique même, à la fois méthode et principe organisateur de la grammaire. S'adjoignant la perspective diachronique, évoquée par M.-B. M.H. sous le concept de «grammaticalisation», les deux auteurs suggèrent que la place des connecteurs dans la cohérence de la langue - donc objectivée par rapport au discours - est fonction d'un renforcement de leur cohésion interne et/ou d'une perte de force cohésive externe, d'où leur fonctionnement paradigmatique plutôt que syntagmatique. La cohérence en discours, ainsi établie singulièrement par les connecteurs, s'étend à la relation paradigmatisée du langage et du monde, via l'interlocution. Et les arguments de T.N. contre une certaine objectivité de la description linguistique se retournent d'eux-mêmes, notamment celui de la distribution: plus rien ne s'oppose en effet à ce qu'objectivement et 'syntaxiquement', les «opérateurs métalinguistiques» prennent pour élément de leur distribution tout ou partie du contexte extra-linguistique.

En finale, il reste de tout cela un ouvrage foisonnant, où l'on apprend, s'il fallait s'en convaincre encore, que la langue et son usage se construisent réciproquement au quotidien dans un espace où les individus négocient le sens.

Ivan EVRARD

Jean-Marie MARTIN / François MENANT (éds), Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne: l'espace italien. 2 (Actes de la table ronde de Milan, 21-22 avril 1994), Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge, 107/2, 1995, 333-633.

Le groupe italien de recherche sur la genèse médiévale de l'anthroponymie moderne continue ses activités et publie ici les actes de sa seconde table ronde – le compe rendu des Actes de la première (*MEFR*, 106/2, 1994, 313-736) a été publié

dans la *Nouvelle Revue d'Onomastique*, 27-28, 1996, 223-225. Ce volume porte plus sur la diversité du surnom que sur sa naissance, thème du premier volume: plus précisément sur le processus du passage du nom unique au nom à deux ou plusieurs éléments, ainsi que le répertoire onomastique en usage.

Jean-Marie MARTIN, «Anthroponymie de l'Italie méridionale lombarde (VIII-IXe siècles)» [333-342]. L'auteur divise le stock onomastique en trois catégories: lombard, roman, chrétien / biblique. L'aristocratie se distingue par une forte prédominance des noms lombards (77%); la classe servile des noms romans (47%); les clercs et religieuses par une proportion relativement forte des noms chrétiens (25% environ, soit presque deux fois plus que dans les deux autres catégories sociales).

Enrico CUOZZO, «Qualche nota sull'antroponimia aristocratica di Gaeta tra IX e XI secolo» [343-344]. Commentaire d'un tableau présentant, par tranches chronologiques, la répartition des noms selon le classement établi par le groupe de travail (cf. le premier volume à ce sujet).

Matteo VILLANI, «L'antroponimia nelle carte napoletane (secc. X-XII)» [345-359]. Les graphiques publiés en p. 357 montrent que la proportion des *cognomi* professionnels suit une progression inverse de celle des surnoms périphrastiques (*qui nominatur...*). Ce qui ne signifie pas pour autant que les surnoms remplacent les noms de métiers mais que, au contraire, à partir de la fin du XI° s., ces noms ne suffisent plus à identifier seuls les personnes.

André JACOB, «L'anthroponymie grecque du Salento méridional» [361-379]. L'auteur étudie par siècles les noms de baptême et de famille. Il est notable que, dès le XIVe s., Πέτρος est plus fréquent sur le territoire de Galatina, dont l'église principale est dédiée à l'illustre éponyme, que partout ailleurs. La tradition observée dans le Salento de donner aux religieux un nom qui commence par la même lettre que leur nom de baptême n'est pas universelle: il serait intéressant d'en connaître la répartition.

Carmela Maria RUGOLO, «L'antroponimia nelle carte latine di alcune abbazie calabresi nei secoli XI-XIII» [381-392]. L'une des particularités de cette anthroponymie est le croisement multiple de l'X – formé par la courbe de fréquence des noms seuls ou avec indication complémentaire et la courbe des noms à deux ou plusieurs éléments – entre 1100 et 1220, ce qui révèle ainsi une hésitation à privilégier un système plutôt qu'un autre: l'évolution de la chaîne onomastique est ici particulièrement lente.

Maria Luisa GANGEMI, «L'evoluzione antroponimica a Catania e Paternò attraverso le pergamene di San Nicolò L'Arena» [393-413]. Incidemment, l'auteur classe les noms en quatre catégories: «germanico», «latino-cristiano-ebraico», «bizantino-greco», «augurale / altro», mélangeant allègrement critères linguistiques, religieux et sémantiques. Il est clair que les noms dits chrétiens peuvent relever des quatre catégories – de nombreux saints du Moyen Âge portent des noms germaniques.

Iris MIRAZITA, «L'antroponimia nelle imbreviature del notaio Adamo de Citella (1° registro: 1286-87)» [415-425]. L'étude met en valeur la variabilité de l'écriture des noms sous la plume des notaires: l'usage écrit n'obéit donc pas à une convention implicite rigide et reflète au moins en partie les pratiques orales.

Enrica SALVATORI, «Il sistema antroponimico a Pisa nel duecento: la città e il territorio» [427-466]. L'auteur revient sur les difficultés d'adapter la grille de classi-

fication anthroponymique, créée par le groupe français du projet, aux réalités italiennes; nombre d'exemples français ne peuvent non plus être pris en compte dans la grille française, trop restrictive et normalisatrice. L'obligation de distraire de la masse analysable des quantités d'exemples a faussé les résultats, rendant le croisement de l'X bien plus tardif qu'ailleurs, ce qui justifie quelque méfiance à l'égard des semblables graphiques présentés depuis le début du projet. La contribution de l'auteur a un accent fortement méthodologique.

Alain BIROLINI, «Étude d'anthroponymie génoise» [467-496]. L'une des particularités de Gênes est la présence d'un fort stock de *nomina propria* (noms héréditaires qui sont, au départ, le nom de baptême du père) et, surtout, d'une tendance à son accroissement dans le temps, alors qu'il va diminuant partout ailleurs. De plus, la plupart de ces noms ne sont attestés à Gênes que moins de deux siècles durant. Notons que l'auteur eût pu se dispenser de gloser sur les évolutions fréquentielles respectives de *Guillielmus* et *Willielmus*, deux variantes graphiques d'un même nom, dont la variance même n'a pas ici de connotation sociale [475]. L'autre particularité génoise réside en la forte proportion de surnoms locatifs: c'est étonnant dans une ville, mais ceci s'explique, comme dans l'onomastique rurale, par le fait que les familles portent le nom de leur quartier, zone où s'exerce leur influence.

Patrizia CORRARATI, «Percorsi dell'antroponimia familiare: Milano e il Milanese nel XII secolo» [497-512]. En opposant la catégorie des personnes présentes à l'acte et celle des personnes dont les terres confrontent au domaine visé par l'acte, l'auteur dévoile une anthroponymie très différente: chez ces dernières, les formes dites «complexes» (à trois éléments ou plus) sont beaucoup plus nombreuses que chez les premières.

Tommaso di CARPEGNA FALCONIERI, «L'antroponomastica del clero di Roma nei secoli X-XII» [513-534]. En les comparant avec les données concernant les noms des laïcs, l'auteur conclut que le stock des noms est plus grand chez les clercs, mais que, en trois siècles, son importance ne varie que peu, contrairement à son évolution parmi les laïcs. En sont les causes l'ampleur de la zone de recrutement du clergé romain et les lacunes temporaires de la documentation. La prédestination à la cléricature n'est pas marquée dans l'attribution des noms, sauf le cas de *Preitellus* au XIIe s. (dérivé de *praeitus*) [531]. L'auteur ne relève pas non plus de nom de religion.

François MENANT, «Les modes de dénomination de l'aristocratie italienne aux XI° et XII° siècles: premières réflexions à partir d'exemples lombards» [535-555]. Démonstration des spécificités onomastiques du milieu: chronologie des références (d'abord nom du *castrum*, puis *cognomen*), préférences linguistiques (nom d'origine germanique) et sémantique (surnom guerrier).

Olivier GUYOTJEANNIN, «Problèmes de la dévolution du nom et du surnom dans les élites d'Italie centro-septentrionale (fin XII°-XIII° siècle)» [557-594]. L'auteur consacre une bonne partie de son étude aux noms familiaux pluriels en -i – en fait, dans la chaîne onomastique bas-médiévale, génitif singulier en -i autant qu'ablatif pluriel en -is – apparus à Parme vers 1160 dans l'aristocratie, et qui se sont, au siècle suivant, diffusés dans les milieux populaires et ruraux. «Le patronyme, et spécialement le nom au pluriel, peut être ainsi un signe ambivalent, selon les périodes et au gré des besoins, d'émiettement des lignages ou de recomposition des 'consorteries'».

Nikolai WANDRUSZKA, «Die Entstehung des Familiennamens in Bologna (XII. und XIII. Jahrhundert)» [595-625]. L'auteur reprend la question des noms en de+ablatif; par des tableaux très clairs, il montre bien la genèse de la formation du nom héréditaire sur plusieurs générations. Il invente cependant le concept de «quasicognomen» (ex. *Lambertini*) par opposition au cognomen (ex. de *Lambertinis*); or, la forme génitivale est originelle par rapport à l'analytique qui ne date que du XIIe s. à Bologne et, de plus, les deux ont, au même titre, fonction de *cognomen*. Il ne s'agit là que d'une évolution syntaxique (cf. *Johannis* puis de *Johanne* en France à la même époque).

François MENANT et Jean-Marie MARTIN, «Conclusion» [627-633]. Les deux auteurs soulignent les apports des travaux à l'histoire sociale, mais aussi leurs limites, dues à la restriction des études dans l'espace et le temps.

Tous ces articles sont accompagnés de nombreux graphiques et tableaux qui permettent bien des comparaisons entre les régions étudiées.

L'École française de Rome publie ici un recueil de bonne facture, qui permet d'approfondir sérieusement nos connaissances sur la genèse de l'anthroponymie italienne, et qui ouvre, notamment par ses aspects méthodologiques, de nouvelles perspectives de recherche sur l'histoire de la formation du nom en France.

Pierre-Henri BILLY

Claude BOISSON et Philippe THOIRON (éds.), Autour de la dénomination, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1997, 334 pages.

Ce recueil, paru dans la collection *Travaux du Centre de Recherches en Terminologie et Traduction*, a pour visée principale de rappeler que les langues «servent aussi à nommer des objets matériels, sociaux, ou mentaux» (p. 5 de l'Avant-Propos) et qu'il convient donc d'accorder à la dénomination la juste place qui lui revient dans les études linguistiques. Cet objectif est d'autant plus justifié, me semble-t-il, que dans le monde des affaires sémantiques actuel la notion de dénomination, non seulement n'a pas ou plus la cote, mais se trouve même ouvertement remise en cause dans tel ou tel modèle théorique, qui, soit nie l'existence des choses ellesmêmes, soit refuse d'accorder aux mots un sens qui serait branché sur les choses. L'ouvrage vient donc à point pour remettre les pendules sémantiques à l'heure de la dénomination et «contribuer, comme le disent dans leur avant-propos Claude Boisson et Philippe Thoiron, à rétablir l'équilibre nécessaire à une appréhension réaliste du langage, en rassemblant des travaux qui visent à mieux cerner l'acte de dénomination, les contraintes qui pèsent sur cet acte et sur ses résultats, et le succès relatif de l'entreprise de dénomination».

Ce «rétablissement» ne s'effectue pas d'une façon homogène, systématique. Les quatorze contributions que réunit l'ouvrage sont placées sous le signe de la diversité: diversité des sujets étudiés, diversité des langues examinées et diversité des modèles théoriques et des méthodes d'analyse, diversité multiforme qui se trouve condensée

dans le titre *Autour de la dénomination*. On peut, d'un côté, le regretter: un corset théorico-méthodologique serrant dès le départ les concepts et notions définitoires aurait sans doute donné à l'ensemble une fermeté et une homogénéité plus rassurantes, car mieux contrôlables; par ailleurs, la diversité des langues abordées représente un obstacle certain pour un compte rendu détaillé. D'un autre côté, toutefois, la variété affichée et pratiquée du tout témoigne d'une vitalité et d'une ouverture de recherches qui font bien vite oublier l'absence d'un cadre théorique fédérateur. Et même si l'on ne peut pas toujours juger comme il le faudrait du bien fondé de telle ou telle affirmation en arabe ou en ibo ou encore en haoussa, on a du plaisir à se laisser conduire dans des contrées problématiques souvent inconnues, fort différentes les unes des autres, mais qui au bout font ressortir deux dénominateurs communs: l'importance de la métaphore dans le processus dénominatif et, en second lieu, dans le cadre du débat transparence / opacité référentielle, la nécessité pour les dénominations de... dénommer, c'est-à-dire d'être, comme le soulignent les responsables du recueil, *efficaces*.

Nous ne pouvons – faute de compétence et de place – entrer dans le vif de chacun des sujets dénominatifs traités. On se contentera un peu lâchement de les énumérer pour terminer, en invitant le lecteur d'aller à son tour arpenter la dimension dénominative tracée dans *Autour de la dénomination*:

André Roman: Les combinatoires de la langue arabe

Pablo Kirtchuk: Renouvellement grammatical, renouvellement lexical et renouvellement conceptuel en sémitique

Uzoma Chukwu: Les verbes ibo pour ACHETER

Claudia Hegedüs-Lambert: La dénomination idiomatique

Antoine Lipou: Dénomination des titres officiels au Congo-Brazzaville

Jean-Louis Vidalenc: Quelques remarques sur l'emploi de la métaphore comme outil de dénomination dans un corpus d'histoire des sciences

Claude Boisson: Sur le trope lexicalisé «la bouche du couteau» = le tranchant du couteau

Henri Béjoint et Philippe Thoiron: Modèle relationnel, définition et dénomination

Marcel Pérennec: Le mot complexe en allemand

Xavier Lelubre: Terminologie scientifique: entre le phraséologisme et l'unité terminologique complexe

Myriam Bouveret et François Gaudin: Partage des noms, partage des notions? Approche sociolinguistique de difficultés terminologiques en situation interdisciplinaire

Ad Hermans: Mots et termes en sociologie

Marie-Luce Honeste: De la dénomination aux stratégies argumentatives: l'exemple d'ESPACE et CENTRE

Pierre J.L. Arnaud: Les ratés de la dénomination individuelle; typologie des lapsus par substitution de mots.

Georges KLEIBER

### **DOMAINE ITALO-ROMAN**

Louis BEGIONI, Description et microvariation linguistiques dans un espace dialectal: la zone de Berceto (Province de Parme, Italie), CIRRMI, Université de la Sorbonne Nouvelle/Paris III, s.d. (Thèse pour le doctorat d'État ès lettres, sous la direction de M. le Professeur Alvaro Rocchetti), 870 + XIV pagine.

Il titolo di questa ponderosa tesi di dottorato reca in sé le parole chiave programmatiche (ed ideologiche) del lavoro: analisi della variazione (anzi microvariazione) linguistica non semplicemente di un dialetto, come si dice correntemente, ma di uno 'spazio dialettale'. I tratti in questione, ripetuti in modo esplicito e continuato non solo nell'introduzione (pp. 2-15) ma in tutte le sezioni del lavoro, riguardano Berceto, grosso e storico centro dell'Appennino tosco-emiliano tra le valli del Taro e della Baganza non lontano dal passo della Cisa, che segna il confine amministrativo con la Toscana, e dialettologicamente gallo-italico di tipo emiliano occidentale (già in area di transizione col ligure orientale e comunque sensibile all'influenza del centro storico ed amministrativo provinciale che è Parma, a poco più di cinquanta chilometri nella pianura padana). Il fatto che il Comune, oltre al capoluogo, comprenda ben altre 11 frazioni, non è ragione secondaria del copioso materiale opportunamente resosi disponibile al modello d'analisi variazionistica prescelto che, va subito sottolineato, è squisitamente geolinguistica e non sociolinguistica (a quest'ultimo aspetto essendo riservato soltanto il § 1.3., pp. 35-49 del lavoro ed unicamente nei termini di uso del dialetto da parte delle varie classi d'età -nella fattispecie 5- nei vari contesti sociali). Sembrerebbe dunque trattarsi di un normale saggio dialettologico, tanto classico quanto ambizioso se è vero che la citata introduzione elenca, sotto i principi teorico-metodologici d'una moderna concezione geolinguistica che va dal tradizionale atlante all'analisi dialettometrica, la situazione storica, geografica e socioeconomica del centro; l'inchiesta (pure già citata) sull'utilizzazione del dialetto; la condotta dell'inchiesta generale; la presentazione del sistema fonologico; l'analisi diacronica di esso; la variazione linguistica nello spazio dialettale inquisito (in termini geolinguistici tradizionali e meno tradizionali, specie per quanto concerne la critica dell'usato concetto d'isoglossa -chiaramente poco adatto ad un'analisi microvariazionistica- e col ricorso alla nozione di diasistema); il sistema morfosintattico (con particolare riguardo alla struttura della frase semplice, alla deissi spaziale e alla morfologia verbale); il lessico (poco significativo -ma anche poco più che abbozzato si deve dire- sul piano della variazione geografica che riguarderebbe soltanto due unità lessicali; assai di più in sottosettori particolari come il sistema dei verbi + avverbio o determinati aspetti della derivazione suffissale che sembra piuttosto originale nei nomi di persona); infine, a reale coronamento del lavoro, l'analisi dialettometrica vera e propria (cap. 6., pp. 590-722). A chiusura del tutto si trovano conclusioni riassuntive (pp. 723-744), una vasta bibliografia peraltro poco richiamata nel corpo dell'opera (pp. 745-855), gl'indici e un piccolo annesso di testi dialettali in trascrizione fonetica larga (IPA con modifiche) e in traduzione (pp. I-XIV) che riprendono in qualche modo il pur piccolo (e poco elaborato) lessico etnografico del capitolo lessicale (§ 5.4., pp. 576-590). Più o meno tutto dunque, se si eccettuano aspetti particolari come la toponomastica e l'antroponimia locale, la letteratura dialettale vera

e propria, o anche specifici come la variazione sociale ecc. L'inchiesta ha occupato direttamente l'A. (la cui famiglia è originaria di Pagazzano, la più piccola delle frazioni comunali che fa anche da varietà di riferimento) per un lungo periodo tra il 1979 e il 1990, coinvolgendo oltre 200 persone (cira l'8% della popolazione complessiva, dunque un abitante su dodici), anzi quasi 300 per i rilievi sociolinguistici. Essa ha potuto quindi esser condotta con varietà di metodi (conversazioni guidate e libere, uso di questionari, consultazione e sfruttamento di fonti varie) e fornire del materiale davvero consistente per un territorio finora pressoché vergine, ignorato com'è (come l'A. stesso opportunamente sottolinea) dall'editoria geolinguistica nota (AIS e ALI) e dagli studi specifici: si veda a questo proposito anche la recentissima Bibliografia dialettale dell'Emilia-Romagna e della Repubblica di San Marino (BDER) elaborata da Fabio Foresti per conto dell'Istituto per i beni artistici, culturali e naturali della Regione Emilia-Romagna (Bologna, 1997), che alla p. 146 menziona un contributo di S. Bertoluzzi (Bologna, s.d.) sul vocalismo bercetano (e di altri luoghi della provincia parmense), non noto al Begioni, alle pp. 151-152 quattro saggi di G. Petrolini sul diario di un parroco bercetano del '500 (pure non citati dal B. ma d'altronde poco significativi ai fini specifici del lavoro) e alla p. 154 un saggio lessicale di L. Malerba (Milano, 1977), stavolta presente nella bibliografia del B. che fa poi riferimento ad altri contributi generali di Petrolini (1971, 1975) e Capacchi (1975) oltre che al noto ma ormai vecchio studio di Emmanuelli (1886) sull'alta valle del Taro e più in là al profilo di Patrizia Maffei Bellucci sull'adiacente Lunigiana (1977). Non pare improprio concluderne che l'impresa del B. ha un carattere pionieristico e lamentare l'assenza, in tanto sfoggio di carta, di qualche complemento non secondario come un glossario o almeno un indice delle parole, che avrebbero consentito tra l'altro un controllo più agevole del materiale descritto e discusso (l'A. non starà del resto pensando anche ad un vero e proprio vocabolario della zona?). E non stupisce di conseguenza che lo scavo capillare e di prima mano dell'area abbia prodotto dei risultati significativi tra cui primariamente quello più volte sottolineato dal Begioni stesso (per es. nell'introduzione, p. 12; nel § 2.4., pp. 139-141; nelle conclusioni, p. 725) d'una scarsa attitudine del criterio tradizionale dell'isoglossa a rappresentare un ambiente delimitato con i suoi micro- e sottosistemi in variazione e le precisazioni sull'andamento delle isoglosse 6 (/'a > 'ɛ/) e 7 (/u ~ y/) nella Carta (1977) di Pellegrini: la prima attraversa infatti proprio questo spazio dialettale ma con una serie finora ignorata appunto di microvariazioni [a ~ ε] (ed [ea] nel capoluogo) ben visibili nella carta XII (p. 143), che le fanno assumere un andamento più complesso, mentre la seconda (carta XIII, p. 144) va spostata molto più a Sud dell'asse meridionale Parma - Reggio Emilia data la presenza appunto di /'u/ in una parte dei locutori del sottospazio S2 (Casaselvatica) del bercetano. Su base soprattutto fonologica, ma non solo, il B. articola dunque l'area in questione in tre sottospazi (pp. 125-126; 139 e carta X), uno centrale e maggioritario S<sub>1</sub> che ha come varietà media e di riferimento quella già detta di Pagazzano e mostra invece qualche tratto d'originale divergenza proprio nel centro di Berceto; e due marginali, quello già citato S2 di Casaselvatica ad Est (in parte largamente influenzato dalle varietà del contorno parmigiano) e soprattutto quello occidentale di S<sub>3</sub> (Lozzola, Bergotto e Corchia), delimitato dal decorso nel Taro del torrente Manobiola e chiaramente esposto alle influenze liguri ben presenti nell'alto Valtarese: questa suddivisione interna, in sé valida sulla base dei semplici indizi linguistici, è difesa e giustificata dal B. anche nel modello dialettometrico finale, sia pure a costo di taluni adattamenti ed interpolazioni dell'algoritmo apprestato allo scopo. Nonostante le reiterate professioni dell'A. non sembra questa tuttavia la parte più significativa e convincente di tutto l'apparato critico-descrittivo e comunque, anche per scarsa competenza personale, non vi entrerò. M'interessa riprendere invece, prima di passare ad alcune considerazioni sui singoli settori e punti del lavoro, i principi metodologici ai quali come s'è visto il Begioni fa esplicito riferimento nell'introduzione (in particolare pp. 8-9) e più volte ripete, come suo costume. L'intento dell'A. è infatti quello eclettico di non trascurare nessun modello teorico adatto alla spiegazione dei fatti, soprattutto quello specificamente più adatto a descrivere questo o quel sottoinsieme o sottosettore del sistema. A questo scopo la fonologia è esposta secondo un modello sincronico di tipo strutturale (della fonologia autonoma binarista in sostanza, non sistematica) al quale si affianca un'analisi o meglio uno schema di tipo diacronico (in termini più o meno neogrammatici e non particolarmente accurato, si deve dire), mentre la morfosintassi è descritta nel quadro modello generativo-trasformazionale (teoria standard: e anche qui il livello di aggiornamento è quello che è), non senza il ricorso ad altri modelli come per es. la filologia (?) e la psicomeccanica d'ascendenza guillaumiana. Integrazioni di carattere variazionistico, come la nozione di diasistema (che peraltro a detta stessa dell'A., p. 158, non tocca sostanzialmente il quadro descrittivo) e soprattutto il modello dialettometrico, dovrebbero infine coronare l'insieme dei dati quali risultano dalle singole trafile espositive e critiche. È difficile tacere le proprie perplessità davanti ad un procedere di questa fatta che, lungi dall'evitare le strettoie del dogmatismo e del formalismo teorico, rischia esattamente di condannare l'A. ad una presentazione meccanica ed intrinsecamente contraddittoria, comunque poco e male integrata dei fatti. Fortuna vuole che il nucleo descrittivo, geolinguistico (anche banalmente cartografico se vogliamo) e commentario del lavoro nel suo complesso regga e si confermi come valido, tanto più se depurato da una vera e propria congerie di teorie e modellistiche, di schemi, conteggi e tabelle, di ripetuti didascalismi.

E veniamo a qualche singolo punto. L'analisi del sistema fonologico (§ 2.2., pp. 68-114) è condotta in modo dettagliato benché, devo ripeterlo, in base a modelli ormai in buona parte superati: la varietà perno di Pagazzano è l'unica considerata per quanto riguarda il consonantismo (che è identico in tutto lo spazio dialettale) e rappresenta per quanto riguarda invece il vocalismo il sistema maggioritario nel Comune, dietro il quale si esaminano uno per uno i sottosistemi delle altre 11 frazioni e centri che lo compongono. Sulle consonanti non c'è in effetti molto da aggiungere se non che, nonostante la loro minuziosa trattazione in termini binaristici, poco si dice in realtà sulla configurazione e la distribuzione degli allofoni così come qualcosa di più si poteva dire sulla marginalità di taluni elementi come per es. la laterale palatale (per comodità notata /λ/), della quale si osservano (pp. 70, 80) determinate restrizioni senza inquadrarle esplicitamente nel suo carattere ascitizio o secondario (se ne osservi infatti la sporadicità in questo dominio dialettale, per es. nel lunigianese a Sassalbo, Maffei Bellucci 1977 cit., p. 119). Quanto ai raddoppiamenti (localizzati tra le labiali) che contrassegnano il sottospazio ligurizzante di S<sub>3</sub> in casi come [me 'ppa] 'mio padre', [tɔ 'mma] 'tua madre', [a 'səmma] 'siamo' in luogo di [a 'suma] (p. 76), essi dipendono da condizioni vocaliche e di sillaba, come si vedrà più sotto. Molto di più ci sarebbe da dire sul vocalismo e in parte lo è stato a proposito della variazione /'a ~ 'ε/ che caratterizza così profondamente il Comune. Restano semmai discutibili certe soluzioni date ai punti cruciali come il dittongo nasalizzato /ɛ̃i/ (che, nonostante il diverso parere dell'A. -p. 97- può apparire anche in atonia, [pɛ̃i'sjɔ̃] 'pensione') e quello non nasalizzato /ɛj/ (solo tonico), esiti storici (e posteriori) di un /ē/ neolatino eventualmente seguito da nasale (normalmente in sillaba aperta ma talora anche chiusa, per es. in [pejs] 'penso': un italianismo o comunque un cultismo in ragione del gruppo /ns/ presupposto); altrove [fa'rɛ̃jna] 'farina' contro [fa'rena] di altre varietà emiliane e interessante anche il coinvolgimento di '-ano' in nomi propri come [ly'sjɛ̃j] 'Luciano' e [syl'vɛ̃j] 'Silvano'; tratti di secondarietà si colgono infine da casi come ['mɛjster] 'maestro di scuola' dove /ɛj/ non può essere certo originario e corrisponde al ['mester/'mester] di altre varietà emiliane. In base a criteri distribuzionali di nota ascendenza martinettiana il B. considera tanto /ɛ̃j/ che /ɛ̃j/ un unico fonema (cosa che superficialmente complica il quadro fonologico ed è più giustificabile semmai secondo relazioni di soggiacenza) mentre [ɔ̃u] per es. in ['lɔ̃una] è considerato allofonico (pp. 89, 220), quindi /'lɔ̃na/, forse perché il dittongamento non si realizza in posizione finale assoluta? cfr. /aft5/ 'autunno', /leɔ̃/, /pasjɔ̃/, /pẽjsjɔ̃/ ecc. > [ɔ̃] ? il contesto non è chiaro (pp. 233-234). E come s'interpreta foneticamente /'sɔ̃da/ 'sonda' (p. 86)? Problematica è pure la condizione fonologica di /o/, che viene risolta positivamente sia pure sulla scorta di un numero non grande di casi (pp. 87-88), e di /e/ che pure non ha una grande occorrenza e spesso è secondario o non evoluto, cfr. /'sera/ 'cera' ~ /'sɛjra/ 'sera'; /'festa/; /pes, set/ (non glossati) ~ /pes/ 'pesce', /set/ 'sette' ecc. Il nome del capoluogo Berceto (dial. /bɛr'sɛj/) rivela un tipico fitotoponimo in -ĒTU da un anteriore \*berseit (quindi ancora con /ē/ neolatino > /ei/): caratteristica locale è la particolare variazione di /'a/ in [e<sub>α</sub>] (pp. 103-105) che prevale sull'altra in [ε] d'impronta emiliana generale e che interessa anche la nasale /ã/ > [eã], l'anteriore arrotondata /y/, [dapɛr'teyt] 'dappertutto', l'altra nasale /ɔ̃/ previa anteriorizzazione, [beõu] 'buono' (a Pagazzano [bɔ̃]) ed anche [e,  $\varepsilon$ ]: [beal] 'bello', [teat] 'tetto', [veal] 'velo' mentre  $/\tilde{\varepsilon}$ i/ s'apre in [~aej, aj] (esisterà veramente un trittongo ['aej] come pretende il B., p. 214?). Che questa dittongazione sia originale ed unica non solo entro l'emiliano ma anche nel bercetano si può forse convenire, fermo restando che deve trattarsi di evoluzioni posteriori, come mostrano ad esempio determinati esiti della vicina Valbona dove /kad/ 'caldo' può realizzarsi come [kad] e come [kad], dunque in un contesto non originario d'anteriorizzazione. La distribuzione accentuale non è chiara dato che il B. in un primo momento oscilla tra ['ea] ed [e'a] salvo poi a risolversi per il secondo (pp. 206-209, 211-212, 221, 228). Non credo comunque, in base alle notazioni di seriorità che ho appena fatto, che si possa invocare qui in modo appropriato l'ipotesi proposta da Castellani (1970) che spiega l'anteriorizzazione come un processo /'a/ > /e'a/ > /'ε/ che quindi proprio nel bercetano ne conserverebbe in /e'a/ una tappa intermedia, e in ogni caso il contesto complessivo mostra che si tratta dello sviluppo di un elemento palatale di transizione da una vocale anteriore \* $[x, \tilde{\epsilon}, y]$ ø, ɛ/e], facilmente giustificabile dunque in termini fonetici. Altro caso importante quello di S<sub>3</sub> (Lozzola, Bergotto e Corchia) dov'emerge /ə/ tonico ed atono, per lo più corrispondente diasistematico di /ɛ/, cfr. [dia'lət] 'dialetto', [a 'vəd] 'vedo' ecc. (pp. 111-114, 120 e carta V, 132-135 ecc.) e altri significativi contesti di sillaba chiusa o di proparossitonia, /'krəsa/ 'cresce', /'səka/ 'secca', /'vədva/ 'vedova', /'zənər/ a p. 228. Insieme con vari altri (per es. il rotacismo di /l/, p. 177; /u/ articolo determinativo in luogo di /al/ e sempre /u/ elemento finale nei nomi maschili in luogo del regolare sincopato: /'gatu ~ gat/, pp. 251, 275-276, 339-340, 349, 350; l'aggettivo dimostrativo /st(e)/ in luogo di /st(u)/, pp. 289-290 e il pronome /'kustu/, pl. / 'kusti/ in luogo di /kust ~ kyst/, pp. 327-328; il plurale femminile /al/ar kas/ 'le case' in luogo di /'kasi/, pp. 348-349; /u/ clitica di prima e terza persona singolare e prima plurale in luogo di /a/, p. 372; /'-əmma/ alternante dell'usuale /'-uma/, p. 435 e carta XXXIV ecc.) questo è giudicato un tratto d'influenza ligure che accomuna il nostro sottospazio alle adiacenti varietà dell'alta valle del Taro ma anche al lunigianese settentrionale e al piacentino (sempre dunque in ambito emiliano occidentale), come si ha per es. dalla cit. Maffei Bellucci (1977), p. 23 e passim in sillaba, si sottolinea opportunamente, chiusa: bək 'becco', pəna 'penna', dove le condizioni di brevità di /ə/ spiegano i raddoppiamenti osservati in precedenza. Per il piacentino, inoltre, il B. si sarebbe potuto giovare dei recenti contributi di Lotte Zörner (soprattutto 1989, su Travo, Groppallo e Vediceto: cfr. il cit. Foresti (1997), pp. 166-167) dove questo tratto si osserva molto chiaramente. Per conto mio ne ho diffusamente trattato in due articoli (1990, 1993) dedicati ai vari esiti galloitalici di /e/ neolatino in posizione (> /ε, a, ə/) nel quadro dell'evoluzione generale del vocalismo cisalpino fondato, come pure il bercetano insegna nonostante i consistenti livellamenti e rimaneggiamenti storici, sulla distinzione sillabica tra aperta e chiusa ed i suoi correlati quantitativi (forte ~ debole, allungamento ~ abbreviamento). Un quadro assai più generale quindi che il B. avrebbe dovuto mettere in luce per meglio ambientare la collocazione del suo spazio dialettale. Varie altre riserve vanno fatte sulla sezione diacronica, ampia sì ma tutt'altro che esente da frettolosità ed errori oltre che impostata secondo uno schematismo ormai vieto. A p. 168 (e 203) si citano per es. forme con /ʃ/ palatoalveolare, /'fimia/, /'femo/, dopo che a p. 71 /f/ era stato espressamente escluso, in contrasto con l'italiano, dall'inventario fonematico bercetano. È ovvio che si tratta d'italianismi (come sostanzialmente avviene anche per /\lambda/) ma, sia pur banalmente, andava detto. Alla stessa pagina (e 204) si esemplifica l'esito di lat. /ti/ con /z/ sibilante sonora (?!) cioè thium > /'zio/, niente altro che il riflesso settentrionale dell'it. (toscano) /'tsio/ (così giustamente a p. 71): incertezze del genere occorrono anche altrove, per es. in /sku'zal/ 'grembiule/ (p. 344) che corrisponde ad un sett. scossàl; /melã'zani/ 'melanzane', p. 590, risponde forse infine ad una varietà it. settentrionale /melan'dzana/? A p. 180 si hanno per il gruppo /kk/ esiti regolari come /sεk/ 'secco' ma anche /s/ (tramite /ts/) in /stras/ 'straccio', che presuppone quantomeno un'approssimante (semiconsonante) anteriore /j/ ossia una probabile base \*extractiāre, it. stracciare; allo stesso luogo sembra strano che un concetto tanto corrente come 'vitello' debba esser rappresentato dialettalmente con un vero e proprio italianismo /vi'tel/ in presenza del normale (e vitale) emiliano /vdɛl/. A p. 186 sono correttamente esposte le premesse di /mɛjz/ 'mese', /pa'ɛjz/ 'paese' dove come ognuno sa l'originario gruppo /ns/ del latino s'è dissolto allungando la vocale precedente, dunque \*mēse, pa(g)ēse, ma alle pp. 226-227 l'esito /ɛ̃j/ di /ē/ neolatino + nasale vede citato come eccezione proprio mense (?!) > /mejz/. Non ha poi senso, in uno schema diacronico, citare (p. 195) la caduta di /t/ finale nei participi passati (senza peraltro precisarne l'esatto percorso fonetico), cfr. /kã'ta/ 'cantato', e citare comme eccezioni /fat/ 'fatto' e /skrit/ 'scritto' che presuppongono notoriamente /tt/ rispettivamente da /kt/, /pt/, come non ha senso riportare l'italianismo /kun'sili/ 'consiglio' (pp. 189, 252) sotto specie di trafila fonistorica diretta. Più serie discussioni richiederebbero invece gli esiti di lat. /ri/ o meglio /rj/ in connessione con quelli di /a/ tonica, dove gli esempi di /'ara ~ 'ɛra/ 'aia', /'dʒara ~ 'dʒera/ 'ghiaia' vengono trafilati attraverso fasi intermedie \*aira, \*glaira, soluzione che può andar bene in un contesto veneto (dove non si conosce l'a/ > /'ɛ/) ma che qui confonde i due aspetti (l'esito parmigiano di lat. -āriu/a, come si vede

dallo stesso bercetano, è per es. -ar(a) e quindi  $/\epsilon/$  dovrebbe esserne derivato: Rohlfs (1966), §§ 19, 285). A p. 212 (e 247) la discussione di /'alC/ nel tipo /kad/ 'caldo' (e /ska'dar/ 'scaldare') propone forse più che una semplice assimilazione alla consonante che segue ossia una trafila /'al/ > /au/ > /a/, cfr. da Rohlfs (1966), § 243 lig. atu 'alto', fasu 'falso', gianu 'giallo', cada 'calda' ecc., atono casina 'calcina' come it. agosto, ascoltare (Rohlfs cit., § 134), e così nel lunigianese (Fivizzano) trazo 'tralcio' (Maffei Bellucci (1977), p. 41), per quanto l'altro esito bercetano /sod/ 'soldi' (p. 418) e ancora i lunigianesi dócio 'dolce', sòdo 'soldo', vòta 'volta' (se non dovuti ad un qualche incrocio di trafile) si spieghino meglio con la prima. A p. 250 è molto sintetica (e non limitabile al solo schema diacronico) la trattazione di un punto capitale della fonologia (struttura della parola) emiliana ossia delle vocali epentetiche (o 'd'appoggio') /ɛ, ə/ nei gruppi consonantici complessi, tipo /'furɛn/ 'forno', /'pevɛr/ oppure /'karen/ 'carne' col metaplasmo alternativo /'karna/ (altre forme sono incerte, per es. a p. 425 /dɔrm/ 'dormo' ma a p. 437 /'dɔrɛm/), sulle cui condizioni rinvio almeno ai due recenti contributi di Lori Repetti (1995), cfr. il cit. Foresti (1997), p. 14. E si potrebbe continuare con la mancanza d'una sistematicità descrittiva riguardo alle condizioni generali del vocalismo, della sillaba, della stessa struttura della parola, degli effetti della metafonia ecc. Molte altre osservazioni richiederebbe anche l'apparato morfosintattico per il quale si può confermare il giudizio di un complesso di dati tanto ben rappresentati in termini descrittivi e geolinguistici quanto appesantiti da un apparato formalistico sovrabbondante e falsamente esplicativo. Particolarmente interessante ed analitica è qui la trattazione del sistema spaziale e deittico (pp. 293-318) con la progressiva distanziazione degli avverbi di luogo /ki, li, la/ e la collocazione dell'aggettivo /st(e)/ e del pronome /kust/ (da un \*eccu + istu, non \*ecce!) nello spazio dell'IO mentre /kul/, etimologicamente 'quello', vi si contrappone nel NON IO. Di qui la formazione di un sistema d'indicatori spaziali come /ksi/ rafforzativo di /ki/ 'qui' in /ki'ksi/ '(proprio) qui' (/ksi/ dev'essere un 'qui' più \*ecce hic > piem. zi, si, ver.ant. cocì, Rohlfs (1969), § 898), /vata'(ki)/ 'qui attorno' e /uter'(ki)/ 'da queste parti (con ulteriore distanziazione)': per lo spazio del TU /lik'si, vata'li, uter'li/, /li'uter/ ecc. mentre il NON IO alterna regolarmente /la/ a /li/: come il B. stesso nota (p. 310), lo sviluppo dei sistemi deittici complessi è tipico di zone marcate geograficamente, quali sono appunto quelle montuose, e non si fa fatica a trovarne numerosi confronti anche interlinguistici (che ne solleciterebbero tra l'altro un esame comparativo): citiamo per tutti i due saggi romanci in Th. Ebneter, Strukturen und Realitäten, Basel - Tübingen, 1993, pp. 157-168 e 179-199 e quello di A. Rowley sul tedesco (mòcheno) della Valle del Fèrsina (Trento) negli atti del convegno interdisciplinare, San Michele all'Adige (TN), 1979, pp. 53-82). La dettagliata analisi del nome (in tratti lessicali fondamentali e in tratti semantici) propone anch'essa varie sovrabbondanze così come quella del pronome (dove tornano tuttavia le caratterizzazioni geolinguistiche, vedi ad esempio la distribuzione di ben quattro varianti per 'me' e 'te' nello spazio dialettale, tre delle quali nella sola Berceto, p. 380, carta XXXIII); per /se/ 'a noi', it. ci varrebbe il confronto col toscano nordocc. se, si in Rohlfs (1968), § 460 (le cui conclusioni non sono peraltro chiare). Stesse considerazioni per il verbo: il bercetano vi si comporta come uno dei classici tipi galloitalici con la desinenza Ø di prima persona singolare (/kred/ 'credo'), la distinzione tra terza singolare e plurale (con le desinenze generalizzate /a/ e /in/ atono) e soprattutto /uma/ di prima persona plurale che avrebbe richiesto col Rohlfs (1968), § 530 il confronto col piemontese sett., ligure, emiliano occ. e galloitalico di Sicilia, in generale col tipo '-óm'. Qua e là qualche scorrezione come /nvar/ 'nevicare' rinviato in diacronia al lat. ninguĕre (?! è semplicemente un 'nevare' da 'neve') e qualche confronto mancato, per es. nella spiegazione in tratti sistematici (o di analogia simmetrica come dice il B.) di /ɛ̃j/ 'sono' (sing. /e/, p. 440) parallelamente a /gã/ 'hanno' (sing. /ga/), dove in effetti si ha un soggiacente \*èn da confrontare col pad.ant. èno, lomb.ant. en/in, bol. ejn, parm. e piac. en, lig. (Borghetto di Vara) èn, tosc. ènno, Rohlfs (1968), § 540. Qualche altra osservazione riguarda singoli punti come l'incidenza dell'italiano nel paradigma di 'sapere', cfr: /sa'prɔ, sa'pruma/ (pp. 460-461: diversamente si comporta /kapi'ruma/ 'capiremo'), la base latina volgare del condizionale \*cantāre habui (p. 465: meglio \*hebui), la forma d'imperativo /'vena/ 'vieni!' differenziata dall'indicativo /ven/ 'vieni' (p. 495), la sezione su modalità e modali, marche aspettuali ecc. dove non si fa distinzione tra le categorie di aspetto e di Aktionsart (pp. 477-481), l'approccio 'psicomeccanico' di Guillaume (p. 486 e segg.), l'assenza (apparente) di passè surcomposé. Per quanto riguarda la sintassi, poco significativo appare il lungo spazio dedicato alle trasformazioni (§ 4.5., pp. 503-546). Lessico: detto delle scarsissime variazioni microdialettali, risultano degne di nota le osservazioni (§ 5.2., pp. 555-567) sulle unità lessicali composte da un verbo e da un avverbio di luogo che, come in tutta l'Italia settentrionale (e anche qui il B. è piuttosto avaro di confronti), danno origine ad un sistema deittico spaziale (e non solo!) particolarmente evoluto. In effetti l'accurata classificazione del B., che ordina varie classi e sottoclassi di verbi combinate con una ventina di elementi avverbiali, non distingue in modo compiuto tra combinazioni ancora lessicalmente trasparenti (del tipo vena insà 'vieni qui' ~ fat inlà 'allontanati'; ma già sbraiar adrè 'gridare contro, sgridare') ed altre ormai lessicalizzate nelle quali, secondo processi universalmente noti, l'elemento deittico locale ha assunto e propagato connotazioni modali nell'ambito soprattutto dell'Aktionsart, dimensione che s'è già notata carente nell'analisi dove al più (p. 562) si parla di 'intensificazione' dell'elemento lessicale. È questo per es. il senso del veneto tasi su! 'taci!' nel senso di 'fa silenzio (cessa di parlare o non prendere la parola)' e del bercetano appunto /dir sy/ 'raccontare a viva voce', /'skriver sy/ 'narrare, mettere per iscritto' (quanto sarebbero accettabili scelte di preterito -aspettualmente perfettivo- 'ho detto su, ho scritto su'?) o anche /la'var zy/ lett. 'lavar giù' ossia 'lavare i piatti' (cfr. il diffuso modello settentrionale di 'far su' 'avvolgere' e 'far giù' 'svolgere'). Quanto infine alla derivazione suffissale (§ 5.3., pp. 568-575), se ne notino le originali (benché anche qui con ogni probabilità non isolate) applicazioni ai nomi propri, dove i suffissi /-ɛ̃j/ '-ino', /-eto/ (con /o/ finale!) '-etto', /-øl/ '-(u)olo' e /-ɔ̃/ '-one' si distribuiscono secondo una scala (con quale regolarità di applicazione tuttavia?) tanto di grandezza fisica che d'età. Detto anche del piccolo lessico etnografico, lascio alla competenza di altri l'elaborazione dialettometrica, che al pari del paragrafo sul diasistema (come il B. stesso riconosce, p. 158), non mi sembra particolarmente incisiva. Da sottolineare qui tuttavia l'apparente paradosso (pp. 716, 741) per cui Berceto non risulta il punto centrale o mediano del suo proprio sottospazio (S1) ma per i suoi tratti particolari il più lontano (da Pagazzano nella fattispecie, che reca il minimo di microvariazioni); esso lo è invece riguardo allo spazio dialettale complessivo, fermo restando che tutta questa prospettiva difficilmente può essere insensibile tanto alla scelta delle varietà di base che all'interpolazione dell'algoritmo. Ripeto brevemente, in conclusione, che un saggio che intenda comprendere in una trattazione organica più o meno tutti gli aspetti costitutivi di un sistema dialettale è troppo ambizioso, tanto più se il giusto proposito di una strutturazione dinamica del materiale si trova poi a dover fare i conti con disparati modelli teorico-descrittivi che vengono utilizzati non in un quadro organico ma secondo (apparenti) convenienze. La prospettiva variazionale anzi microvariazionale (geolinguistica in sostanza) è il settore portante del lavoro di Begioni, che va ampliato e perfezionato qui sì affinando il modello di rappresentazione dello spazio o forse meglio del *continuum* dialettale col ricorso ad altri strumenti, anche meglio definiti dal punto di vista sociolinguistico (per fare un esempio, integrando il criterio delle microisoglosse con quello delle linee di isonomia, cfr. Trumper-Mioni 1977 richiamato in bibliografia).

Alberto ZAMBONI

# **DOMAINE IBÉRO-ROMAN**

#### **PORTUGAIS**

Isabel HUB FARIA, *Para a Análise da Variação Sócio-Semântica*, Lisboa, Instituto Nacional de Investigação Científica (Linguística, 13) 1991, 259 pages.

À l'époque (deuxième moitié des années '70) quand l'auteur préparait ce travail (thèse de doctorat en 1983), on parlait beaucoup du modèle d'analyse sociolinguistique créé par Basil Bernstein et qui a inspiré cette recherche. Le premier chapitre [15-33] sert donc, comme introduction à cette théorie. Le deuxième chapitre [35-48] présente le corpus, constitué de 100 entrevues réalisées à moitié avec des femmes, à moitié avec des hommes, et qui proviennent de 5 groupes sociaux. Les entrevues ont été recueillies à part égale à l'Université de Lisbonne, et dans l'administration d'une brasserie. Les réponses aux 14 questions atteignent 87.817 mots. Le dernier groupe répondait avec 568 mots en moyenne (influence du niveau éducatif?), le premier groupe avec 1.274 mots.

Le troisième chapitre [49-117] offre beaucoup de résultats de l'analyse des 1.400 réponses, comme p. ex. que dans le milieu professionnel bas il n'y a presque pas de référence à la personne qui émet un énoncé. Quant aux variables «sexe» et «lieu de travail» l'auteur n'a pas rencontré de telles divergences linguistiques. C'est seulement le «niveau social» qui laisse voir des écarts significatifs.

Dans le quatrième chapitre [119-229] l'auteur analyse les réponses selon des critères socio-sémantiques et transcrit la plus grande partie de celles-ci (qui peuvent encore aujourd'hui servir à analyser le langage parlé). Dans le cinquième chapitre, l'auteur résume – quelques fois de manière critique – sa propre méthodologie, et propose un nouveau projet.

C'est un bon travail, une excellente analyse, mais on se demande pourquoi il n'a pas été publié en 1983 mais seulement dix ans après.

Dieter MESSNER

Ana Maria VILHENA, L'évolution du vocabulaire de l'œuvre littéraire de Manuel Alegre de 1960 à 1993, Paris, Honoré Champion (Travaux de Linguistique Statistique, 60), 1997, 275 pages.

Tomás RAMIRES PEREIRA DE VILHENA, Le vocabulaire du Président Mário Soares (1986-1990), Paris, Honoré Champion (Travaux de Linguistique Statistique, 61), 1997, 272 pages.

Dans la collection «Travaux de Linguistique Quantitative», dirigée par Charles Muller, ont paru ces deux thèses de Doctorat, soutenues à l'Université de Nice en 1996. Les affinités entre elles justifient de consacrer à ces études de statistique lexicale un seul compte rendu. Il est clair que la méthodologie qu'appliquent les auteurs est la même, et qu'elle suit la tradition de l'école de Charles Muller. Il est clair aussi que dans ce type de recherche statistique, il faut d'abord résoudre le problème crucial qui est de définir une norme lexicologique pour permettre de faire des comparaisons des sous-ensembles entre eux ou avec d'autres corpora. Tous ceux qui ont travaillé dans ce champ savent qu'il arrive souvent qu'on compte quelque chose qui n'existe pas dans le texte (p. ex. le problème des formes contractées), et surtout dans la poésie on doit intervenir de manière – je dirais même – brutale. C'est ce qui est quelquefois arrivé à Mme Vilhena avec les poèmes de Manuel Alegre, un procédé qu'elle a appelé «normalisation» (p. 38) en corrigeant l'original pour obtenir des mots entiers qui sont coupés dans les poèmes à la fin des vers.

Une introduction [9-25] où l'on reconnaît l'engagement personnel de Mme Vilhena, nous présente le poète Manuel Alegre et son époque (on aurait aimé une lisibilité plus agréable du tableau synoptique). Suit une «Première partie» [27-76] consacrée aux «Problèmes de méthode» (comment obtenir de l'œuvre de ce poète des ensembles qui, pour des raisons statistiques, ne devaient pas être trop petits?). En prenant comme base le vocabulaire le plus fréquent, l'auteur constate un certain isolement des poèmes des années 71-80 par rapport au reste de l'œuvre, et un autre langage à partir de 1990. La «Deuxième partie» [77-151] s'occupe «des mots et des thèmes», la «Troisième partie» [153-187] des «rythmes» (ponctuation, morphosyntaxe, vocabulaire) avec comme résultat «un passage graduel de textes plus centrés sur le *je* énonciateur, à des textes tournés vers un *tu...»* [187]. La «Quatrième – et dernière – partie» [189-250] compare le vocabulaire de l'écrivain avec d'autres corpora, entre autres celui de textes littéraires écrits entre 1950 et 1990.

Ce qu'on peut voir, c'est le nombre assez élevé de la négativité dans l'œuvre de M. Alegre, ce qui conduit Mme Vilhena à caractériser Manuel Alegre comme «un écrivain de résistance», à cause de «...l'usage que l'auteur fait d'un vocabulaire du refus» [250]. C'est justement ici que je me demande si la négative não peut toujours être interprétée ainsi, vu par exemple le contexte: «não pode ser cativo». Est-ce que les statistiques nous informent réellement sur le contenu d'un texte?

L'autre livre, «Le vocabulaire du président Mário Soares» (il ne l'était plus quand ce texte a paru) est le résumé d'une thèse de 1.078 pages, à laquelle l'auteur renvoie souvent pour plus de détails. Le premier chapitre [17-28] est une biographie de l'ex-président portugais (elle ne va qu'à 1991). Dans le deuxième chapitre [29-46] l'auteur présente le matériel (412.959 occurrences, 10.125 lexèmes) et explique sa méthode: les sousensembles correspondent chacun à une année. Le chapitre III [47-53] définit la norme lexicographique, le quatrième traite des vocables les plus fréquents [55-64] – c'est le nom

propre «Portugal» qui est en tête des substantifs. L'interprétation d'autres mots fréquents laisse voir le parti pris personnel de l'auteur: il déclare fraternidade, pátria, república, participação, etc., comme étant «des mots de gauche» [59] et constate que la plupart d'entre eux n'apparaît pas dans les discours d'un autre homme politique, celui-ci français: François Mitterrand. Dans le chapitre V [65-73] on analyse la répartition des catégories de mots, dans le chapitre VI [75-121] la répartition des vocables dans chaque tranche chronologique et selon la catégorie verbale. Dans les pages 97-121 sont reproduits tous les contextes de 11 lexèmes. Le chapitre VII [123-149] s'occupe des lexèmes que l'auteur considère sur- ou sous-employés par rapport au corpus total. Résultat banal: beaucoup de mots des premières années de Mário Soares ont disparu, tandis que d'autres ont surgi. Le chapitre VIII [151-160] mesure la richesse lexicale, et le dernier chapitre IX [161-170] analyse les noms propres. Le livre se termine avec une longue liste [187-268] de fréquences par ordre décroissant.

Voilà le contenu de ces deux livres, où j'apprécie l'énorme travail qu'exige la statistique lexicale. Quand j'ai travaillé moi-même dans ce domaine, je me suis rendu compte un jour que la relation entre l'effort initial et les résultats obtenus était mal proportionnée: un lecteur attentif de l'œuvre de Manuel Alegre comme de celui de Mário Soares, aurait certainement constaté les mêmes caractéristiques, et cela sans trop de mathématiques.

Dieter MESSNER

#### **ESPAGNOL**

Johannes de Ketham: *Compendio de la humana salud*, Estudio y edición de María Teresa HERRERA, Madrid, Arco/Libros, 1990, 259 pp.

Tratados de la peste, Estudio y edición María Nieves SÁNCHEZ, Madrid, Arco/Libros, 1993, 212 p.

He aquí dos obras que forman parte de la colección Fuentes de la medicina española, la cual se publica bajo la dirección de la profesora María Teresa Herrera. Esta colección se propone reunir los primeros textos médicos escritos en lengua castellana. Abarca el período medieval hasta la época del Renacimiento. Concierne los intereses de estudiosos de diferente orientación. Aparte del lector curioso que llega a conocer el mundo fascinante de la práctica médica medieval, son también textos provechosos y sugestivos para los historiadores de la medicina, de la farmacia, de la botánica y de la ciencia en general. Los asuntos tratados son múltiples: patologías generales, topografía médica, tratados de cirurgía, de higiene, descripciones de enfermedades y sus tratamientos, recetas para ungüentos, apósitos, etc. Otro grupo importante de lectores son los filólogos. Los textos de dicha colección forman una fuente importante para el estudio de la lengua medieval, sea científica o popular. Además de datos fonéticos y sintácticos, se pueden descubrir novedades en el campo del léxico como arabismos, cultismos, dialectalismos y vulgarismos. Para satisfacer las diferentes exigencias de todos los lectores, los textos siempre vienen presentados en dos versiones: la primera contiene el texto modernizado, situado en la parte superior de la página, mientras que en la parte de abajo encontramos la edición crítica con grafía original y en nota las posibles variantes de los diferentes manuscritos e incunables. Tal distribución permite la lectura paralela, y cualquier lector puede encontrar su propio acceso al texto.

La obra Compendio de la humana salud fue escrito por Johannes de Ketham. La primera edición en latín apareció en Venecia en 1491. La primera versión española, muy fiel a ésta, se imprimió en Zaragoza en 1494. Este incunable zaragozano<sup>(1)</sup> forma la base de la edición; para los variantes, la profesora Herrera se sirve de los manuscritos de Burgos (impreso por primera vez en 1495) y de Pamplona, idénticos. Como era corriente en aquellos tiempos, las ediciones españolas conocidas no son la traducción rigurosa del original latino. Debido a las constantes modificaciones a que está sometido el material científico, los traductores se permitían suprimir y añadir lo que les parecía necesario.

La obra consta de seis tratados. Empieza con el diagnóstico que un médico establece al examinar las condiciones de cuatro señales: las hichazones, los dolores, las operaciones y las superfluidades; de éstas la orina es la más importante. En consecuencia dedica el tratado primero al análisis de la orina. En el tratado segundo describe la flebotomía o sangría. Enumera las diferentes venas (que son 28) y el efecto cuando se las sangra. La sangría vale para mucho: «La sangria repara el coraçon y el pensamiento, acrescienta la memoria, adelgaza e haze subtil el sentimiento, aclara la boz e aguza la vista, templa el oydo, procura digestion, succorre al estomago, destierra la mala sangre, confuerta la natura e conella bota defuera todos los malos humores, e administra sanidad de luenga vida» (p. 69). Además hay que esperar el tiempo conveniente. Nunca se debería sangrar en luna llena o nueva. Como meses inadecuados enumera el autor enero, marzo, julio, agosto y octubre. El componente religioso se nota por la recomendación de la sangría en las festividades de San Martín, San Blas, San Felipe y San Bartolomé para alargar la vida. Un medio auxiliar de la medicina es la astrología, argumento del tercer tratado. El autor explica los doce signos y su dominio sobre ciertas partes del cuerpo. El tratado siguiente se dedica a las mujeres, es decir sus dolencias, la menstruación, todo en torno de la concepción, del embarazo y del parto. El tratado quinto describe las heridas y sus tratamientos; le sigue una colección de recetas para ungüentos. En la última parte el autor habla de las enfermedades en general. La base para el diagnóstico es el movimiento de los pulsos, que describe minuciosamente. Al final encontramos una lista de las enfermedades que sorprende al lector por la cantidad de dolencias ya conocidas y su respectivo tratamiento.

El libro *Tratados de la peste* contiene cuatro textos. Como las epidemias de peste eran una amenaza latente y continua a la vida en la Edad Media, no sorprende el interés especial e intenso que cobraba el estudio de la pestilencia<sup>(2)</sup>. Los cuatro tratados son de fines del siglo XV y comienzos del XVI. No sólo son de tamaño diferente, sino su contenido varía también por atribuir importancia diferente a la

<sup>(1)</sup> El mismo manuscrito contiene el *Tratado de la peste* de Velasco de Taranta y el *Tratado de la Phisonomia en breue Summa contenida* que también fueron recogidos en el DETEMA.

<sup>(2)</sup> El primer libro de medicina que se imprimió en España fue un tratado sobre la peste: A. Carreras Panchón, *La peste y los médicos en la España del Renacimiento*, Salamanca, Ediciones del Instituto de Historia de la Medicina Española, 1976.

temática. Tal hecho proporciona al lector un conocimiento amplio de la opinión médica en aquellos tiempos. Aunque los respectivos autores hablen en particular de su propia experiencia, recogen una larga tradición, lo que se manifiesta en referencias frecuentes a Avicena, Galeno, Rhazes e Hipócrates, cuya ciencia fue transmitida por los árabes.

El *Tratado de la peste* de Vasco (o Velasco) de Taranta (pp. 17-76), publicado en 1475 en Barcelona<sup>(3)</sup>, fue también traducido al catalán por Juan Villa. Consta de un prólogo y doce capítulos en los que se exponen las causas y sintómas de las enfermedades epidémicas, así como la manera de prevenirlas y curarlas. Se hace patente la intención de escribir tanto para los ricos como para los pobres, y da unas recetas especiales para los últimos.

En el año 1481 escribió el Licenciado Fores su *Tratado vtil e muy prouechoso contra toda pestilencia e ayre corupto* (pp. 79-158) que sólo fue publicado en 1507. Este tratado da instrucciones para el régimen preventivo y curativo. El autor alude a la epidemia que por esas fechas azotaba a Sevilla, ciudad en la que compuso su obra.

El Regimiento contra la peste (pp. 161-175), escrito hacia 1501 por Fernando Álvarez, médico de los Reyes Católicos, es una obra brevísima sin estructura precisa en la que se recogen algunos consejos y recetas para prevenir y curar enfermedades epidémicas.

En 1506 escribió el sevillano y médico real Diego Álvarez Chanca su *Tratado nueuo, no menos vtil que necessario, en que se declara de que manera se ha de curar el mal de costado pestilencial* (pp. 179-212). Su obra se refiere a la mortífera epidemia de Sevilla en 1505 y 1506. Este fue el motivo que indujo al autor a divulgar y recomendar su propio método curativo. Expone y justifica teóricamente su tratamiento, cuyo punto central es la sangría y describe cómo y por qué se ha de hacer.

Los temas entorno a la peste que interesan a todos los autores son las causas, los síntomas, el tratamiento preventivo y la cura. Las causas pueden ser varias. Velasco de Taranta escribe que esta enfermedad contagiosa suele aparecer al final del verano y en el otoño, sobre todo si el verano es muy lluvioso, con viento austral y el otoño caliente e húmedo, cuando el aire está en mala disposición e infeccionado. Muy importante es también la influencia de los planetas y de las constelaciones. Otras causas son los muertos no sepultados o las latrinas y canales a donde se vierten las aguas e inmundicias de la casa, que al descomponerse pudren el aire.

Como síntomas exteriores se presentan impresiones de fuego y cometas, abrimientos de tierra, colores sangrientos, estrellas que caen, animales raros sobre la tierra como ranas y langostas, muchos vientos de mediodía, gran cantidad de nubes, vapores y lluvias. Los síntomas del cuerpo son fiebre aguda, sequedad de boca y lengua, gran sed, dificultad para respirar, dolor de entrañas y de estómago o hediondez de la orina.

Los cuatro autores dedican mucha atención al tratamiento preventivo que consiste en píldoras, mejunjes y hasta sangrías. El licenciado Fores recomienda incluso cosas «fuertes», como por ejemplo triaca que consta principalmente de opio.

<sup>(3)</sup> Fue también insertado en el *Compendio de la humana salud* de Johannes de Ketham (incunable de Zaragoza y también en el de Pamplona). Como base la editora se sirve del incunable Z, impreso en 1494.

Bajo la prevención «social» se entiende: huir de la comarca, limpieza de la casa que tiene que estar situada lejos de muladares y latrinas, cerrar puertas y ventanas con vidrio, levantarse temprano y no salir después del anochecer, oler vinagre y agua rosada, perfumarse por la mañana con ámbar, incienso, áloe, azafrán etc., no hablar con gente infectada, comer menos y que los alimentos sean ligeros, evitar la carne de los animales de cuatro patas o cocerlos con vinagre, no comer ajo, cebolla, pimienta, queso, fruta (exepto ácida y asada) y ciertas hierbas, no bañarse con agua caliente, lavarse las manos, los pies y las piernas solamente con agua y vinagre, no dormir mucho ni a mediodía, evitar la ira o la excesiva alegría. En cuanto a los movimientos, se tienen que esquivar los trabajos y ejercicios que calienten el cuerpo y también las relaciones con las mujeres. Pero el licenciado Fores se da cuenta con razón de que el vulgo no puede dejar el trabajo, puesto que vive de él. En consecuencia, recomienda que al menos deje las luchas y el juego de pelota.

El método curativo comprende consejos alimentarios como también alterar el aire de las habitaciones, sahumarlas cada día con otro olor según receta, mudar el enfermo de una habitación a otra, rociar la casa con agua fría y vinagre. En cuanto al tratamiento médico, los autores dan consejos prácticos sobre las purgaciones o clisteres laxativos, la sangría, describen recetas de jarabes, píldoras y emplastos. Analizan los diferentes tipos de apostemas («...si el apostema es negro o que decline a negro, ninguno escapara del tal.», pp. 67) y los landres y se propone su respectivo tratamiento.

Como acabamos de ver, los textos contienen mucha información para la historia de la medicina y de las ciencias naturales. Pero sobre todo desde el punto lingüístico los textos ofrecen un gran interés. En el *Tratado de la peste* de Velasco de Taranta, el incunable de Pamplona sustituye las voces dialectales aragonesas o los de uso oriental del incunable de Zaragoza por castellanismos. Esto se puede ver con los vocablos *ciruelas pasas* (P) / *pruna* (Z) [p. 61] o *azederas* (P) / *ribes* (Z) [p. 63].

Por lo que se refiere a los arabismos, fijémonos en almastica (P), término aglutinado, y en mastec (Z) [p. 36] que es la versión deglutinada. El que en el incunable de Zaragoza encontremos mastec corresponde a la distribución de muchos otros arabismos que en la parte oriental de la Península aparecen en su forma deglutinada. Al comparar las palabras de los dos manuscritos se nota que en general (P) contiene arabismos donde en (Z) aparecen las de origen latino como limones (P) / ponziles (Z) [p. 44], azeyte (P) / olei (Z) [p. 60], azabar (P) / aloe (Z) [p. 36]. El licenciado Fores y Fernándo Álvarez tienden a utilizar los vocablos de origen occidental como ebur en vez de márfil [p. 117], ozima en vez de albahaca [p. 117] o canfora en vez de alcanfor [p. 169]. Otro ejemplo interesante es algiuinas (P) frente a latrinas (Z) [p. 29]. También se revelan como verdadera cantera para los lingüístas los campos fonético y sintáctico. El Compendio de la humana salud y los cuatro textos del volumen Tratados de la peste, por su gran interés filológico, forman parte de los 32 tratados de que consta el corpus del Diccionario español de textos médicos antiguos (4), obra muy importante para filólogos, hispanistas y romanistas, publicada el año pasado. Se trata de un diccionario lingüístico que recoge los vocablos de los textos de base, a menudo con citas textuales.

<sup>(4)</sup> María Teresa Herrera (Bajo la dirección de -), Diccionario español de textos médicos antiguos, (DETEMA), Madrid, Arco/Libros, 1996.

Por los diferentes intereses que concitan estos textos y por la presentación tan manejable y atractiva, esperamos que la colección *Fuentes de la medicina española* siga en su empeño de hacer asequibles otras obras tan fascinantes como estas que hemos reseñado.

Monika WINET

Concepción COMPANY COMPANY, *Documentos lingüísticos de la Nueva España*, Altiplano central, México, Universidad Autónoma de México (Documentos lingüísticos de la Nueva España 1), 1994, xvi + 792 pages [+ 44 fac-similés].

Concepción COMPANY et Chantal MELIS, Léxico histórico del español de México, Régimen clases funcionales, usos sintácticos, frecuencias y variación gráfica, México, Universidad Autónoma de México, 1998 (éd. en prépublication), 2 vol., 1270 pages.

C'est en 1994 que Concepción Company [= C.] présenta un premier volume consacré à une seule région d'Amérique dans le cadre des *Documentos lingüísticos de Hispanoamerica* [cf. le prologue de J.M. Lope Blanch, XIII]. Cet ambitieux projet entendait mettre à la disposition des chercheurs des documents non littéraires de l'Amérique hispanique, essentiellement durant sa période coloniale, sous forme de transcriptions semi-diplomatiques fiables [ib. XIV]<sup>(1)</sup>. C. a donc eu le très grand mérite de s'être attaquée à l'une des plus douloureuses lacunes de la recherche diachronique romane et d'avoir grandement contribué à la combler. Son volume comporte après la *Presentación* de Lope Blanch [XI-XVI], une *Introducción* [1-19] très dense, la transcription minutieuse de 320 documents écrits entre 1525 et 1816, illustrés par 44 fac-similés [21-730], huit index thématiques [733-757], l'index général des documents [759-790] et quelques indications bibliographiques [791s]. L'analyse des textes est maintenant considérablement facilitée par la publication du *Léxico histórico del español de México* par C. Company et Chantal Melis, qui répertorie les mots des *Documentos lingüísticos* dans un index lemmatisé.

Il convient à la lecture de cet ouvrage particulièrement riche et parfois peu explicite de dégager les principales caractéristiques des sources présentées et les possibilités qu'elles offrent à l'analyse linguistique.

1. Répartition chronologique et géographique des documents.

C. a sélectionné dans son ouvrage 91 documents de l'Archivo de Indias (Séville), datant principalement des XVIe et XVIIe siècles [3 n. 2] et 229 documents de l'Archivo general de la Nación (Mexique). Ils appartiennent tous dans leur majorité aux

<sup>(1)</sup> Le projet a été inauguré par le riche recueil *Documentos para la historia lingüística de Hispanoamérica. Siglos XVI a XVIII*, sous la direction de la très regrettée Maria Beatriz Fontanella de Weinberg (Madrid, Real Academia Española, 1993) qui comprend en moyenne une trentaine de documents provenant de Santo Domingo, México (où les numéros 4, 8, 12 et 13 ont été repris sous les numéros 42, 87, 177, 208 dans la collection de C. Company), Lima, Santiago de Chile, Tucuman, Buenos Aires et Montevideo.

sept tranches chronologiques de 1525/40, 1570/85, 1620/35, 1680/95, 1735/50, 1785/95 et 1805/16 [4; cf. index n° 1, 733-735] qui selon l'auteur font mieux ressortir les changements linguistiques qu'une collection non structurée dans le temps. On peut s'interroger cependant sur l'utilité de ce concept de génération trop souvent invoqué en linguistique diachronique et souhaiter bientôt la publication de nouveaux documents sur les 200 années négligées par l'éditrice.

L'auteur présente un corpus d'une assez grande unité géographique. Les documents édités proviennent du Haut-Plateau central du Mexique (México, Puebla, Querétaro, Tlaxcala, Guanajuato, Morelos) [cf. 4s., carte 6/7, index n° 2 + 3], en excluant le Nord et le Sud du pays actuel ainsi que les zones côtières qui feront l'objet d'un autre volume de la même collection. En s'interrogeant systématiquement sur l'origine de ses scribes, C. a tenu compte de la très grande mobilité des Espagnols d'Amérique et du fait que le lieu d'élaboration d'un document n'est pas nécessairement celui de l'origine de son auteur ni même celui de l'endroit où il a appris à écrire.

## 2. Provenance des fonds et typologie des documents.

Pour constituer sa collection de documents, C. a dépouillé plusieurs fonds des Archives des Indes et des Archives Nationales du Mexique<sup>(2)</sup> [cf. index n° 4, 747-749<sup>(3)</sup>]. Les textes choisis dans l'Archivo General de la Nación proviennent pour leur immense majorité (189 sur 209) des séries de l'Inquisition qui ont donc fourni presque 60% de l'ensemble. L'Archivo General de Indias a fourni des documents extraits pour huit d'entre eux de la section I (Patronato Real, leg. 184), pour quarante-sept de la très riche section V (Gobierno: Audiencia de México), pour seize de la section VI (Escribanía de Cámara de Justicia, Audiencia de México) et enfin pour vingt-six de l'*Indiferente General* (= section XV, Diversos [?]). Il s'agit de documents inédits à l'exception des derniers, publiés par Enrique Otte en 1988, et de quelques lettres du Patronato [2 n. 1].

Les documents appartiennent à trois grandes catégories d'archives<sup>(4)</sup>: pièces juridiques (192/320), lettres et pétitions (106/320), enfin notes brèves et inventaires (22/320). Les premières se taillent la part du lion: quatre-vingt-dix témoignages devant tribunal<sup>(5)</sup>, quarante dénonciations orales<sup>(6)</sup> – «volontaires», à l'incitation du

<sup>(2)</sup> Cf. aussi l'indication précieuse de quelques séries écartées par C. [5 n. 6].

<sup>(3)</sup> Le lecteur est quelque peu perturbé par la double représentation de la liste des documents de l'Archivo de Indias.

<sup>(4)</sup> Cf. index n° 5 [751s.] «Tipos de documento», liste que je propose légèrement modifiée ci-après.

<sup>(5) 14</sup> documents proviennent de différentes sources (AGI: Aud.Méx., Escr.Cám., AGN: Criminal, Judicial), les autres de l'Inquisition: 20, 56-53, 80, 81, 82 (5 pages), 86s., 93-95, 100, 103-105, 109-112, 115s., 121, 131, 136, 151-153, 156s., 161, 169 (5 p.), 170 (5 p.)-173, 180-184, 187, 192, 200s., 204-207, 214s., 217, 222-227, 230, 234, 236, 239s., 245, 267s., 270, 272, 275-277, 286, 289s.

<sup>(6)</sup> *Denuncias* présentées devant le tribunal et mises par écrit par un greffier (séries de l'Inquisition): 53-55, 66s., 79, 83, 96, 102, 113, 132, 142, 158s., 164-167, 176, 198s., 221, 233, 235, 237, 241s., 244, 259, 261 (8 p.), 263-266, 274, 293, 303, 318.

confesseur – et vingt-trois dénonciations par écrit<sup>(7)</sup>, documents qui traitent souvent de harcèlement sexuel par des confesseurs, de blasphèmes, de sorcellerie, de magie ou même de pactes avec le diable. Il s'agit ici de sources très riches pour l'histoire des relations sociales - comme p.ex. les témoignages sur un alcalde ayant mis à mort un cacique (docs. 170-173) - et pour celle de l'imaginaire des hommes. D'un point de vue linguistique il faut cependant tenir compte de la forte transformation que subit l'oral sous la plume des scribes qui ne transcrivent que rarement des éléments de langage spontané ou immédiat. Les procès-verbaux des juridictions laïque et ecclésiastique sont constitués par des sources narratives d'un côté et des notes techniques de l'autre (descriptions physiques de suspects, docs. 252 et 308, ou descriptions des blessures d'une femme battue par son mari, doc. 320)(8). La lecture peut en devenir passionnante comme dans le cas de cette religieuse prétendue possédée par le diable et considérée par les médecins comme une femme instable affaiblie par une mauvaise alimentation (doc. 228) ou dans celui de ce juge qui met à l'épreuve une enfant de huit ans par un jeu de déguisement afin d'identifier son violeur (doc. 273). À ces archives juridiques appartiennent enfin divers documents telles des correspondances<sup>(8)</sup> qui créent une transition avec la deuxième grande catégorie des documents du recueil, les lettres et pétitions écrites.

C. a réuni pour la première époque coloniale (avant 1640) une importante collection de quarante et une lettres adressées au roi ou à de hauts fonctionnaires provenant de laïcs espagnols, d'ecclésiastiques et, dans deux cas, d'Indiens<sup>(9)</sup>. Relèvent de ce sous-ensemble deux rapports administratifs dont une longue dissertation sur les problèmes de canalisation de la ville de Mexico (doc. 120)<sup>(10)</sup>, et dix-huit pétitions, souvent autographes<sup>(11)</sup>; ces pièces traitent régulièrement de l'encomienda, de la mauvaise administration espagnole et du mauvais traitement des Indiens. S'ajoutent enfin à cette catégorie les fameuses lettres d'émigrés à des parents ou amis en Espagne, au nombre de vingt et une, toutes antérieures à 1585<sup>(12)</sup>, formidable source sur la

<sup>(7)</sup> Autographes: 84, 89, 92, 97, 106, 128, 133, 143, 162 (13 p., plutôt un procès-verbal par sa taille), 174, 208, 231s., 243, 278, 282, 285; à l'aide d'un scribe: 108, 117, 262, 280s.

<sup>(8)</sup> Rapports juridiques: 137, 155, 163, 179, 193, 197, 216, 218, 228, 229 (7 p.), 252, 273, 287, 292, 304, 306, 308, 320; courrier juridique officiel: 202s., 220, 246, 251, 254-256, 288, 295-297; lettres de particuliers aux Juridictions: 186?, 248s., 301, 307; décision d'un juge: 185; frais occasionnés par la «mise en pension» de l'âne d'un suspect: 271; convocation devant le tribunal: 300, 302; sortie de prison: 309. [Au total, sept documents proviennent d'autres fonds que ceux de l'Inquisition].

<sup>(9)</sup> Auteurs laïques: 1 (24 p.), 2s. (10 p.), 4, 7 (22 p.), 11-13, 15-19, 23, 65, 73s., 77, 118s., 124s.; auteurs ecclésiastiques: 14, 24 (6 p.), 25-28 (5 p.), 29-31, 85, 98s., 101, 122, 126s., 130; auteurs Indiens: 68, 72 (textes non autographes); administration locale: 5s., 36. [À l'exception de sept cas, ces documents proviennent des Archives des Indes (Patr., Aud.Méx., Escr.Cám.)].

<sup>(10)</sup> En outre: 10; cf. aussi la licencia pour un voyage en Espagne: 90.

<sup>(11)</sup> Autographes: 34, 37, 75, 88, 91, 175, 186, 253, 257, 283, 294, 298; à l'aide d'un scribe: 35, 51, 123, 279, 299, 319.

<sup>(12)</sup> Autographes: 32s. (5 p.), 38-50, 52, 64, 69, 78; à l'aide d'un scribe: 70s. (+ éventuellement 47).

culture écrite des semi-lettrés, quelques lettres d'ecclésiastiques (notamment des lettres d'amour relevées par l'Inquisition) et trois lettres de prisonniers<sup>(13)</sup>.

La troisième et dernière catégorie de sources nous introduit dans la culture matérielle de l'Amérique coloniale: correspondance et notes commerciales, pièces diverses comme ce pari sur des chevaux (doc. 247) ou cette recherche d'une bague (doc. 129)<sup>(14)</sup>, enfin sept inventaires et l'unique testament de la collection, d'une richesse lexicale sans pareille (cf. infra n. 22)<sup>(15)</sup>.

Les Archives des Indes ont fourni essentiellement des lettres d'émigrés et la correspondance administrative, le fonds de l'Inquisition de l'Archivo General la plupart des autres sources<sup>(16)</sup>. Du point de vue chronologique, les témoignages, dénonciations, pétitions et notes couvrent toute l'époque traitée, les *cartas privadas* et *administrativas* disparaissent vers 1640, les lettres d'ecclésiastiques, les rapports juridiques et les inventaires sont présents dès 1680, les autres sources juridiques seulement à partir de 1730/80.

Cette proposition de typologie documentaire diffère sensiblement du classement purement chronologique adopté par l'auteur. Elle souligne les lacunes encore existantes dans cette collection de textes et pourra servir éventuellement de guide pour de futures recherches: description plus détaillée des types de sources contenus dans les différents fonds d'archives et éditions nouvelles (avec analyse) des différents types de texte. Chacune des sous-catégories de documents présentées par C. mérite au moins une monographie.

Dans un deuxième temps, il sera possible d'étudier dans leur globalité les procédures judiciaires et les documents qu'elles génèrent afin de replacer les documents dans leur contexte historique. Enfin, il faudra entreprendre le dépouillement des sources des archives régionales d'Amérique, des archives ecclésiastiques et des très riches mais souvent inaccessibles archives privées. Le choix raisonné et judicieux, opéré parmi les documents par l'éditrice, ne fait hélas que mieux ressortir l'immensité de la tâche qui attend encore le chercheur.

#### 3. Normes de transcription et édition.

C. suit de manière très rigoureuse les règles de l'édition semi-diplomatique: reproduction précise des graphèmes, résolution des abréviations, indication des sauts de lignes, des paragraphes et des particularités dans la séparation des mots, intro-

<sup>(13)</sup> Lettres entre ecclésiastiques: 107, 134, 160, 194-196, 238; lettres d'amour: 144-150, 258, 191; lettres de prisonniers: 211-213.

<sup>(14) 21 (</sup>achat de vin et de bougies), 22, 76, 129 135 (achat de chocolat, etc.), 141, 154 (inquiétudes métaphysiques d'un tisserand), 177, 178 (avec un petit inventaire d'ustensiles d'usage quotidien), 209s., 219, 247, 269 (réclamation de joyaux non restitués par le joaillier).

<sup>(15)</sup> Inventaire de pots-de-vin: 8s.; inventaires de biens [établis pour l'Inquisition]: 114 (un frère), 140 (un prisonnier), 250 (id.), 260 (un évêque; inventaire post mortem); frais de repas: 284; testament: 168.

<sup>(16)</sup> Dénonciations et textes juridiques divers, lettres de prisonniers, notes et inventaires, ainsi que la plus grande partie des témoignages et des pétitions; les lettres d'ecclésiastiques se partagent les deux lieux de provenance.

duction d'accents, correction d'omissions; plus discutables sont la modernisation rarement explicitée de la ponctuation et l'introduction de majuscules selon l'usage moderne [8-10]. L'étude détaillée de 13 des fac-similés<sup>(17)</sup> fait apparaître la grande qualité de l'édition des textes. Je signalerai pour huit d'entre eux quelques corrections à apporter:

doc. 8, fol. 9r, l. 7: con flocaduras  $\rightarrow$  con <u>las</u> flocaduras; 38, lr4 a esta parte  $\rightarrow$  <u>asta</u> parte, passim: tendance à redoubler le t (14 otra  $\rightarrow$  ottra, 20s.  $tra/er \rightarrow ttra/er$  etc.); 114, 223r3 seiscientos e treinta  $\rightarrow$  ~  $\underline{y}$  treinta, 12 de fina rafa  $\rightarrow$  de fina  $\underline{y}$ afa (-f- douteux) [cf. doc. 114 n 1], 22 cosas  $\rightarrow$  cossas; 154 nota 1, 467r3 descuitado  $\rightarrow$  descoiuntado, 4 Dios  $\underline{y}$  Señor  $\rightarrow$  ~  $\underline{i}$  Señor, 5 Tenga  $\rightarrow$   $\underline{I}$  tenga; 197, 643r8 se acusa/ba  $\rightarrow$  se <u>le</u> acusaba; 247 s.f., 2 caballo  $\rightarrow$  cabayo; 252, 114v9 Jose  $\rightarrow$  Joze, 16s. titula/do  $\rightarrow$  titulazo (pour titulado); 260, 17r4 con guarnicion  $\rightarrow$  sin guarnicion, 5 nuevo  $\rightarrow$  nuebo, 21 paquetes de estampilla  $\rightarrow$  roquetes de estopilla, 25 3 solideos negros  $\rightarrow$  3 ~ negros <u>nuebos</u>, 30 con sólo dos basitos  $\rightarrow$  con solos dos  $\sim$ .

Cette belle collection de fac-similés qui illustrent près de 15 % des documents pourra également familiariser le chercheur avec les écritures de la Nouvelle Espagne et même servir de support pour des exercices paléographiques<sup>(18)</sup>.

### 4. Intérêts linguistique et historique du corpus.

Si l'éditrice réunit dans l'introduction quelques observations sur des phénomènes phonétiques, morphologiques et surtout syntaxiques et présente ainsi quelques pistes de recherche pour des analyses linguistiques ultérieures [12-17], elle ne s'est pas fixé comme objectif d'interpréter le corpus qu'elle éditait. Le lecteur utilisera donc avec profit le *Léxico histórico del español de México* publié avec Chantal Melis, remarquable instrument de travail qui réunit les 7862 mots contenus dans les *Documentos*. Les lexèmes y sont lemmatisés et reproduits dans leur contexte mais sans définition ni distinction sémantique, tout comme dans le *Léxico Hispanoamericano* de Peter Boyd-Bowman. Seuls les mots homonymes avec une origine différente (ou une histoire particulière) font l'objet d'un traitement séparé. Les entrées ne contiennent évidemment qu'un choix d'occurrences, sauf pour les mots peu fréquents cités systématiquement dans leurs différents contextes [cf. l'introduction de LHEM 2-13]. Des index d'anthroponymes, des patronymes et de toponymes enrichissent considérablement la valeur de l'ouvrage [LHEM, index n° 5-7] qui permettra de nombreuses études lexicologiques et onomastiques.

<sup>(17)</sup> Les docs. 8, 38, 84, 114, 154, 186, 197, 247, 252, 260, 279, 287, 291.

<sup>(18)</sup> À cette fin, j'en dresse l'inventaire, absent de l'édition: 48 (2) [= entre les pages 48 et 49 est reproduit une feuille du document n° 2], 52 (3), 64 (6), 86 (8), 92 (11), 96 (12), 98 (13), 102 (15), 120 (21) [2 pages], 124 (23), 136 (26), 142 (28), 166 (38), 180 (45), 204 (59), 242 (80), 252 (84), 268 (91), 290 (100), 314 (114), 354 (133), 380 (145), 382 (147), 392 (154), 402 (157), 410 (160), 460 (175), 467 (177), 482 (186), 498 (197), 598 (247), 604 (252), 610 (258) [2 pages], 612 (258) [id.], 618 (260), 658 (274), 668 (279), 680 (287), 687 (291), 696 (298), 706 (305), 724 (318).

À titre d'exemple, je me propose d'élucider les 16 mots indiqués comme non attestés et considérés comme opaques par les auteurs [LHEM, index n° 4; cf. 6]. Dans cinq cas je ne suis arrivé à aucun résultat, sauf à supposer des cacographies (banaables, bonal, deçenpida, racalo, trasole), dans quatre cas nous nous trouvons confronté à des variantes graphiques ou phoniques relativement simples (anjrado, extricion, fistolete, velduque), dans deux cas, il s'agit de variantes phonétiques régiolectales (arsina, martigon), dans cinq cas de mots dérivés (limileta, pampirulo, rastrellazo, rusbaya, tenajura):

- banaables 128, 217 [d'après l'index; plus précisément: doc. 128, fol. 217v, l. 1s.;
   Querétaro 1637: relaciones tan bana/ables]: la première moitié du mot (avant le saut de ligne) s'explique sans doute par un lapsus calami;
- bonal 1, 8v [= 1, 9r15; México 1525: quando van al puerto los que la llevan con dar algo al allcalde bonal y escribano]: pas d'explication; le gallicisme banal qui pourrait convenir sémantiquement pour un représentant de la ville avec une responsabilité définie (ici la supervision du port) n'est attesté qu'en 1900;
- deçempida 107, 1 [107, 1v20; México 1630 ca.]: peut-être un latinisme mal utilisé
   [de ecce empida 'de celui-ci soit empêché'] par l'auteur (une religieuse);
- racalo 162, 501 [162, 502r30; México 1692: pero racalo del sielo]: vox nullius;
- trasole 168, 35 [168, 35r19; Oaxaca 1694: dexo todas las masorcas y todas las milpas nuevas, y mi trasole que está en la sala, y toda la grana...]: produit agricole non identifié;
- anjradas 8, 8v [8, 8v39; México 1529: unas striberas anjradas e doradas, redondas, ricas] = añirado / añilado; la couleur rouge décrit probablement les lanières de l'étrier;
- extricion 123, 1 [123, 1r2; México 1635: muchas molestias y extriciones] = estricción 'estrechez, constricción' EncIdioma s.d.; cf. estricarse (Dicc.Acad. 1791, Enc Idioma);
- fistolete 81, 1 [81, 1r30; Oaxaca 1618: oyo disparar un arcabuz o fistolete]: variante phonique de pistolete (attesté dep. 1599, EncIdioma; cf. DiccAut);
- velduque 122, 137v [122, 137v7; Oaxaca 1746: con un cuchillo velduque con cacha colorada] = belduque 'cuchillo grande de hoja puntiaguda' (Am.Centr., Méx., Col.), cf. SantM; EncIdioma; DRAE;
- arsinas 206, 110v [206, 110v29; Puebla 1741: hurtos de las arsinas; cf. le passage correspondant dans le témoignage suivant 207, 112r7ss.: haviendo hallado los ganados de los yndios asiendo daño en los sembrados y a los yndios cojiendolos como susedio el año pasado que enguecaron [n.: 'enhuecaron'] más de media arina de trigo ...; il s'agit donc d'un vol de grains] = arsina / arcina 'hacina' SantM, 'hacinamiento de paja o zacate en forma de casa, con techo de dos aguas, para guardar paja o maiz' (Méx.) EncIdioma, terme utilisé ici pour une mesure (de quantité ou de surface), cf. à la même époque: dos mil fanegas de maiz, y seis arzinas de trigo (1738, Gaceta de México, García Icazbalceta/SantM); dans le passage du document 207 il faudra donc corriger en media ar[s]ina de trigo;
- martigon 250, 128 [250, 128r25; Puebla 1780: dans le domaine de l'attelage du cheval] = almartigón 'almártiga tosca...' (Méx.) DRAE; cf. almártiga 'cabezada...' (1573, DCECH), almártaga (1632, Nva Vizcaya, LH), mártaga DRAE;

- limileta 260, 16 [160, 17v18; Oaxaca 1796: 4 limelitas de christal doradas, dans une liste répertoriant des verres ou récipients]: diminutif de limeta 'botilla de vientre ancho y corto, y cuello bastante largo' (1583, Casas, EncIdioma);
- pampirulo 289, 127v [289, 127v11: México 1805: el pampirulo, titre d'une chanson blasphématoire] / empampirular 289, 127v [ib. 14: tengo que decir mi missa y sermon que predicar, y no te lo puedo empampirular]: rétroformations sur pampirolada 'necedad' (s. XVIII-XX, EncIdioma; DRAE), cf. empampirolado adj. 'presuntuoso, jactancioso' (s. XV-XVII, ib.), à rattacher à la racine pamp- (cf. FEW 7, 532b);
- rastrellazo 182, 49 [182, 49r24s.; est. de México 1731: no haverse dicho Rojas tirado contra el suelo al rastrellazo... 'si ledit Rojas ne s'était pas jeté par terre en raclant le sol']: var. de rastrillazo 'coup de rateau', rastrillar SantM; EncIdioma (moins probable une interprétation à partir du sens 'coup de feu' SantM);
- rusbaya 179, 39 [179, 39r28; est. de México 1731: yegua rusbaya] / ruzbaya 180, 40 [180, 40r38; requa (?) ruzbaya... la dicha yegua]: certainement un «compuesto de 'bayo'» [doc. 179 n. 2] avec un adjectif de la famille de RUSSUS (cf. roso 'rojo'); cf. ital. baio rosillo 1833, baio rossigno 1863 (LEI 4, 333, 53s, s.v. BADIUS, Fazio/Pfister);
- tenajura 156, 92 [156, 92v1; México 1689: havian entrado con grande estruendo y ruido unas tenajuras y piedras]: vraisemblablement une formation (occasionnelle avec un suffixe atypique, cf. F. Rainer, Spanische Wortbildungslehre, Tübingen, 1992, 670-672) sur tinaja 'vasija grande de barro cocido' DRAE; SantM, dans le sens de 'gros morceaux de cruches cassées'.

Autre thème de recherches proposé par l'auteur: la comparaison entre la langue et, plus encore, le type de discours dans les archives où interviennent des Indiens et celles où interviennent des Espagnols. Dans trente-sept des trois cent vingt documents, surtout des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, des Indiens ont la parole, soit comme témoins ou dénonciateurs dans des pièces officielles (trente et un cas dont dix où l'interrogatoire se fait à l'aide d'un traducteur<sup>(19)</sup>) soit comme auteurs d'une pétition ou d'une lettre (six cas dont un seul autographe<sup>(20)</sup>); s'y ajoute le testament d'un cacique (doc. 168). Malgré le peu d'immédiateté de ces témoignages, C. peut montrer que certaines particularités dans les stratégies discursives ont survécu à la mise par écrit par des scribes professionnels espagnols [7]. Sa collection souligne en même temps que l'écrit semble rester pendant l'époque coloniale une affaire plutôt espagnole qu'indienne ou métisse<sup>(21)</sup>.

<sup>(19)</sup> Témoignages ou dénonciations: 56 (?), 83, 87, 152s., 171-173, 192, 239, 264s., 275s., 286, 305, 310-313, 315, 317; avec intervention d'un traducteur: 115s., 187-191, 240, 272s.

<sup>(20)</sup> Documents rédigés par des scribes: 35, 68, 72, 123, 294 (rangé par C. sous les autographes [757], mais le document conclut: *No sé firmar*); autographe: 253 (écriture d'un «semiculto»).

<sup>(21)</sup> Les métisses, *castizos* (enfants d'Espagnols et de Métisses), Noirs et Mulâtres apparaissent seulement comme témoins ou dénonciateurs (jamais avec un traducteur): *mestizos* 63, 96 (?), 138, 139, 161, 184, 199, 201, 221, 242, 314, 316; *castizos* 181, 230, 236; *negros* 93, 102; *mulatos* 95, 112 [cf. index n° 6, 753s.].

L'édition de C. permet enfin de s'interroger sur les méthodes d'analyse à mettre en œuvre pour une étude thématique sur des séries complètes d'archives. Ainsi, on pourrait réunir – surtout à partir de la mi-XVIIIe siècle – des renseignements sur la culture matérielle (qu'est-ce que transporte un *arriero*? [doc. 270], qu'est-ce que possède un homme sans fortune? [l'inventaire des objets trouvés dans la chambre de pension d'un prisonnier, doc. 250], et un homme riche? [l'inventaire post mortem des biens d'un évêque, doc. 260], qu'achète-t-on pour un repas? [doc. 284 ou les notes de commerce]); signalons la valeur toute particulière des inventaires et testaments relativement peu représentés dans la collection de C.<sup>(22)</sup>. Apparaissent également mais plus sporadiquement des éléments de la culture populaire comme dans le cas des chansons (obscènes et blasphématoires) d'arrieros [doc. 289s.].

Du point de vue linguistique, il serait enfin intéressant de relever dans des séries importantes de documents les indices de la vitalité des langues indiennes et de l'expansion de l'espagnol pendant l'époque coloniale en recherchant quelles catégories d'Indiens ont recouru à un traducteur et dans quelle région (cf. supra n. 19) et quelles catégories ont pu s'en passer, por ser vastamente instruido(s) en el idioma castellano [doc. 286, 303v7s.; de même doc. 192, 313, 317]. Autres domaines à prospecter pour une recherche sérielle: les toponymes ou les dénominations de métier.

Il conviendra en conclusion de féliciter Concepción Company ainsi que Chantal Melis pour leur contribution à l'étude historique de l'espagnol, une des plus importantes des dernières années et un premier jalon pour de futures recherches dans les Archives de l'Amérique hispanique.

Martin-Dietrich GLESSGEN

Ralf WEISSKOPF, System und Entwicklung der spanischen Orthographie, Wilhelmsfeld, Egert, 1994, VII + 218 pages.

L'orthographe espagnole, aurait-on pensé naïvement, est celle qui, par rapport aux systèmes graphiques des autres grandes langues romanes, se rapproche le plus de l'idéal de l'univocité phonographémique, et les grands ténors de la linguistique espagnole – comme Manuel Alvar – continuent à défendre cette interprétation: «Esta ortografía se acomoda muy bien a una realidad fonética, por más que se denuncien incoherencias (pero ¿son tantas? ¿Tan insalvables? ¿Tan inmotivadas?)»<sup>(1)</sup>. L'étude de Ralf Weißkopf par contre – une thèse de doctorat (préparée à Würzburg) dont

<sup>(22)</sup> De tels documents sont en même temps d'une grande richesse pour l'histoire du vocabulaire. Les neuf lignes d'un compte de frais de repas (doc. 284, de 1803) contiennent un mexicanisme d'usage (recaudo 'épices', attesté dans ce sens dans le Léxico Hispanoamericano depuis 1591) et cinq nahuatlismos dont les trois très connus chilis, chocolate et mecate (typique pour l'Amérique centrale, mecatl 1569 LH, mecate dep. 1587, DCECH; cf. SantM), mais aussi deux premières attestations (pipila 'dinde' [1898, Ramos y Duarte, SantM] et tonachiles 'sorte de chili' [cf. tornachile SantM; DRAE, tonalchile SantM]).

<sup>(1)</sup> Cit. apud Bustos Tovar, José Jesús de: *Grafética y grafémica*, in: *LRL*, vol. VI, 1, Tübingen 1992, pp. 69-76, p. 75 (article non utilisé par Weißkopf).

le nom du directeur n'est pas mentionné –, a le mérite d'attirer notre attention sur les nombreuses incohérences de l'orthographe espagnole telles qu'elles se reflètent dans le système actuel aussi bien que dans les discussions autour de la norme et de ses réformes, survenues tout au long de l'histoire de la langue; on finit par comprendre que les querelles entre anciens et modernes en matière d'orthographe ne sont ni une spécialité française ni – serait-on tenté d'ajouter – une particularité de la vie allemande de cette fin de siècle.

L'étude de Weißkopf se compose de deux parties, consacrées respectivement à l'analyse synchronique et diachronique. Dans la partie synchronique, l'auteur brosse le tableau des règles phonographémiques de l'espagnol, en faisant la distinction entre les règles principales («Hauptregeln») et les règles secondaires qui n'en sont pas puisqu'elles se définissent par leur caractère irrégulier («Die Nebenregeln sind damit unregelmäßig», p. 15). Ces règles, ou disons plutôt: ces correspondances plus ou moins systématiques entre phonèmes et graphèmes, sont établies sur la base de quelques traités d'orthographe connus(2) ainsi que d'un corpus lexicographique(3); elles sont résumées sous forme de tableaux (pp. 67-81; une cinquantaine de règles phonographémiques, une quarantaine de règles graphophonémiques), comprenant des formules qui décrivent des correspondances réciproques (du type:  $f \to < f$ ), des correspondances dans le sens phonème  $\rightarrow$  graphème (du type:  $|\theta\rangle \rightarrow \langle c\rangle /$ \_\_ /e,i/, <z> /\_\_ -/e,i/) et des correspondances dans le sens inverse (du type: <c $> \rightarrow /\theta /$  /\_\_\_ <e,i>, /G/ /\_\_\_+, /k/, etc.; le + symbolise la frontière syllabique). Chaque formule se voit accompagnée d'une indication statistique, mentionnant l'importance de sa représentation dans un corpus, restreint pour des raisons pratiques évidentes, à 2.500 mots, à savoir à l'ensemble des entrées contenues dans le dictionnaire de fréquence de Juilland / Chang-Rodriguez (dont un mot sur cinq est touché par les irrégularités formalisées grâce aux «règles secondaires»; cf. pp. 84 s.).

Il est légitime, bien évidemment, de se poser des questions quant à la représentativité d'une telle base qui semble exclure, a priori, la prise en compte statistique de graphies plus rares, contenues dans des mots appartenant à des registres plus marginaux – mais néanmoins importants – du vocabulaire. Peut-on ignorer, pour ne citer que quelques exemples, l'existence des graphèmes <tz> et <tx> pour /tʃ/, cantonnés, bien sûr, aux noms et lexèmes basques, mais certainement ancrés dans la compétence phonographémique du lecteur espagnol, vu leur représentation massive dans les médias: un CD-ROM du quotidien *El Mundo* (4), p. ex., contenant tous les articles du premier semestre 1996, permet de repérer 2.277 attestations du graphème <tx> et 2.461 du graphème <tz>. Le lecteur regrette, dans ce contexte, que l'auteur se soit limité à une étude située aussi nettement dans le domaine de la *langue* et que les phénomènes de la *parole* (écrite!) soient relativement peu traités. La correspon-

<sup>(2)</sup> Auxquels on ajoutera le manuel récemment paru de Alvar Ezquerra, Manuel / Medina Guerra, Antonia María: *Manual de ortografía de la lengua española*, Barcelona 1995, que Weißkopf, bien entendu, ne pouvait pas encore connaître.

<sup>(3)</sup> DRAE<sup>20</sup> 1984 et GDLE 1985 qui présente l'avantage d'offrir une transcription phonétique pour chaque mot-vedette.

<sup>(4)</sup> Mundired. Servicio electrónico de El Mundo: El Mundo. 1996. Primer semestre. Textos íntegros / fotos / portadas, Madrid 1996.

dance  $/\chi/$  - <h> dans des noms et emprunts germaniques (holding / $\chi$ óldin/, Heysel / $\chi$ éisel/)<sup>(5)</sup> n'est pas mentionnée, ni le «poder sugestivo de la h» avec lequel jouent des écrivains comme Cabrera Infante («su primera mutilación al ombre es la supresión ominosa de su hache»)<sup>(6)</sup>. On n'apprend rien non plus sur les emplois particuliers du graphème <k>, motivés par des connotations germano-slavo-basco-anarcho-exotiques (cf., p. ex., les graffiti, nés dans le milieu des *okupas*, comme: «No keremos karceles, keremos lokales»)<sup>(7)</sup>.

Si Weißkopf ne s'intéresse pas à de tels phénomènes «paranormaux», magistralement étudiés par Jacques de Bruyne, au moins aurait-il pu suivre, avec un petit peu plus d'enthousiasme, la trace des variantes graphiques, acceptées par la norme, dans les textes. Dire que, dans le cas de kiosco, kurdo vs. quiosco, curdo, l'usage varie entre les deux graphies («Meist schwankt der Gebrauch»; p. 26) semble quelque peu vague, à l'heure des corpus informatisés qui permettent des sondages plus précis; dans le journal espagnol sus-mentionné, p. ex. (El Mundo, janvier-juin 1996), kurdo (152 attestations) prévaut nettement par rapport au curdo (2 attestations) préféré par l'Académie, et à côté de l'hispanisation solidement implantée quiosco (72 attestations), la variante plus proche de l'original turc, à savoir kiosco, semble encore bien vivante (15 attestations) - et ceci malgré l'interdiction formelle dans le Libro de Estilo du même quotidien: «quiosco. No 'kiosco'»(8); la distance que gardent les journalistes par rapport aux normes promulguées par leur propre journal, se laisse d'ailleurs facilement illustrer par d'autres exemples: «biquini. No 'bikini'» (11 fois biquini, 17 fois bikini), «whisky. [...] No 'güisqui'» (12 fois güisqui, 59 fois whisky)<sup>(9)</sup>. Quoi qu'il en soit: les libros de estilo des différents journaux, souvent tenants d'une norme nettement moins tolérante que celle de l'Académie, auraient constitué une excellente source d'information pour notre auteur s'il avait voulu s'écarter quelque peu de la description du système proprement dit.

Mises à part ces remarques d'ordre méthodologique, la description des règles synchroniques par Weißkopf paraît solide et inattaquable; il va sans dire qu'un certain nombre de détails demanderont à être éclaircis ultérieurement. Ainsi l'auteur semble-t-il refuser – à juste titre (10) – le statut de graphème à  $\ddot{u}$  [20] pour formuler néanmoins une règle graphophonémique  $\langle \ddot{u} \rangle \rightarrow /u/$  [78]. Il faudrait également discuter du procédé circulaire qui consiste à utiliser l'orthographe comme critère lors de la délimitation ardue des phonèmes dans le domaine des semi-voyelles et semi-

<sup>(5)</sup> Cf. De Bruyne, Jacques: ¿Una desheredada del alfabeto español? (Acerca de la letra h en el español actual) [1986], réimprimé dans De Bruyne, J.: Eutrapelias del alfabeto español, Madrid 1995, pp. 13-37, p. 22.

<sup>(6)</sup> Cit. ibid., p. 33.

<sup>(7)</sup> Cf. De Bruyne, Jacques: La k: ¿hija natural o enfant terrible del alfabeto español? [1989], réimprimé dans De Bruyne, J.: Eutrapelias, op. cit., pp. 45-72, p. 61.

<sup>(8)</sup> El Mundo: Libro de Estilo. Coordinado por Víctor de la Serna, Madrid 1996, p. 269.

<sup>(9)</sup> Pour les deux citations, cf. ibid., pp. 183, 295.

<sup>(10)</sup> Cf. l'article important de Bustos Tovar (*Grafética y grafémica*, p. 71) cité ci-dessus, mais malheureusement non utilisé par Weißkopf.

consonnes (du type pie vs. yeso, etc.; «[es scheint uns] für den Zweck unserer Arbeit am vernünftigsten, sozusagen die spanische Orthographie selbst entscheiden zu lassen»; p. 38), et de formuler ensuite des règles phonographémiques en partant de l'existence des phonèmes ainsi délimités (cf., p. ex., pp. 72, 74). Il serait préférable, en plus, d'éviter la transcription /c/ au profit de /tʃ/ (beaucoup moins ambiguë - et conforme à l'usage dans les manuels plus récents que ceux utilisés par Weißkopf; cf. p. 12, n. 14)(11), de prendre également en considération la prononciation fricative  $\theta$  de  $\theta$ final (pour décrire cette constellation, l'auteur ne mentionne que le «cero fónico»; p. 36) et de distinguer, avec plus de netteté, les différentes catégories de la formation des mots (Weißkopf parle de «Komposita mit auf Konsonant endigendem Präfix», et cite comme exemples enriquecer ou alrededor, [62] qu'on hésiterait à ranger sous une telle catégorie). Dans le chapitre consacré aux particularités de la «variante andalouselatinoaméricaine» (on remarquera l'emploi, quelque peu osé, du singulier - et du terme «castillan» pour désigner l'espagnol de la norme madrilène; cf. pp. 105, 205) qui clôt la partie synchronique de l'étude, l'auteur traite des effets du yeismo et du seseo / ceceo sur l'orthographe, en renonçant, à juste titre, à la description des phénomènes eux-mêmes; les renvois bibliographiques sont pourtant d'une extrême maigreur (cf., p. ex., la Historia de Lapesa comme seule référence concernant le seseo; petit détail à corriger [113]: «am Silbenanfang /S/ implosiva»; à lire: «am Silbenende»). Le résultat - peu surprenant, d'ailleurs - selon lequel le locuteur andalou-latinoaméricain est fort désavantagé lors de la mise en écriture de son idiome («nicht unerhebliche phonographische Benachteiligung»; p. 115) nous amène vers la seconde partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire de l'orthographe et des tentatives de réforme.

Au début de cette seconde partie, Weißkopf retrace l'histoire des correspondances entre phonèmes et graphèmes [119-171], de ces fameuses règles donc qu'il avait présentées comme faisant partie du système de la langue moderne – ce qui soulève un petit problème d'ordre terminologique, voire même méthodologique: comment une telle règle, synchronique par définition, peut-elle avoir une histoire? Et si on prend le concept de phonème au sérieux, des formules du type: «la règle /a/ ↔ <a> remonte à l'époque romaine» («geht auf römische Zeiten zurück»; p. 122), paraissent quelque peu absurdes. Une cause d'insatisfaction autrement plus importante est l'étroitesse de la documentation bibliographique qui se fait ressentir d'une façon encore plus douloureuse que dans la partie synchronique: les renseignements sur les rapports phonographémiques à l'époque médiévale sont puisés parfois dans la Fonología de Alarcos ou dans les Orígenes, mais le plus souvent dans l'introduction d'un article de Rosenblat sur les idées orthographiques de Bello, datant de 1951; la source la plus récente concernant, p. ex., l'évolution de f- > h-, est un article de Tollis de 1971 [125]. Tous les résultats de la scriptologie moderne sont passés sous silence, les grammaires historiques récentes (Lloyd, Penny) aussi bien que les articles qui, dans le cas du problème de f- > h-, paraissent, depuis quelques années, en nombre croissant(12). Le recours à des sources peu actuelles peut aboutir à des

<sup>(11)</sup> Cf., p. ex., Quilis, Antonio: Fonética acústica de la lengua española, Madrid 1981; D'Introno, Francesco / Del Teso, Enrique / Weston, Rosemary: Fonética y fonología actual del español, Madrid 1995.

<sup>(12)</sup> Cf. – dans une seule revue! – des articles comme ceux de Blake, Robert: Ffaro, Faro or Haro? F Doubling as a Source of Linguistic Information for the Early

résultats légèrement inexacts, comme, p. ex., dans le cas de la confusion graphique entre <x> et <j> / <g> que Weißkopf date, avec Douglass<sup>(13)</sup>, au début du XVII<sup>e</sup> s. (pp. 163 s.), alors que des recherches plus récentes attestent la désonorisation et ses reflets graphiques (type *teoloxia* < *teologia*, *dijera* < *dixera*) déjà dans l'œuvre de Sainte Thérèse<sup>(14)</sup>. Ces nuances mises à part, le lecteur trouve, dans les pages de Weißkopf, un résumé succinct et fiable de ce qui a été dit ailleurs – et de façon plus détaillée – au sujet de l'évolution de l'orthographe espagnole.

Le deuxième volet de la partie historique de l'étude de Weißkopf comporte un tableau – ou plutôt une esquisse – des différentes tentatives de réformer l'orthographe espagnole [172-206], toujours présentées suivant l'ordre des règles établies dans la partie synchronique. Cette esquisse énumère les propositions et améliorations élaborées au sein même de l'Académie aussi bien que dans les grands traités d'orthographe, comme ceux de Nebrija, Alemán ou Correas, et mentionne également les réformes latinoaméricaines du XIXe s.(15). Mais une fois de plus, la documentation utilisée par Weißkopf paraît bien mince: les sources secondaires principales (les auteurs du XVe au XIXe s. ne semblent pas avoir été cités de première main(16) sont l'article sus-mentionné de Rosenblat (de 1951) et la thèse, également sus-mentionnée, de Douglass (de 1964); l'auteur ignore, par contre, le gros volume de Esteve Serrano(17), connu pour être «el trabajo más exhaustivo y serio hasta el momento sobre la historia de las teorías ortográficas españolas», «uno de los estudios más completos en torno a la evolución de la ortografía española»(18). Un ouvrage, de

Middle Ages, in: RPh 41 (1987/88), pp. 267-289; Torreblanca, Máximo: Sobre los orígenes de la distinción fonológica /f/: /h/ en el castellano medieval, in: RPh 45 (1991/92), pp. 369-409; Pensado, Carmen: Sobre el contexto del cambio F > h en Castellano, in: RPh 47 (1993/94), pp. 147-176. Les articles correspondants dans le LRL, vol. II, 2, Tübingen 1995, n'étaient évidemment pas encore à la disposition de Weißkopf.

<sup>(13)</sup> Weißkopf ne cite que la thèse de cet auteur (datant de 1964) alors que d'autres parmi ses publications auraient également mérité son attention; cf., p. ex., Douglass, R. Thomas: *The Letter H in Spanish*, in: *Hispania* 70 (1987), pp. 949-951; *Written Accents in Spanish to 1726*, in: *Hispania* 71 (1988), pp. 927-932.

<sup>(14)</sup> Cf. Penny, Ralph: *Gramática histórica del español*, Barcelona 1993, p. 98, qui se base sur les recherches de García Macho et Pascual. Cf. également Metzeltin, Michael: *Grafías y sonidos del castellano medieval*, in: *LRL*, vol. II, 2, Tübingen 1995, pp. 550-564 (p. 558: «hacia fines de la Edad Media»).

<sup>(15)</sup> A côté de Bello et Sarmiento – cf. pp. 178-182 – il aurait été possible de citer d'autres auteurs comme, p. ex., Fernando Araujo avec ses *Estudios de fonétika kastetana*. Edizión ispano-amerikana en Ortografía reformada kosteada por barios ilustrados neógrafos de Chile, Santiago de Chile 1894.

<sup>(16)</sup> Même le *Diálogo* de Valdés, dont les éditions modernes ne font vraiment pas défaut, est cité d'après Rosenblat; cf., p. ex., p. 194.

<sup>(17)</sup> Esteve Serrano, Abraham: Estudios de teoría ortográfica del español, Murcia 1982.

<sup>(18)</sup> Hernández Terrés, José Miguel: [CR de Esteve Serrano], in: *RFE* 67 (1987), pp. 178-181, p. 178; Alvar Ezquerra, M. / Medina Guerra, A. M.: *Manual de ortografía de la lengua española, op. cit.*, p. 9, n. 9.

dimension comparable, concernant les débats menés au Chili - à savoir celui de Lidia Contreras<sup>(19)</sup> – n'était probablement pas encore à la disposition de l'auteur; mais cette excuse ne semble guère valable pour ce qui est des nombreux travaux préalables de la spécialiste chilienne en matière d'orthographe(20) dont Weißkopf n'a pas du tout pris connaissance. Vu ces lacunes bibliographiques, le lecteur ne pourra pas non plus cacher une certaine méfiance à l'égard de la présentation de la discussion actuelle autour de l'orthographe espagnole. Lorsqu'il est question des prises de position récentes («in neuerer Zeit», «inzwischen»; p. 201), les sources les plus actuelles datent de 1981; l'ouvrage de Martínez de Sousa de 1991(21), par contre, est énuméré dans la bibliographie, mais ne paraît pas avoir été utilisé dans les contextes où il aurait été indiqué d'y recourir. Un article aussi intéressant que celui de Raúl Ávila(22), qui, partant de l'analyse des fautes d'orthographe («lapsogramas») d'enfants mexicains, élabore un nouveau projet de réforme, n'a pas non plus été pris en compte par Weißkopf - et ceci malgré l'expérience pittoresque qui consiste à employer cette orthographe dans la conclusion même de son article. Ainsi peut-on lire dans la prestigieuse Nueva Revista de Filología Hispánica que «kizás sea realmente nezesario konsiderar la posibilidad de simplifikar las normas ortográfikas de la lengua española»(23).

La présentation des tentatives de réformes orthographiques n'est pas exempte de prises de position personnelles de la part de l'auteur – que l'on ne sera pas toujours enclin à partager, lorsqu'il trouve, p. ex., que le remplacement du digraphème <qu> par <q> constituerait une mesure remarquable («[diese Ideen] imponieren»; p. 189): on sera en droit de demander si ce digraphème pose vraiment problème aux élèves hispanophones. En même temps, on ne manquera pas d'être touché par l'optimisme inébranlable, frôlant parfois la naïveté, de certains propos et de certains espoirs de l'auteur, qui croit toujours à la possibilité d'une restructuration profonde de l'orthographe espagnole («sollte es eines Tages wirklich einmal zu einem Umbau des spanischen Schriftsystems kommen», p. 199), qui croit même à une réforme internationale, basée sur le principe de l'univocité phonographémique et applicable à toutes les langues du monde («(im Idealfall) eine [Orthographie] für alle Sprachen dieser Welt»; p. 199; cf. la description d'une «world orthography»; p. 203). La violence, par contre, des débats suscités, ces derniers temps, par les modestes propositions de réformes, somme toute marginales, de l'orthographe française ou allemande, laisse présager que les sociétés des pays hispanophones ne seraient pas moins inertes que celles des autres pays occidentaux lorsqu'il s'agirait de réaliser quelques-unes parmi les idées exposées par Weißkopf.

<sup>(19)</sup> Historia de las ideas ortográficas en Chile, Santiago de Chile 1993.

<sup>(20)</sup> Une douzaine de ses articles, parus entre 1967 et 1990, donc théoriquement accessibles à Weißkopf, ont été réunis récemment dans Contreras, Lidia: *Ortografía y grafémica*, Madrid 1995.

<sup>(21)</sup> Martínez de Sousa, José: Reforma de la ortografía española. Estudio y pautas, Madrid 1991.

<sup>(22)</sup> Ortografía española: estratificación social y alternativas, in: NRFH 40 (1992), pp. 649-672.

<sup>(23)</sup> Ibid., p. 665.

Son étude, quant à elle, constitue une contribution précieuse à la description et à la formalisation des règles synchroniques de l'orthographe espagnole. Peut-être le lecteur aurait-il souhaité plus de renseignements sur des détails en marge du système proprement dit que seul un examen attentif de la réalité textuelle aurait fait ressortir. En échange, le lecteur se serait volontiers passé d'une partie diachronique peu originale qui dissimule le vrai mérite de la thèse: celui d'avoir créé les bases nécessaires pour permettre l'élaboration, non de nouvelles tentatives de réforme, somme toute utopiques, mais plutôt d'un programme pédagogique utile à l'enseignement de l'orthographe existante. Les recherches ultérieures dans ce domaine devront prendre en considération la thèse de Weißkopf.

Alf MONJOUR

## **DOMAINE GALLO-ROMAN**

Französisches Etymologisches Wörterbuch, eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes von Walther von Wartburg (†), publié sous la direction de Jean-Paul Chauveau, Fascicule n° 154, tome XXV, Zbinden 1996, pp. 689-808.

Les 119 pages du nouveau fascicule présentent les étyma latins et préromans du premier volume du FEW, où la partie englobant atrium - auctor ne dépasse cependant pas six pages. Cela reflète bien l'état de la documentation, dont on dispose aujourd'hui, et en même temps, l'énorme travail de rédaction que des articles, souvent de plus de vingt pages, demandent de la part du rédacteur. Le lexicologue ne cessera de chanter l'éloge de cette refonte si bien faite, mais il faut bien dire aussi, que plus l'ouvrage avance plus le lecteur et surtout l'étudiant non initié, qui doit assez souvent consulter le FEW durant ses études, peine à déchiffrer les sigles. La bibliographie (Beiheft) a paru en 1956 et un supplément en 1959. Il nous manque donc presque quarante années, pendant lesquelles tant de nouvelles études, de revues et de dictionnaires ont été introduits sous forme de sigles au FEW, sans que la bibliographie ait été mise à jour, afin de tenir le lecteur au courant de la siglaison bibliographique et lui faciliter la consultation de l'ouvrage. Pour les sigles se référant à l'ancien français, on peut toutefois consulter le Complément bibliographique du DEAF, paru en 1993, et ses concordances bibliographiques (pp. 598-610), mais ce détour est souvent trop ennuyeux pour une consultation rationnelle et le DEAF ne comprend qu'une seule époque de la langue française. Dans l'équipe du FEW, il y aura certainement quelqu'un pour transformer le fichier bibliographique existant en une belle bibliographie et pour la publier en l'honneur de l'ouvrage et au profit de la recherche et de l'enseignement.

Lothar WOLF

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, G9-G10 (grometel - gyri), Tübingen, Max Niemeyer, Les Presses de l'Université Laval, 1995, col. 1465-1724 + feuillet i-xii.

Le DEAF est un dictionnaire bien connu des lecteurs de la RLiR qui ont suivi

ses avatars depuis la parution des fascicules G1-G3 en 1974<sup>(1)</sup>. Par conséquent, on ne reviendra ici ni sur l'histoire – compliquée, il est vrai, – ni sur la conception linguistique de cet ouvrage. La meilleure nouvelle de G9-G10 n'est peut-être même pas contenue dans les colonnes denses consacrées aux familles de mots allant de *grometel* à *gyri*, mais bien dans le feuillet qui leur fait suite: en effet, les deux fascicules mettent enfin un terme au premier volume qui s'intitule donc «G, 1974-1995».

Le DEAF, une fois terminé, sera le meilleur dictionnaire de l'ancien français. Cette phrase peut paraître ironique ou même sarcastique à plus d'un; mais telle n'est pas du tout la pensée du recenseur. Venu après le Godefroy, après le Tobler-Lommatzsch, après le FEW, le DEAF n'avait pas le choix s'il voulait faire œuvre utile et en même temps scientifique. Ses rédacteurs étaient bel et bien obligés d'accumuler et de réviser tout le savoir et tout l'art lexicographique des meilleurs historiens de la langue française depuis Adolf Tobler, élève direct de Frédéric Diez, jusqu'à Walther von Wartburg et à Erich Lommatzsch. Mais, pour ce faire, il y avait et il y a un prix à payer. Ce prix consiste d'abord dans l'abnégation professionnelle la plus totale dans un monde scientifique et universitaire, où le plus souvent le travail de bénédictin n'est plus exécuté par des moines pieux qui visent plus loin que le siècle; mais ce prix consiste aussi dans la patience presque inhumaine qu'il faut demander non seulement à une équipe de lexicographes dont l'ouvrage s'avance inévitablement d'une façon assez, pour ne pas dire très lente, mais aussi aux organismes directeurs et distributeurs de fonds. Le bureau du DEAF dispose, depuis 1991, de trois postes et demi de rédacteurs ainsi que de fonds supplémentaires pour étudiants; par les temps qui courent, ce n'est pas peu, c'est même beaucoup, et la communauté scientifique est en droit de demander des comptes aux responsables d'une entreprise aussi «vorace» en hommes et en moyens financiers.

On retrouve dans G9-G10 les mêmes qualités d'exactitude philologique et linguistique, la même probité intellectuelle que l'on a appréciées dans les fascicules antérieurs. Même si les notices étymologiques approfondies et développées qui font suite à chaque mot-vedette restent l'élément central de l'ouvrage (v., p. ex., l'excellente mise au point pour guai (2), col. 1522-1526, due à F. Möhren), le DEAF se transforme – qu'il le veuille ou non – en un dictionnaire synchronique de l'ancien français. En effet, les rédacteurs affinent de plus en plus la microstructure des articles et enrichissent leurs définitions d'un nombre chaque fois plus grand d'exemples. Dans ce sens, il saute aux yeux que le DEAF emboîte le pas au Tobler-Lommatzsch, ce qui est au moins implicitement reconnu par les rédacteurs du DEAF qui ont l'honnêteté de signaler non seulement *in toto* qu'ils reprennent tel ou tel article du Tobler-Lommatzsch, mais aussi un très grand nombre de ses défini-

<sup>(1)</sup> V. les c.-r. de Pierre Rézeau, *RLiR* 40 (1976), 226-228 (G1-G3), G. Roques, *RLiR* 47 (1983), 457-459 (G4); *RLiR* 52 (1988), 510-512 (G5); *RLiR* 54 (1990), 589-591 (G6); G. Roussineau, *RLiR* 59 (1995), 309-311 (G8).

<sup>(2)</sup> Quant au rapprochement avec l'espagnol *huevo* var. *güevo* (pour expliquer *vae* > [wai] > [gwai]), voir aussi Rafael Lapesa, *Historia de la lengua española*, Madrid: Gredos <sup>9</sup>1981, 468 n. 6.

tions<sup>(3)</sup>. Prenons le cas de l'article *gros, adj.* (col. 1477-1483), où les trois acceptions et la grande majorité des sous-acceptions se trouvent déjà chez Lommatzsch, même si l'ordre choisi n'est pas du tout le même. On souhaiterait donc que M. Städtler donne une suite à sa «caractérisation contrastive» du FEW et du DEAF (*Cahiers de lexicologie* 69 (1996), pp. 145-147) en comparant DEAF et Tobler-Lommatzsch dont il semble de plus en plus apprécier les qualités<sup>(4)</sup>.

Le Tobler-Lommatzsch est un dictionnaire philologique qui vise à définir et situer les mots dans leurs contextes<sup>(5)</sup>; il est philologique aussi par sa façon de contrôler et de critiquer les sources. Le DEAF va beaucoup plus loin dans cette direction en vérifiant systématiquement les cas difficiles sur les manuscrits, procédure qui lui permet de corriger bon nombre de mauvaises lectures (v., p. ex., \*grumbaz, lire guindaz, col. 1515-1516). Peut-être pourrait-on faire mieux encore en soumettant non seulement les éditeurs modernes à la critique, mais aussi les copistes anciens. M. Städtler a vérifié sur la reproduction du manuscrit que la forme hapax gronce (col. 1469) s'y trouve et qu'elle est «bien lisible»; ronce, dit M. Städtler, «conviendrait sur le plan sémantique, mais le g- ne s'explique pas.» En relisant le contexte, il me semble fort possible d'envisager une faute du copiste, qui en sautant avec les yeux du mot ronces au mot grange aurait été amené à écrire gronces par anticipation («Et si vailent li brues, les gronces, li maisons et li grange .vii. l. de forts chaucun an»)<sup>(6)</sup>.

Le DEAF, venu si tard après les grands dictionnaires cités plus haut, est un «dictionnaire de dictionnaires». De là cette longue série de remarques du genre «à corriger», «erroné», «à supprimer» qui parsèment ses colonnes un peu partout. Nous en savons gré à ses rédacteurs méticuleux qui ont le grand mérite de faire le point sur une discipline si fondamentale pour l'histoire de langue française et en constante évolution (par l'accroissement et l'amélioration des matériaux ainsi que par la modification des points de vue) et d'établir les standards pour toute entreprise de lexicographie historique à venir. Souhaitons que le DEAF continue à bénéficier du soutien financier dont il a besoin, mais souhaitons aussi qu'il accélère son rythme de publication, afin que la communauté scientifique ne soit pas obligée d'attendre 20 ans pour voir paraître le volume «H»<sup>(7)</sup>.

Franz LEBSANFT

<sup>(3)</sup> Le DEAF reconnaît explicitement qu'il emprunte sa lemmatisation au Tobler-Lommatzsch, lemmatisation qu'il corrige le cas échéant, v. p. ex. *gornaut* (DEAF, col. 1476) vs. *gornal* (TL IV, 454); pour *grommer* (col. 1467), on aurait souhaité une explication justifiant le maintien de la consonne double, cp. TL IV, 692 *gromer*.

<sup>(4)</sup> M. Städtler, assez et injustement sévère à l'égard de TL XI, fascicule 88 (*Vox Romanica* 49/50 (1990/91), 524-527), a corrigé son jugement plus tard (TL XI, fascicule 89, *Vox Romanica* 51 (1992), 284-288; TL XI, fascicule 90, *Vox Romanica* 53 (1994), 350-353.

<sup>(5)</sup> V. l'article de mon regretté maître Hans Helmut Christmann, «Philologie oder Sprachwissenschaft? Zum Altfranzösischen Wörterbuch (Tobler-Lommatzsch)», in: Homenaje a Hans Flasche, éd. Karl-Hermann Körner et Günther Zimmermann, Stuttgart: Steiner 1991, 572-584.

<sup>(6)</sup> V. aussi, pour les problèmes de fond, Martin-Dietrich Gleßgen/Franz Lebsanft (édd.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen: Niemeyer, 1997.

<sup>(7)</sup> Voir, depuis, DEAF, H 1 (h-hardi<sup>1</sup>), Tübingen, Niemeyer, 1997.

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, H1 (h - hardi¹), Tübingen, Max Niemeyer, 1997; col. 1-188.

A peine ont-ils terminé le volume G avec le fascicule G9-G10 (v. ci-dessus et RLaR 101, 237) que Frankwalt Möhren, Thomas Städtler, Stephen Dörr, Martina Fietz-Beck et leurs collaboratrices nous offrent maintenant le premier fascicule du volume H. On retrouve ici les fruits de leur travail qui est devenu une tradition: réflexion approfondie sur l'étymologie (voir *hardi*<sup>1</sup>, etc.), précision sur l'évolution des emplois, critique des sources (voir 45, 34 où l'on a une liste d'éditions qui ont confondu *dehé ait* loc.verb. et *deshait* s.m. malgré G. Paris R 18, 469; en 74, 19 l'article *haistaut* de TL 4, 841, 35 est supprimé, etc.), dégagement d'un sens principal qui sous-tend les occurrences variées (77, 31 *hait* où la distinction traditionnelle de «joyeux» et «en bonne santé» est abolie<sup>(1)</sup>), examen minutieux des hapax (98, 30 *haleïz* ds GGuiW, etc.). Quand on pense au nombre restreint des rédacteurs, on ne peut qu'admirer le rythme accéléré de leur publication qui semble être en un sens comme un contre-la-montre (voir 168, 50 et 175, 45 où Fr. Möhren avoue que «faute de temps» il n'a pas pu faire tout ce qu'il voulait). Parmi les articles très riches, on notera en particulier tout un ensemble d'interjections (*ha, haa, haé, hahai, hai, hai, haio, han, hara*) qui sont examinées avec brio.

La tradition ne veut pourtant pas dire une sclérose; au contraire, le souci de l'innovation et de la perfection est constant dans le DEAF. On constate en effet dans le présent fascicule l'introduction de plusieurs nouveautés, qui permettront aux lecteurs assidus et occasionnels de mieux comprendre la richesse des informations contenues. D'abord les entrées sont imprimées en plus grands caractères et séparées du corps des articles. Ensuite, de nombreuses notes infrapaginales sont introduites; elles sont loin d'être secondaires et contiennent souvent des renseignements de premier ordre. Voir par exemple 36, n. 4 sur la bonne leçon du ms. d'Oxford de CheViv haine; - 59, n. 6 sur l'emploi de grande haïn ds HugCapL 6092 (= HugCapLb 6091 mais sans commentaire), unique attest. en dehors de francoit.; - 101, n. 1 précision sur le sens de corterie; - 104, n. 2 attestations précoces de couronne «halo» ds MahArE; - 134, n. 5 particularité de la leçon de Guiot herneschier face à deshenechier qu'il n'a pas compris; - 134, n. 8 localisation de Flore en Haute-Bretagne à partir d'un examen de la leçon deshanacher et des variantes. La troisième nouveauté consiste à présenter une liste de formes conjuguées. Il s'agit ici du verbe haïr (47-50) dont la liste servira de modèle aux éditeurs de textes qui se contentent trop souvent de donner dans leur glossaire la forme reconstituée de l'infinitif en oubliant de la mettre en crochets; je me permets d'ajouter à la liste hech ind. prés. 1 ds JourdBlAlM 6903; heient ind. prés. 6 ds EpMontDeuH V5, 2; heant part. prés. ds JourdBlAlM 357. Enfin, la localisation des mots est soulignée plus que dans les premiers fascicules. Cet effort se remarque non seulement dans le très long article hara<sup>1</sup> (v. 159, n. 8), mais aussi dans des articles plus courts, voir haigne<sup>1</sup>, halot, hamestoc (sur 148, 10 flandr. hape, on signalera que Gdf 4, 416b en cite plusieurs attest. en mfr. dont FroissChron, cf. G. Roques ActesMfr<sup>2</sup> 5). Il en va de même pour les mots agn.; dans ces cas-là, il faut souligner que les citations sont heureusement plus nombreuses et plus larges que dans AND; voir habredache, handhabbynde. Il ne faut pas oublier que le présent fascicule contient des ajouts au volume G, ainsi 20, 32 gachié «détrempé (plâtre)» pour G 346, 14; – 148 n. 2 complète G

<sup>(1)</sup> Mais on a le syntagme *haitiet u malade* dans un chirographe de Sebourg daté de 1377, publié ds Mél. Lucie Fossier 225 (cf. MélShimmura 117).

414, 23. On pourra noter d'autres compléments: 67, 28 goupil hairé qui «paraît être employé pour désigner le loup-garoup» pour G 1072 (où l'on peut ajouter la forme coupil LeVerM 540a s.v. vulpes [= Dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver, éd. B. Merrilees et W. Edwards, 1994]); – 187, 39 le syntagme eswardeur des pais n'est pas relevé en G 212, cf. G 179, 39 wardour de la pais.

Les sigles sont déjà familiers. Naturellement on a ici de nouveaux sigles que chacun consignera dans son exemplaire du DEAFBibl: BelleHelR en 22, 21 = éd. Cl. Roussel (v. RLiR 60, 293); – DoonMay¹Pi⁰ en 21, 25 = la thèse de M.-J. Pinvidic (Aix-en-Provence, 1995); – FennisGal en 75, 35 (et déjà en G) v. RLiR 60, 257; – FolTristOxfS en 128, 36 = éd. I. Short, 1993; – ProprChosSq en 72, 29 = éd. S. Sandqvist (v. RLiR 61, 291 et 319); – SalutEnfA et SalutEnfBF en 22, 29 et 32; – SilenceR en 25, 35 = éd. Roche-Mahdi, 1992; – TroilusB en 17, 46 = éd. G. Bianciotto (corr. RLiR 60, 306); – YvainM en 5, 2 et 35 = éd. K. Meyer (v. RLiR 60, 609). Puisqu'on ne peut pas demander à la rédaction du DEAF la publication fréquente de compléments bibliographiques, il est souhaitable que les auteurs des CR glissent le sigle du DEAF, comme le font les rédacteurs eux-mêmes, G. Roques et quelques autres (²).

Les attestations «charnières» sont bien dégagées. A côté des premières dates, on doit en effet s'intéresser au «décès» de mots pour reprendre l'expression de G. Straka. Ici les dernières attestations sont notées avec minutie. Voir en 91, 27 la date de 1468 qui correspond à JAvesnesFilleB. Cette précision des dates permettra aux lecteurs d'être attentifs à la survie des mots et de relever éventuellement des attestations plus tardives: ainsi 51, 29 faire a haïr (dernière attest. = 13e s.), aj. 1440 LeVerM 340b s.v. odibilis; - 51, 38 haï part. passé adj. «haïssable» (dernière attest. = ca. 1224), on lit loy haïe ds JourdBlAlM 4343, 8782; – 51, 49 la gent haïe (dernière attest. = 13° s.) se lit ds JourdBlAlM 2739, etc.; - 112, 42 hamie (dernière attest. = déb. 15e s.), on ajoutera LeVerM 68b s.v. clatrus et 428b s.v. repagulum; doc. 1493 ds DebrieGlossMPic (v. RLiR 51, 633). Il y a parfois des cas où l'on ne voit pas à quels textes correspondent les dernières dates: en 56, 2, à quel texte la dernière attest. de mal dehé «1re m. 15e s.» correspond-elle? On aimerait bien le savoir parce qu'on lit mal dehé ds JourdBIAIM 1053, 1097, etc.; - 72, 40 haise (dernière attest. = 1493, est-ce Cout. de Boulenois ds Gdf 4, 401c?), on peut ajouter 1479-80 hayse DespyJauche 203-2 (= G. Despy, Les Campagnes du Roman Pays de Brabant au Moyen Age: La Terre de Jauche aux XIVe et  $XV^e$  s., 1981); – 125, 2 hanepier «crâne» (dernière attest. = 1453, ds quel texte?), le mot se lit ds JourdBlAlM 13534, 20824; - 188, 36 hardïement «sans être intimidé, avec courage» (dernière attest. = ca. 1365), on peut ajouter QJoyesR 15, 63 (= QJoyesC 15, 56).

Quelques remarques au fil de lecture<sup>(3)</sup>: 2, 35 *hannote* qu'on lit dans DeschQ 7, 273 (cité aussi en 135, 28) ne semble pas figurer dans ce fascicule; –8 s.v. *hache*<sup>1</sup>, aj. mfr. *hache*-

<sup>(2) [</sup>L'usage des sigles désignatifs d'éditions de textes médiévaux étant appelé à s'étendre dans la mesure où ils facilitent la circulation de l'information et ceux du DEAF ayant fait leurs preuves, il serait souhaitable que les principes de leur confection fussent clairement explicités. J'ai d'ailleurs le projet d'organiser à Nancy, au printemps 1999, une réunion de travail autour de ce thème où se retrouveraient les responsables des centres lexicographiques travaillant sur le gallo-roman médiéval (DEAF, DMF, TL, AND, DOM, DAO-DAG, FEW). G.R.]

<sup>(3)</sup> Quelques coquilles: 6, 27 LancFr<sup>2</sup> l. LancM, il s'agit de l'éd. Méla (v. RLiR 59, 620 n. 2); – 27, 10 et 24 SGregLégA<sup>1</sup>S l. SGregA<sup>1</sup>S; – 27, 36 PercB 991 var. est à suppri-

reau s.m. «petite hache» 1456 doc. (TLF v. aussi DuPineauR), JMichelJ 28078 (passage cité par GdfC 9, 741c d'après une éd. de 1542); - 13, 3 est-ce ici qu'on ajoutera dehache ind. pr. 3 «tirer» qu'on lit ds MelusCoudrR 4704PS? Ou plutôt dans un article à venir qui comprendrait haschiere, haschiee, etc. (cf. FEW 16, 172a-b qui cite mouz. hachie, gaum. hatchi et où l'on ajoutera ca. 1280-1337 anc. wallon haserez DW 1, 142-143)? Cf. aussi hacher «arracher» chez Villon, v. VillonTestR 952n (qui cite Gerson); P. Demarolle MélLanly 89-91 (qui se réfère aussi à FEW 16, 176a); aj. 1 ex. ds CleresNoblesFemmesB 1, 106, 50 (= Boccace [trad. de], Des cleres et nobles femmes, éd. J. Baroin et J. Haffen, Besançon, 1993-95) et 1 ex. ds MistSRemiK 1528 (= Le Mystère de saint Remi, éd. J. Koopmans, Genève, 1997); - 16, 25 s.v. haé, est-ce ici qu'on ajoutera haeci «?» DoonMay¹Piº D159? - 18, 7 préciser que la définition de hagart «incertain, muable [, qui n'est pas fixe]» se lit ds TroilusM 119 n. 9 et que TroilusB traduit le mot par «farouche, sauvage»; - 22, 38 Froiss (= FroissS 2, 293, 68 cité par TL 4, 818, 30) correspond à FroissLyricM p. 114, 69 (= R. R. McGregor, Jr., The Lyric Poems of Jehan Froissart, 1975); de même 22, 50 FroissS 2, 299, 49 correspond à FroissLyricM p. 119, 49; une concordance entre FroissS et les diverses éd. récentes serait bienvenue; - 26, n. 5 le jeu de mots sur la mer, amer et a(i)mer de Tristan, aj. le nouveau fragment de TristThom ds R 113, 289-319; - 30, 37 haie «épine dorsale», pourquoi l'ex. de DoonMayP (= DoonMay¹Piº A4851) cité par TL n'est-il pas repris ici? – 31, 11 haiere, aj. Chandos Prince Noir T v. ZrP 92, 648; – 35, 18 haigne<sup>2</sup>, aj. hine PercefT 4266n; - 39, 3 dehaignier v.r. «se consumer» aj. YsayeTrG 16b (leçon vérifiée sur le microfilm) «se chamailler» v. RLiR 60, 296; – 42, 31 signaler que Gdf 4, 400c cite JourdBlAlM 4857; - 43 s.v. haïr, pourrait-on ajouter ici mfr. haidroit «celui qui hait la justice» (v. FEW 16, 179a)? On a ds MistSRemiK la vie Hedroit (3175), ung tour de Hedroit (3570), Hedroit (3856); - 51, 11-15 les exemples de haïr qn de la teste a couper semblent plutôt être à rattacher à «haïr + syntagme renforçant la valeur affective de l'énoncé»; - 53, 23 à côté de haïsseur, on a haineur ds LeVerM 340b s.v. oditor; - 54, 20 signaler que l'attestation unique de Dieu li dont mal hé ds LionBourgAlK est dans un vers faux; -55, 14 l'attest. de Pères ds Gdf 2, 593c correspond à PèresL 16751 Dehez ait amis qui ne valt; -59, 4 aj. comme proverbe Haine de prince signifie mort d'omme BEC 60, 584, n° 303 (ms. R de ProvM, mais non repris par Morawski); - 61, 27 aj. hainneusement ds LeVerM 340b s.v. odibiliter et odiose et 350a s.v. ose; – 61, 36 aj. hainneusetés ds LeVerM 340b s.v. odibilitas et odiositas; - 62, 16 s.v. enhaïr, aj. enhaïe part, passé adj. ds voie enhaïe BaudCondS cité par TL 3, 419, 1 et enaïe ds roche enaïe JourdBlAlM 13930; - 62, 48 s.v. entrehaïr, aj. au mort s'entrehayent DonatOxfS 44; - 79, 38 s.v. hait, aj. MistSRemiK 11648 de bon hait, 8506 de si bon het; -80, 49 aj. comme proverbe Son bon hoste doibt on haitier BEC 60, 598, n° 717 (non repris ds ProvM); – 87, 8 et 88, 6 l'attest. de Perc (= PercP 5110) ds TL se lit ds PercB app. 2, v. 10 (interpolation du ms. P); – 90, 21 s'agit-il d'un proverbe? 91, 14 enhaitier aj. (une pénultième attest.?) LeVerM 155b s.v. exhilaro et 207a s.v. hilaro; on peut y ajouter un hapax enhaitemens s.m. LeVerM 207a s.v. hilaratio; - 92,

mer, on a PercH 991 var. en 27, 25; – 38, 50 supprimer «et RLiR 60, 296» qui répète la ligne précédente; – 48, 27 AlmonFlH l. AimonFlH; – 50, 1 et 129, 8 ChGuillSu l. ChGuillSd; – 56, 38 AliscRe l. AliscRé; – 71, 38 une l. un; – 79, 14 et 121, 2 abés l. prob. abes; – 82, 30 et 41 mettre en italique hait; – 84, 49 d'autre l. d'un autre (cf. 82, 54); – 90, 53 correcte l. correct; – 98, 43 indice un l. indice pour un; – 112, 38 l. 3, 101; – 114, 30 FroissChronAnD l. FroissChronAmD, s'agit-il de l'attest. ammiaux pl. qu'on lit § 215, 15? – 114, 45 un l. une; – 118, 54 du l. dû; – 152, 8 PropChosMirK l. ProprChosMirK.

19-20 JerusH 2288 correspond à JerusT 2518 rehaitier (sans var.) et JerusH 2811 à JerusT 3056 var. D renhaitier; - 92, 45 la citation de MaugisCC1 correspond à MaugisV 7406 (qui n'a pas relevé la forme renheitier du ms. C); - 97, 42 aj. NP 1410 Martin lu Hallier, etc. ds HerbillonNFBelg 386b (= J. Herbillon et J. Germain, Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane et dans les régions limitrophes, 1996); - 99, 28 haler, v. RLiR 53, 583 sur le caractère régional du mot à l'époque de DialGregEvrS et renvoyer aussi à FennisGal; - 106, 39 aj. halot «têtard de saule, ou branche» JAvesnesProprF CXXI, 9 (passage cité par Gdf 4, 401a) et renvoyer aussi à FlutreMPic; -111, 54 aj. 1380 Jehan Hameide, etc. ds HerbillonNFBelg 387a; - 120 pour les formes de hanap, aj. DolopL 1223 henais, 1629 henpnap, 1629A hanast, 2387 hempnas (= Herbert, Le Roman de Dolopathos, éd. J.-L. Leclanche, Paris, 1997); par ailleurs, on peut relever (ou renvoyer au futur art. clavel) hanap a clavel BrunMontM (cf. TL 2, 468, 43); - 121, 38 pour le sens fig. de hanap, aj. MistRésAngS 3282; - 122, 11 hanepee aj. SGraalIVEstP 298, 2 (gloss. mq.); LeVerM 65a s.v. ciphicipium; - 123, 26 la citation de SGraal ds Gdf est un passage correspondant à SGraalIVEstP 298, 2; - 128, 37 avoir le cuer lonc de la hance, cf. M. Plouzeau Senefiance 30, 275-296; - 135, 22 l'attest. de hannequin «enfant turbulent (?)» ds AndrVigneSMartD 1609 est-elle à ranger ici? cf. G. Roques ActesMfr<sup>3</sup> 112; - 136, 18 ds LeVerM aussi haneton traduit lt. brucus; - 138, 27 cf. A. Henry RPh 26, 239-40 sur la distribution de hanon (norm.) et de henon (pic.); -142, 5 sur la distinction de hansage et de hausage, on peut se demander s'il ne sera pas possible de concevoir un sens figuré de hansage quand on a l'expression paier la hanse chez Coincy (traduite en 143, 17 par «s'acquérir [l. s'acquitter (?)] d'une dette»)(4); - 149, 18 aj. MonRainCB 6879, MonRainDB 6879 var. (en parlant d'un cheval); - 149, 30 on pourra ajouter haper l'air loc.verb. «respirer un bon coup» FlorOctAlL B14712, RenMontBV, v. RLiR 56, 636; - 152, 42 aj. 12e s. Hubertus Hapart, etc. ds HerbillonNFBelg 390b; - 154, 10 à côté de hapegoubet, on pourrait ajouter Happelart NP ds MistSRemiK 12017; - 161, 37 est-ce ici qu'on mettrait enharer (sens?) MonRainDB 7104.1E, 7105E? Ou bien le mot serait-il à rapprocher de ennavrer «blesser» FEW 16, 594b? – 164 hari, aj. MistRésAngS 9004, MistSRemiK 5020, 9817; – 167 haro, aj. DonatGS 59; - 169, 18 SGermer se lit maintenant ds l'éd. N.-O. Jönsson (= PBeauvGerJ, v. RLiR 61, 584) et le passage cité ds la n. 40 correspond à PBeauvGerJ 783-784; – 187, 12 le passage de RenR Fortune torne as hardiz, Si con tesmoingne li escriz pourra être mis en 187, 24 sous la rubrique du prov. Fortune aide aux hardis (1314-1512) et considéré comme une 1re attest.; on ajoutera un autre proverbe Hardi menga le pourcelet ds 1456 JMielotProvU 119 (= ZfSL 24, 1, 194; ms. S de ProvM mais non repris par Morawski); -188 comme prov. comprenant hardiement on peut ajouter Hardyement peult chevaucher qui en sa maison set estre bonne garde ds Percef1 (v. RLiR 30, 100, n° 126) et Hardyement se combat qui sent avoir bonne cause ds Percef6 (ibid., n° 127).

Enfin l'appel qu'on lit à la 4e page de la couverture est à reproduire dans de bonnes revues scientifiques et tous les travailleurs sérieux devront y répondre. Le DEAF qu'il faut lire et relire sans cesse mérite une «aide désintéressée» de «chercheurs et d'amateurs de la langue».

Takeshi MATSUMURA

<sup>(4)</sup> Cf. la mors prant partout son paisaige DolopL 11416; nuz hons n'y entera sans paiier le wignage JourdBlAlM 17371-72.

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français. Index G par Martina FIETZ-BECK, Tübingen, Max Niemeyer, 1997, X + 237 pages.

Pour couronner le volume G du DEAF qui vient d'être achevé, Martina Fietz-Beck nous propose ici son complément. L'Index est un outil indispensable à tous les utilisateurs du DEAF et servira éventuellement à faire comprendre à ses détracteurs, qui ironisent sur la lenteur de sa publication et sur la maigreur du résultat, que le volume G contient non seulement les mots commençant par la lettre g mais aussi de nombreux dérivés et des formes parfois inattendues.

Le présent volume remplace avantageusement l'Index G1-G3 publié en 1974. Leur différence ne réside pas seulement dans le nombre des fascicules qu'ils couvrent. Tandis que l'ancien Index avait donné seulement trois listes des mots français, des étymons et des mots d'autres langues, le nouvel Index y ajoute une nouveauté: il s'agit de deux index inverses pour les mots français et les étymons. En outre, le renvoi n'est plus fait seulement aux mots vedettes, mais il précise les vedettes et les colonnes en question; par exemple pour chercher un mot appartenant à la famille du verbe garder, on n'a plus besoin de parcourir le très long article GARDER (167-244) - auquel s'ajoute la colonne 1701 pour les mots mi-garde, gardemote, gardeignement -, mais en partant de l'Index on peut aller tout de suite au mot qu'on cherche. Cela facilitera la consultation, surtout si l'on n'a pas encore appris par cœur toutes les richesses du DEAF. Il va sans dire que les références sont faites avec une minutie impeccable. Les soins sont prodigués même aux lectures erronées: on trouve ainsi guielier, geuri, vivree, formes qu'on retrouverait difficilement sans l'aide de l'Index. Les ajouts qu'on trouve à la fin du volume G (1698-1724) sont aussi cités et référencés méticuleusement (sauf gode 1717/23).

Pour voir comment se fait le relevé des mots, j'ai examiné rapidement le début du fascicule G5 et quelques autres passages. Naturellement il est très difficile de trouver des lacunes, mais il en existe quelques-unes (pas très graves, il est vrai). Parmi les mots cités dans les commentaires étymologiques, certains ne semblent pas être repris dans l'Index. Cela se constate surtout pour les patois modernes: ainsi, alors que le mot wallon gîve 718/16 est bien repris, les mots suivants sont omis: wallon dugeaul(e) 712/11, mpic. giblé 698/50, wallon giblè 698/51, rouerg. gieìs 741/36, Elle girèn 764/38, Arbois jare 716/6. Il en va de même pour les mots mfr. engeronner 769/41, giraudette 770/12, frm. gigante 720/23, gymnosophiste 740/39, gypse 741/48, girolle 755/19. Certains diront que ces mots n'ont pas une importance capitale, mais quand on sait que le DEAF signale par exemple la première attestation du mot gigante, on pourra regretter ces omissions. Les remarques incidentes sur des mots comme caméléopardale 744/42 ou estaval 743/46 auraient pu être aussi enregistrées.

D'autre part, quand plusieurs formes sont énumérées pour des mots d'autres langues, souvent seule la première d'entre elles est reprise: ainsi, occ. gibissiero, jabissiero 699/25, mlt. gibaceria, gibasserius, gibesserius 699/30, ait. zenzeverata, zenzoverata 737/51 ne sont pas relevés. Mais ces exclusions ne semblent pas systématiques, parce qu'il arrive que la deuxième forme soit citée: voir par exemple mha. gespunst 710/45.

Il me semble enfin qu'il y a quelque flottement dans le traitement des étymons. Si des suffixes comme -ANU ou -ARIUS sont repris, d'autres comme -ARIA 699/24, -ATTUS 737/26, -ENSE 702/10, -IANUM 740/54, -ITTU 702/42, -OSUS 739/33 ne

sont pas relevés dans l'Index. Il en va de même pour l'adv. CIRCUM 748/34 ou le s. m. GYRUS 764/50. La même hésitation se remarque dans le traitement des syntagmes et expressions. En principe ils ne sont pas pris en compte, mais il y a des exceptions: ainsi, à côté de ganche relevé, la doc. faire ganche 116/22 est reprise en 17b; de même, tandis que solers a ganches 116/26 n'apparaît pas dans l'Index, le syntagme solers a gasches est cité en 110b.

Il va sans dire que ces remarques ne sont que des détails infimes dans l'ensemble des informations que contient le présent volume. Elles n'enlèvent donc rien à l'immense mérite de Martina Fietz-Beck et de toute l'équipe du DEAF qui offrent un instrument de travail indispensable à tous les travailleurs sérieux. Désormais chacun devra s'en servir quotidiennement.

Takeshi MATSUMURA

Annie BERTIN, L'expression de la cause en ancien français. Genève, Droz (Publications romanes et françaises, CCXIX). 1997, 207 pages.

Cet ouvrage a pour but de «mettre à profit la 'mouvance' du texte médiéval – variantes, réécritures – pour décrire les outils grammaticaux exprimant la cause dans un cadre linguistique largement inspiré de la linguistique de l'énonciation et de la pragmatique». L'étude, très bien documentée, est basée sur un corpus composé de 44 textes de dates et de genres littéraires variés des XII° et XIII° siècles. L'auteur a également dépouillé une vingtaine de textes du moyen français pour pouvoir, à l'aide de ce corpus auxiliaire, assurer l'aspect diachronique de son étude.

Le premier chapitre est consacré aux prépositions exprimant la cause. En regard du français moderne, l'ancienne langue est assez pauvre dans ce domaine. Elle emploie principalement por et de, plus rarement par et a. Même si ces outils sont parfois interchangeables (surtout por et par qui sont aussi confondus graphiquement dans certains manuscrits), l'étude de Mme Bertin montre qu'ils ont essentiellement des conditions d'emploi spécifiques. L'auteur s'intéresse surtout aux emplois divers de la préposition por, la plus fréquente pour exprimer la cause en AF. Un examen des emplois de por met en évidence que le contexte «verbe de sentiment + por + substantif (ou équivalent)» est particulièrement fréquent dans la prose du XIIIe siècle, tandis que cette tournure est presque inexistante dans l'épopée où la motivation vient d'un être animé ou d'un nom abstrait. On peut donc discerner une opposition entre «deux formes littéraires basées sur des mentalités différentes». Dans l'épopée du XIIe siècle, «l'action découle des réactions psychologiques», alors que l'action, dans la prose du siècle suivant, «procède des valeurs sociales». On note aussi que le tour por ce, attesté déjà dans les chansons de geste, devient plus fréquent dans certains romans en prose. Por ce est concurrencé par por quoi et por tant.

Le deuxième chapitre examine les connecteurs principaux car, que, por ce que et puis que. L'auteur commence par étudier leurs origines diverses, étude qui lui permet de percevoir «la multiplicité des mécanismes recouverts par le terme trompeusement unificateur de cause» (p. 35) et qui fait «apparaître l'intrication de la notion avec d'autres», à savoir le but (por ce que), l'antériorité (puis que), la conséquence (car) et l'équivalence (que). Le problème d'établir la limite entre conjonction coor-

donnante et conjonction subordonnante est aussi abordé. Même si A.B. est d'avis qu'il s'agit d'un faux problème, elle signale trois critères qui caractérisent la valeur principalement coordonnante de car/que: 1) postposition de la causale; 2) incompatibilité avec un autre coordonnant; 3) le mot utilisé pour introduire éventuellement une seconde cause (les subordonnants peuvent être repris par la conjonction que). Mais la frontière n'est pas étanche, particulièrement en AF où le troisième critère n'est pas très probant. En outre, l'ancienne langue connaît d'autres fonctionnements de car/que qui renforcent l'ambiguïté de leur statut: a) car conjonctif ou relatif; b) emploi exhortatif et la valeur dite d'affirmation forte. Ces emplois sont pourtant assez rares. Ce chapitre comporte en outre une étude approfondie des emplois spécifiques des conjonctions causales, basée sur l'analyse de bon nombre d'exemples authentiques. Il y a trois indices qui distinguent puis que des autres: 1) la place par rapport à la proposition régissante; 2) l'aptitude à répondre ou non à por quoi (puis que est complètement inapte à répondre à por quoi, tandis que ce type de réponse peut être introduit par car/que en AF); 3) l'antériorité temporelle de la causale. Il est plus difficile d'établir une distinction nette entre car/que et por ce que, mais l'auteur constate qu'on peut rattacher car/que à la subjectivité de Je et por ce que à l'objectivité de la non-personne (puis que se rattache au pronom tu); en outre por ce que s'oppose à car/que par son association prédominante avec les temps du passé, car/que étant le plus souvent associés à ceux de la simultanéité et de la postérité. Autre différence entre por ce que et car/que, d'une part, et puis que de l'autre: la vérité de la subordonnée introduite par les premiers est assertée par le locuteur, tandis que dans le cas de puis que ce n'est pas le locuteur qui se porte garant de la vérité mais bien plutôt un état de fait qui lui est extérieur. Citons à titre d'exemple un passage tiré de Brunet Latin où puis ke introduit l'argument de l'interlocuteur potentiel, alors que l'auteur se sert de ke et de por cou que pour introduire ses propres arguments:

Et se aucuns demandoit pour quoi cis livres est ecris en roumanç, selonc le raison de France, puis ke nous somes italien, je diroie que c'est pour .ii. raisons, l'une ke nous somes en France, l'autre por çou que la parleure est plus delitable et plus commune a tous langages.

Le troisième chapitre traite des outils auxiliaires quant, come, qui, de ce que, a ce que et de la parataxe. L'auteur s'intéresse avant tout à quant qui a plusieurs caractéristiques en commun avec puis que, ce qui est dû, naturellement, à leur origine temporelle. Le sens causal de quant, attesté dès la Chanson de Roland, devient moins fréquent après le milieu du XIVe siècle. La causalité exprimée par la parataxe est un phénomène qui apparaît surtout dans l'épopée.

Dans le dernier chapitre, intitulé «Prolongements stylistiques», Mme Bertin montre comment l'expression de la cause en AF varie non seulement selon l'époque mais aussi selon le registre littéraire. Ainsi la prépondérance des coordonnants car/que s'observe particulièrement dans l'épopée du XIIº siècle, tandis que les subordonnants por ce que et puis que deviennent plus fréquents dans les romans de ce siècle. Elle compare également deux textes en vers, Le Roman de l'Estoire dou Graal et La Vie de Sainte Marie l'Égyptienne avec leurs versions dérimées. Les versions en prose suppriment un grand nombre de car, mais elles en créent autant d'autres là où les versions versifiées emploient la parataxe. Il semble que la prose se serve de car pour combler le vide que laisse la disparition de la rime. L'apparition de car est donc due «au désir de créer une forme aussi cohérente que le vers, sans les contraintes du

mètre». La conjonction coordonnante devient ainsi un substitut de la versification. Voici un exemple de cet emploi de *car* dans une version dérimée de la *Vie de Sainte Marie l'Égyptienne*:

Sire, il n'est pas reson que je te donne premierement beneïçon, car tu es prestres.

L'auteur souligne que, dans la version rimée, le changement de rime sert en même temps à isoler les énoncés et à suggérer leur mise en relation:

Je n'entent pas que soit raison / Ke te doigne beneïchon. / Tu iés prestres messe cantant.

Le dernier chapitre comporte également un très intéressant examen des expressions de la cause dans quelques ouvrages historiques en prose. Cette analyse a pour but d'illustrer les jeux de l'objectif et du subjectif dans ces textes.

Voici enfin quelques observations de détail:

- P. 16. L'auteur affirme que certains copistes unissent les deux termes *por ce* systématiquement en un seul mot *porce*, ce qui me semble peu convaincant, à moins qu'elle n'ait consulté les manuscrits; ce type de conséquence est en effet plus souvent dû aux éditeurs.
- P. 48. L'exemple de *car* nominalisateur, tiré de *Rou*, n'est pas si exceptionnel que semble croire l'auteur. Cf. l'édition de Holden, tome III, p. 390. Cf. aussi le dictionnaire de T.-L., II, col. 40-41.
- P. 50. Le *car* relatif est également plus fréquent que le prétend A.B. Voir T.-L., II, col. 41-42.
- P. 122. Ici on aurait souhaité une référence à Wunderli, *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittelfranzösischen*, p. 516, où plusieurs exemples d'indicatif après *come* sont cités.
  - P. 125. L'emploi de *u* temporel n'est pas si exceptionnel. Cf. T.-L., VI, col. 1409.

Sven SANDQVIST

Marie-Guy BOUTIER (édité par), Atlas linguistique de la Wallonie, tome 15, Le corps humain et les maladies (2<sup>e</sup> partie), Université de Liège, 1997, 401 pages.

Trois ans après le t. 8 (v. ici 59, 276), nous avons, et par le même auteur, un nouveau volume de l'admirable ALW. Il est tout entier consacré aux maladies et à leur traitement. Il comporte 165 notices dont 65 donnent lieu à des cartes. La richesse du questionnaire est sans commune mesure avec celle des «nouveaux» Atlas de l'hexagone. Curieusement d'ailleurs, alors que les notices renvoient systématiquement à l'ALF et à l'*Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne* de Bruneau, on ne trouve qu'un seul renvoi à l'ALLR et ce dans la notice 120 alors que respectivement les notices 3, 7, 27, 36, 38, 39, 48, 85, 90, 112, 116, 131 et 149 appelaient des ren-

vois aux cartes 910, 894, 919, 905, 954, 903, 908, 927, 920, 921, 904, 907 et 926 de l'ALLR.

L'intérêt principal du travail est lexical et il constitue une mise à jour du FEW. Un index des formes (et des notices) [367-390] et un index des étymons (y compris des étymons à biffer ainsi que des renvois aux fascicules d'origine inconnue) [391-396] permettent une parfaite utilisation des matériaux.

L'auteur, à qui l'on a dû jadis l'édition des Enseignements Ypocras (Médicinaire wall./pic du 15° s.), enregistrée sous le sigle RecMédWarB dans le Complément bibliographique du DEAF – alors qu'en fait il contient des extraits de La Lettre d'Hippocrate à César (sigle du DEAF = LettrHippo) – a eu la modestie de ne pas la mentionner dans la bibliographie [12-14] et de ne pas la citer à propos de crappe «croûte» [112a n. 2], où elle s'abrite toujours derrière le «schon 1566» de FEW 17, 132b. De même, y a-t-il un rapport entre le crapaus de RecMédWarB et le crapô de ALW 15, 2, 104b n. 18? Cf. encore cuert «suppure» à côté de coûrt «suinte» 53b n. 1; – dranche «apostème» à côté de dronche «croûte de lait» 114b n. 3; – ganisse, janisse «jaunisse», qui complètent la documentation de la notice 81; – grature «égratignure» en face de greteûre, etc., 134a; – gravalle «gravelle», à côté de gravelle ds HaustMédNam, en 185b n. 2; – malon «bubon, ulcère», à côté de aliég. malon Haust-Méd, en 67b n. 20.

Quelques remarques ponctuelles: 78a n. 14 renvoyer non à endoulé «affligé» mais plutôt à adouler «faire souffrir» FEW 3, 121b, en tenant compte de ce que Wartburg lui-même (FEW 3, 118b) a souligné que le partage entre les étymons DOLERE et DOLUS reste incertain dans bien des cas; - 87b n. 6 le tour froit mort paraît plus ancien que roit mort cf. FEW 3, 797b et TL 2, 2295; - 104a n. 16 pour chalon v. aussi A. Henry ds MélLecoy 200-202; noter que dans l'index, chalon ne renvoie qu'à 103a alors que tchalon, qui est le même mot, renvoie à 65b et 103a; - 176b le renvoi serait à lire FEW 16, 333b mais il faut préférer 2, 781b, cf. aussi TraLiLi 17, 1, 181; - 217a n. 1 «s'expliquer au départ de» est peu correct, préférer «s'expliquer à partir de»; -217a n. 3 le mfr. flouer «faiblir» de Gdf (> hap. 15e s. ds FEW 3, 615a) mériterait réexamen; - 287b n. 4, le cas de rovir et de rovin est moins simple que ne le laisse croire le FEW 10, 531b cf. RoquesRég 366 et Legros ds BTDial 37, 274; - 292b n. 19 lire afr. tapiner; - 309a en fait l'afr. mfr. cranche, cranque, cranke est caractéristique des textes picards (ou wallons) cf. les ex. de Gdf 2, 355c et 356a: 1 et 2 = SEloiP; 3 = VenjNSAG 41 var (leçon des mss pic. BN fr. 1553 et Turin BN L II 14); 4 = ms. clairement rouchi-wallon cf. SJeanEvW pp. 14-15 et BSatf 1878, 60; 5 contient un norm. crancre que B. propose, à juste titre, de séparer du type cranque; 6 = texte picard. On peut ajouter les ex. de TL 2, 1012: 1 = ChastSGilS; 2 et 3 = ex. 1 et 2 de Gdf; 4 = RecMédCambraiS; 5 et 6 = AldL ms. wallon de l'ouest. V. encore cranche ds RecMédWarB; - 322a n. 4 on trouve déjà ruin et runin dans SBernCantG cf. aussi A. Henry ds MélLecoy 206; - 330a n. 2 cf. saige dame «sage femme» ds Percef (4) R 160, 155; - 338ab n. 18 l'explication de Neufch. se rapaupier «se remettre (d'une maladie)» par un «recommencer à faire aller les paupières» (même muni d'un astérisque) est peut-être un peu hardie. On verra plutôt FEW 7, 584b.

L'ensemble constitue un parangon de la dialectologie étymologique.

Gilles ROQUES

Atlas linguistique et ethnographique de la Normandie par Patrice BRAS-SEUR, vol. III (L'élevage, la maison, la nourriture), Paris (CNRS), 1997, cartes 780-1068.

Ce troisième volume de l'ALN, paru après ceux de 1980 et de 1984, suit dans la collection le premier volume de l'ALPic (v. ici 55, 581) et le premier volume de l'ALCorse (dont j'attends encore un compte rendu). Le tome est tout entier ancré dans la vie rurale: élevage des bovins, des chevaux, des moutons et des porcs (où l'on ne manque ni le prolapsus du vagin, ni les crottes collées sur l'arrière-train); maison; vie et nourriture. L'enquête a fourni la moisson habituelle de renseignements et les cartes consignent ce trésor de la vie rurale au début du 20e siècle que constituent les Atlas de cette série.

On trouvera des cartes dont l'intérêt est strictement phonétique: 864 queue, 899 cuir, armoire 986, chaise 988, chandelier 985, charpente 950 (avec l'opposition de k-/c-, de -ar/-er- et de ã/ē) ou faire du feu 975 (avec l'opposition de fèr / fé et de foé / fu). D'autres relèvent plus de la morphologie: couteau / -eaux 1015, agneau / -eaux 908, pu (p.p. de paître) 915 (avec les oppositions pu / pessu / péché / pétré). On signalera aussi des cartes reflétant des oppositions lexématiques: fermer / barrer 961 «fermer (à clef)», tondre / touzer 912 «tondre (les moutons)». On pourra aussi se livrer à des superpositions pour le concept d'(animal) «en chaleur», selon qu'il s'agit d'une vache 812 (en chasse; chaude; rarement en saison), - d'une brebis 910 (en chaleur; en li (var. en ri, etc., cf. LepelleySaire 462 n. 11) ainsi que des types sporadiques en chasse, chaude, en saison, etc.), - d'une truie 926 (soueresse cf. LepelleySaire 466 n. 12; en soui dont on ne sait s'il faut le placer dans FEW 12, 328a avec Bess. soue f. «rut de la truie» (cf. en sou p 44) ou en 12, 419a avec souin m. «rut de la truie» (cf. en suin p 107 et 108); d'ailleurs le partage entre SUBARE et SUĪNUS serait à revoir, en tenant compte de l'ancienneté de souvn «porc» (Angers 1456, MystRésS; Baïf, Hu); en roui; en ri; en ru; en chasse; en saison), - d'une jument 861 marge (en chaleur, chaude, en feu, en saison, en chasse), - d'une chienne 768 (en feu; en saison; en folie; en chasse; en laise, etc.), - d'une chatte 778 (grande variété de termes), d'une lapine 751 marge. Il y a une carte sémasiologique: 967 «appartement». Dans la carte 962 «la pièce commune», il me semble que c'est par erreur que le p 25 est couvert de hachures et de croix, puisque les hachures signalent les points où les deux termes de cuisine et de maison coexistent.

Quelques cartes ont un intérêt historique évident: 780 «exploiter une ferme» se dit partout faire valoir, le syntagme faire valoir qch est attesté dep. le 16e s. (pour le détail cf. TLF 16, 908a), «l'exploitation de la ferme» étant la faisance valoir, attesté aussi dep. le 16e s. (cf. FEW 3, 347a) et formé avec l'anorm. fesance «ce que l'on fait, action, comportement», attesté dep. le 12e s. cf. RLiR 61, 282; – 804 «bringé (dit de la robe d'une vache)», mot typique de la Normandie, difficile à définir, attesté une fois en 1507 puis à nouveau en 1870 (cf. TLF 4, 972a; FEW 1, 529b) d'où le dér. bringe, passé aussi en fr. rég. cf. LepelleyDictNorm cf. aussi Goub; – 805 «sabots (d'une vache)» contient essentiellement ergots; on sait que le sens de l'afr. argot est celui de «formation cornée placée à l'arrière du boulet du cheval»; le sens de «petit ongle pointu situé derrière le tarse du coq» n'apparaît qu'au 16e s.; – 952 «pignon» conserve l'anorm. gable cf. DEAF gable²; – 976 «le feu couve» illustre abondamment une formation normande mouroner / mouriner cf. FEW 6, 3, 133b et LepelleyDict-

Norm 102a; – 979 «flambée (dans l'âtre)» permet de relever plusieurs émergences de *bodée* (S.-Manche; O.-Orne; S.-O.-Calvados; S.-Eure) cf. FEW 15, 1, 32 ab et une forme *boutée* p 47 qui paraît montrer l'influence de *bouter*, *boutée* «impulsion, etc.», cf. aussi *boute-feu*.

Cette masse énorme de matériaux réunie dans la série des Nouveaux Atlas Linguistiques réclame une nouvelle génération de chercheurs qui sauraient donner du sens aux faits en se dégageant des routines de la phonétique et de l'étymologie. Mais il est vrai que la fragmentation en domaines géographiques ne facilite pas une vue d'ensemble, encore entravée par le rythme des publications: ainsi pour nous en tenir aux atlas voisins l'ALPic compte un vol. (1989), l'ALIFO en compte deux (1973 et 1978), l'ALBRAM deux aussi (1975 et 1983)<sup>(1)</sup>. L'Atlas Européen constituet-il un pas dans la bonne direction? Nous aimerions le croire.

Gilles ROQUES

Christine BARRAS, La sagesse des Romands. Proverbes patois de la Suisse romande, Lausanne, Éditions Payot, 1997, 427 pages.

Bel inventaire de proverbes (et aussi de locutions figées) romands, en patois, mais précédés de leur traduction en français, tirés des matériaux, manuscrits ou imprimés, du Glossaire des patois de la Suisse romande. Ils sont organisés en un classement thématique. Un index très complet [403-422], qui prend comme vedette les mots français, permet une bonne utilisation de ce répertoire. Voici quelques remarques à propos de certains proverbes, que je me dispense de reproduire ici sous leur forme patoise: je leur parlerai des molaires de derrière «je leur parlerai d'un ton ferme» [216] cf. fr. parler des grosses dents «parler avec force, avec menace» (Marot-Ac 1878) ds FEW 7, 607a cf. aussi DiStefLoc 241c et se rappeler que dans plusieurs parlers «molaire» se dit grosse dent cf. FEW 3, 42a; Lanher/LitaizeDict Lorr; GPSR 5, 326b; - il sait graisser ses portes «(se dit de l'opportuniste)» [104] paraît être une altération de graisser les bottes à qn «flatter» (OudC 1640-Oud 1660) ds FEW 15, 2, 41b cf. oindre sa bote a qn ds DiStefLoc 95b; - la faim fait sortir le loup de son trou (da bouan-na) «c'est dans les cas désespérés que l'on trouve une solution» [379], où l'on remarquera l'altération en bouan-na (= bòrna «trou») du français bois (sur l'expression v. Actes du 4e coll. du domaine d'oïl occidental (Poitiers, 1990), publié à Lyon en 1995, p. 184). On trouvera aussi en Suisse Romande une forme plus archaïque par son sens et par la présence du verbe saillir dans fére a chalyi lou lå då bou «faire la lumière sur une situation» [76] (cf. art. cité, pp. 184-188); - être entre chien et loup «être pris entre deux forces hostiles» [168-169] cf. TraLiPhi 33-34, 78; - il ne se mouche pas du coude «il ne se laisse pas berner» [67] sens ancien (peut-être régional, attesté ds Monet 1636 et Pomey 1671) cf. Tra-LiPhi 31, 390; - enfant qui a les quatre pieds blancs et des taches blanches au museau «(enfant gâté pour qui rien n'est trop beau)» [281] est expliqué par «le temps où le charretier, dont le premier cheval avait les quatre pieds blancs, avait le droit de ne

<sup>(1)</sup> On pourra tenir pour symptomatique la grande disparité dans le format des volumes des Atlas des diverses régions. Et même ce troisième volume de l'ALN est d'un format plus réduit que ses deux aînés!

pas quitter la voie devant un autre». En fait l'expression a été excellemment commentée par M. Roques ds MélHoepffner 95-106 (cf. encore FEW 8, 295a); – c'est la faux qui paie (pèy) le pré [94 cf. GPSR 7, 205a] dérive de l'afr. la force paist le pré et représente la variante la faulx paie les prés attestée de 1539 à 1576 et enregistrée dans Le Roux de Lincy cf. Stone ds ZrP 73, 156-157.

Gilles ROQUES

Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones, conçu et rédigé par André THIBAULT, sous la direction de Pierre KNECHT, avec la collaboration de Gisèle BOERI et Simone QUENET, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1997, 854 pages.

On ne saurait trop féliciter Pierre Knecht, fin stratège, d'avoir choisi André Thibault comme maître d'œuvre de l'ouvrage et de lui avoir laissé la plus grande liberté de manœuvre(1). Grâce à ce choix éclairé, la lexicographie des variétés géographiques du français est en fête et le Dictionnaire suisse romand (DSR) marquera d'une pierre blanche un chemin qui, d'ordinaire, est surtout pavé de bonne volonté. La Revue n'a pas manqué ces dernières années de comptes rendus, souvent sévères, sur des «dictionnaires de régionalismes» qui témoignent, comme le dit ingénument l'un des plus récents(2), du «remarquable épanouissement actuel des recherches en linguistique régionale». Mais lassées par la déferlante commerciale sur laquelle surfent trop de ces ouvrages, certaines plumes ont estimé plus judicieux, au lieu de tenter en vain de l'endiguer, de prêcher par l'exemple: lesdits comptes rendus sont devenus plus rares, au profit de travaux personnels ou de collaboration à des travaux d'ensemble. On ne s'arrêtera pas davantage sur les impasses de ces descriptions des variétés géographiques du français(3): ce serait une démarche malséante au regard de l'ouvrage en recension. La différence, en effet, qu'apporte le DSR par rapport à la production ambiante n'est pas de degré mais bien de nature: la consultation la plus rapide de ce bel ouvrage montre à l'évidence qu'il constitue un saut qualitatif (et quantitatif!) considérable.

Dans la préface [9-15], P. K. présente en termes clairs ce qu'il convient d'entendre par «français de Suisse romande», trace les diverses étapes de la description

<sup>(1)</sup> La symbiose est telle entre les deux que les généreux remerciements par lesquels s'ouvre le volume sont annoncés par le tour québécois «Il nous fait plaisir...».

<sup>(2)</sup> Et à certains égards l'un des moins recommandables: Jean-Pierre Valabrègue, Le Montcellien. Dictionnaire du français régional parlé et écrit dans le Bassin minier de Montceau-les-Mines, s.l., éd. Le Caractère en marche, 1997.

<sup>(3)</sup> On lira avec le plus grand profit le point sur cette question par Jean-Pierre Chambon, «L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France: éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata», dans *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, n° 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996), 1997, pp. 7-31.

des particularités lexicales helvétiques, rappelle à juste titre le remarquable dictionnaire de W. Pierrehumbert, «monument sans précédent [et qui reste sans égal]», qui fut pourtant «à peine remarqué dans les milieux spécialisés», et met en valeur les points forts du DSR: la prise en compte de l'axe chronologique et de la totalité de l'espace francophone comme cadre de référence. Suit une présentation [17-32], écrite avec application et un net souci pédagogique, dans laquelle A. T. donne au lecteur les clefs de l'ouvrage, passant en revue le corpus et le dictionnaire lui-même, dont la nomenclature compte environ un millier d'unités lexicales, et qui se clôt par plusieurs index: mots glosés dans les citations [747-753], gentilés ou ethniques [754-755], mots du français de France, de Belgique et du Canada cités dans les remarques et les commentaires [756-762], mots et emplois suisses romands attestés ailleurs dans la francophonie [763-776], mots attestés dans les autres régions linguistiques de la Suisse [777-787], étymons du FEW cités [789-800], phénomènes morphologiques et syntaxiques [801-803], champs conceptuels [805-812], liste alphabétique inverse des formes [813-821]. On appréciera aussi le corpus des citations [39-51] et la riche bibliographie des ouvrages cités dans les commentaires [825-852], dans laquelle (ainsi IttÇà) ont aussi été puisées parfois des citations.

Sans doute, toutes les modalité particulières au français de Suisse romande ne figurent-elles pas dans cet ouvrage: on peut cependant penser que l'essentiel s'y trouve et on conseillera aux éventuels déçus ou impatients d'attendre les prochaines livraisons annoncées. On saluera les efforts particuliers qui ont été faits en direction des statalismes, qui constituent près du tiers de la nomenclature; le folklore, les loisirs, les sports, les traditions et les coutumes tiennent une place attendue (encore que le vocabulaire du hockey sur glace réserve des surprises), mais aussi, bien sûr, l'alimentation et les spécialités culinaires, les fromages (impossible de confondre désormais le véritable gruyère et l'emmental), les vins et boissons... avec une douzaine de termes pour désigner l'ivresse (v. par exemple, s.v. fédérale)! On appréciera la présence à la nomenclature de faits que l'on observe aussi dans le français standard, souvent familier, de France à des degrés divers, mais qui ne sont pas pris en compte par les dictionnaires français: se déboutonner «se montrer généreux», direct (adj. en emploi adv.), débrouille (adj., pour lequel l'a. a utilisé les ressources de la base MARGE de l'INaLF), giratoire (n. m.), joli (adj.). Et comment ne pas se réjouir de voir tant d'articles préparer excellemment le terrain à des articles symétriques sur le français de France, comme c'est le cas pour adieu, cheni, commerce, cornet, courater, dîner, gouttière, merveille, mitaine, plot, poche, sèche, souper, sous-tasse, trempe, et plusieurs dizaines d'autres! Le souci bienvenu d'articuler la description du français de Suisse romande sur l'ensemble francophone, quand l'occasion se présente, nous vaut nombre d'indications, rapides mais pertinentes, qui permettent de savoir si tel mot se dit ailleurs ou quel équivalent utilisent les autres locuteurs du français.

Les louanges auront-elles plus de poids si on les tamise de quelques nuances? On glissera ici, pêle-mêle, de légers regrets et compléments:

- une légère réserve formelle, tout d'abord: les marges semblent avoir été calculées un peu juste (particulièrement les marges intérieures, comme si l'on avait voulu décourager le photocopillage). Cela dit, le format choisi et la souplesse de la reliure en font un ouvrage parfaitement maniable, qu'agrémente en couverture une très belle photo prise par satellite, situant le petit coin de terre qu'est la Suisse romande.
- quelques indications supplémentaires sur ces cantons francophones auraient

d'ailleurs été bienvenues. En dehors de cette photo et d'une carte [823], le lecteur est tenu dans l'ignorance des réalités du terrain: originalité propre de ces divers cantons? combien de locuteurs? population jeune ou vieillissante? compréhension et pratique des autres langues de la Suisse? importance respective des villes et de la campagne et son impact dans la modalité du français étudié?

- la nomenclature: une attention soigneuse a été apportée au vocabulaire des institutions helvétiques; mais fallait-il pour autant leur consacrer des articles développés ou ne suffisait-il pas de mentionner certains de ces faits, à caractère encyclopédique, dans une annexe particulière? Le dictionnaire ayant par ailleurs pour objet les «particularités lexicales», on pouvait faire l'économie de la plupart des entrées intéressant la féminisation des titres et professions, leur place étant dans l'index des phénomènes morphologiques [801] où, d'ailleurs, on en trouve la liste.
- le corpus des citations. On appréciera qu'il ait été en fait élargi par l'insertion, ici ou là, d'exemples pris sur des emballages de produit. Mais n'aurait-on pas pu ajouter quelques romans policiers, sketches, scénarios de films ou bandes dessinées?
- détails: s.v. bleu, il s'agit bien d'une «métonymie plaisante basée sur la couleur du permis de conduire suisse», mais je qualifierais cet emploi de «fam.» plutôt que «plais.»; s.v. cocoler, A. Ernaux est originaire d'Yvetot (Seine-Maritime); s.v. se déboutonner, le sens «se montrer généreux» figurerait dans G.-A. Rossignol, Dictionnaire argot-français, 1901 (d'après A. Doillon, Les Mots de l'argent, 1990, t. 2/II); fæhn, au sens de «sèche-cheveux», est courant en Alsace, de même que le dér. fæhner; s.v. pécloter, on pourrait ajouter plusieurs exemples de San-Antonio (qui renvoient très probablement à la Suisse romande); s.v. piorne, «plaignarde» est un mot trop rare en fr. standard pour être mis dans une définition, à remplacer par «geignarde»; s.v. poche, dans la bibliographie, on attendait la mention de VurpasDuPin Lyon, de Littré (sens 11), de BoillotGrCombe 1929, p. 247, et si ConstDésSav 1902 n'offre à sa nomenclature que des «att. patoises seulement», poche s'y lit dans la métalangue définitionnelle de pòche; rondes «pommes de terre bouillies avec la peau» est attesté aussi dans le Doubs (M.-Th. Boiteux, Le Secret de Marie-Louise, 1996, p. 153 «mettre les pommes de terre rondes du souper sur le feu»); s.v. phénomènes morphologiques et syntaxiques, on pouvait signaler l'abondance remarquable des dérivés en -ée dans le français de Suisse romande: il suffit de feuilleter les premières lettres du dictionnaire pour récolter aguillée, alpée, assommée, astiquée, avoinée, beuglée, braillée, bramée, bourrée, brantée, brisolée, cambée, canardée, ciclée, crachée, craquée, crattée, crevée, cupessée; s.v. Bibliographie: ALLy 3 vol.; 5 vol.; BOISTE, C. p. V.] P. C. V.; s.v. BrunMars 1931, Lafitte] Laffitte; DUPRÉ, p.] P.; IFA 1983: noter la 2º éd., 1988; Lar 1866-1867] 1866-1876; TuaillonVourey 1983, à présenter comme un ouvrage en soi, suivi de la mention de la collection; s.v. Vachet Lyon 1907, gourguillon] Gourguillon.

Au sein de l'équipe neuchâteloise, qui tout entière doit être vivement remerciée et félicitée, A.T. a accompli un très beau travail. Il était particulièrement désigné pour une telle tâche: sa double formation à l'Université Laval de Québec et au FEW (alors à Bâle), lui a permis d'acquérir une solide formation lexicologique et lexicographique, au contact, respectivement, de Claude Poirier et de Jean-Pierre Chambon. Joints à cela des dispositions certaines pour les langues (à commencer par le français! Combien s'embarquent dans la confection de «dictionnaires régionaux», qui prennent leurs ignorances pour des différences), un sain pragmatisme qui fait aller à

l'essentiel, sans s'attarder à des détails (à cet égard, certaines notices historico-éty-mologiques sont des chefs-d'œuvre d'élégance), un maniement expert de l'informatique (on appréciera, comme a déjà dû le faire l'éditeur, sa mise en page), mais aussi un sens de la méthode et de l'effort impressionnant (on n'accouche pas d'un tel volume sans un travail acharné et une certaine ascèse) et, par-dessus tout, cette jubilation pour les mots et le «bruissement de la langue» qui transforme le «forçat innocent» en artisan talentueux. L'auteur se qualifie d'emblée comme l'un des meilleurs lexicographes de sa génération et un travail d'une telle qualité fait souhaiter ardemment qu'il puisse être distingué pour de nouvelles tâches: on voit mal, par exemple, comment un *Trésor des vocabulaires francophones*, s'il devait se réaliser, pourrait se passer de sa contribution.

En tout cas, le *Dictionnaire suisse romand* qu'il a «conçu et rédigé» de façon exemplaire est, comme l'indique un bandeau publicitaire qui ne ment pas, «désormais la référence»: ces pages illustrent d'excellente façon l'identité linguistique de la Romandie en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle et sa manière originale de faire entendre sa voix dans l'ensemble francophone.

Pierre RÉZEAU

Manfred HÖFLER, Dictionnaire de l'Art culinaire français. Étymologie et histoire, Édisud, Aix-en-Provence, 1996, 207 pages.

Manfred HÖFLER et Pierre RÉZEAU, L'Art culinaire. Variétés géographiques du français, Klincksieck (Matériaux CNRS-INaLF: pour l'étude des régionalismes du français, 11), Paris, 1997, 233 pages.

Ces deux ouvrages constituent deux volets d'une même œuvre, celle que le regretté M. Höfler avait consacrée au vocabulaire de l'Art culinaire. À peine achevé son *Dictionnaire des anglicismes*, paru en 1982, H. avait abordé le vocabulaire de la cuisine. Il lui fallait alors animer la vie scientifique de l'École de lexicologie de Düsseldorf et la vaillante équipe qu'il avait formée était prête à se diriger vers un nouveau domaine. En fait ce domaine l'intéressait depuis longtemps; dès 1968 il avait publié un article consacré à *Fanchonette* «sorte de pâtisserie», où il examinait le passage d'un nom de personne à un appellatif (l'inverse en quelque sorte de son travail sur *batiste*, qui préfigurait HöflerTuch de 1967). On sait qu'une maladie particulièrement cruelle vint frapper de façon sans cesse plus invalidante le jeune savant. Il tint pourtant le cap pendant près de quinze ans et réussit à achever une partie du travail. Prêt pour la publication, le dictionnaire ne put paraître que posthumement et deux piliers de l'équipe, B. von Gemmingen et H. Thomassen, ont signé un bref Avant-propos qui indique que le centre de Düsseldorf continue à travailler dans le lexique culinaire des langues romanes, ce dont nous nous réjouissons.

Avec HöflerCulin nous sommes en présence d'un dictionnaire linguistique des préparations culinaires d'origine déonomastique et/ou à valeur adjectivale (*Béchamel*, *Melba*; *Macédoine*; *Mousseline*; *Suprême*). La richesse de l'ouvrage tient à la richesse de la documentation qui a été nourrie des principaux livres de cuisine du 17° au 20° siècle. On souhaiterait même que soit publiée une bibliographie critique à partir de cette documentation. Par contre, H. est resté très flou sur le choix de la nomencla-

ture de son dictionnaire. On pressent qu'elle est fondée sur des dictionnaires synchroniques modernes comme le *Larousse gastronomique* de 1968. Quant aux articles ils sont bâtis avec la rigueur que nous avions déjà admirée dans le *Dictionnaire des anglicismes* mais les problèmes traités ici sont plus simples. Le lecteur et l'utilisateur occasionnel y trouveront une source d'informations claire, précise et fiable.

Reste posée la question de la portée de l'ouvrage. Le type de dénomination que nous avons ici se rencontre dès le Moyen Âge avec le soutil brouet d'Angleterre, le brouet d'Alemagne de char ou le brouet saraginois du Viandier de Taillevent ou encore les tortes parmeysines de Chiquart. Le dictionnaire cite d'ailleurs quelques attestations médiévales comme chaudeau flamen (fin  $13^{\rm e}$  s.) s.v. Flamande 88a; – carpe a l'estouffee (fin  $14^{\rm e}$  s.) s.v. Etouffée 83a; – barbe Robert ( $15^{\rm e}$  s.) s.v. Robert 174a; – poussins a l'estuvee ( $15^{\rm e}$  s.) s.v. Etuvée 84a. Peut-être eût-il été bon de regrouper les formations par types, p. ex.: à la + nom propre de personnes (grand personnage, actrice, cuisinier, restaurant) ou de lieux; – adjectifs dérivés de noms de pays, de provinces, de villes, etc. On aurait pu ainsi remarquer les modes qui ont sans doute présidé à la création des appellations. J'avoue aussi ne pas avoir compris pourquoi s'opposaient dans les sous-vedettes des présentations comme Louisiane  $\neq$  À la lyonnaise ou Monselet, Rohan, Rossini, Crécy, etc.  $\neq$  À la Montglas, À la Mirepoix, À la Matignon, À la Conti, etc.

Les articles sont techniquement parfaits. Quelques menues remarques: 133a s.v. *Mikado* lire *évoquant*; – on regrettera que *Quiche* se cache sous *Lorraine* (116b) alors que *Matelote normande* est annoncée sous *Matelote*.

Le second ouvrage recensé, Höfler/RézeauCulin, est en quelque sorte un pendant «dictionnairique» du précédent. H. avait constitué un corpus de noms de préparations culinaires d'origine régionale qu'il avait extraits de ses dépouillements. La mise en forme réclamait un approfondissement étymologique et critique et H. avait eu la bonne idée de s'adresser à Rézeau pour l'aider à le mener à bien. D'ailleurs près d'une trentaine de ces mots figuraient déjà dans le Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest de R., paru en 1984: des mots de l'Angoumois, de l'Aunis, des Deux-Sèvres et des Mauges, de l'Ouest, du Poitou, de la Saintonge et de la Vendée. Les notices ont été revues et enrichies et R. y a ajouté trois nouveaux mots: embeurrée, farée et plissons. Ce dernier qui signifie «mets préparé avec de la crème et du lait alternativement chauffés et refroidis» est rattaché au radical de plisser; R. semble donc abandonner l'étymologie, pourtant appuyée par la graphie ancienne, de FEW 8, 163b, qui y voyait le même mot que pelisson.

R. a tenu aussi à prolonger le travail de son savant ami par un affinement de la nomenclature, une amplification de la documentation, tant ancienne que moderne avec une bibliographie très large de textes et d'ouvrages de la seconde moitié du  $20^{\rm e}$  siècle [217-225], et par des notices étymologiques parfaitement informées.

Ce volume, dont la démarche n'est pas sans évoquer celle de Littré dans son Supplément, forme une sorte de supplément au TLF et vise à fournir du grain à moudre aux prochaines productions lexicographiques généralistes. Il offre donc un inventaire de préparations culinaires régionales de bon aloi, pourvues d'un état-civil propre à satisfaire les plus sourcilleux. À ce titre, on comprend que sa visée soit bien différente de l'*Inventaire du patrimoine culinaire de la France* (11 vol. parus de 1993 à 1997, chez Albin Michel), qui cherche à inventorier toutes les préparations culi-

naires régionales commercialement viables. La nomenclature de l'Art culinaire nous paraît cependant encore bien généreuse et géographiquement très inégale. Si l'ouest est bien représenté, l'Alsace n'est pas mal servie non plus; R. n'est pas ingrat avec ses terres nourricières. Mais des 15 mots alsaciens cités, deux seulement ont une large audience, bretzel et spaetzele, et le premier surtout, ce qui lui vaut d'être dans le TLF à côté de l'incontournable kougelhopf, qui n'a pas été retenu ici au motif qu'il était suffisamment représenté dans le TLF. On accordera que 3 ou 4 autres (baeckeoffe, flammekueche ou tarte flambée, presskopf essentiellement) sont assez connus des «Français de l'intérieur» fréquentant l'Alsace. Le reste est parfaitement inconnu des non-spécialistes.

Le domaine occitan est aussi surreprésenté sous les rubriques, Auvergne, Avignon, Béarn, Cantal, Gard, Gascogne orientale, Haute-Garonne, Landes, Languedoc, Limousin, Lozère, Marseille, Midi, Nice, Périgord, Provence, Quercy, Rouergue, Sud, Sud-Ouest, Vaucluse. En face, la Lorraine par exemple, fait figure de parent pauvre avec la seule *fiouse* (plus précisément messine) dont l'absence même ne m'eût pas chagriné, alors que celle de *migaine* (voire de *chon*) me semble regrettable.

La répartition chronologique des premières attestations [231-233] est aussi très éloquente. Elle montre le caractère moderne de la plupart de ces désignations dont les deux tiers sont apparus entre 1852 et 1935; un dixième seulement est antérieur à 1650.

Au total, nous avons là des répertoires lexicographiques techniquement aussi bons qu'il est possible, qui traitent avec un sérieux de professionnel des matières laissées jusqu'alors à la fantaisie d'amateurs.

Gilles ROQUES

Edgar RADTKE, Gesprochenes Französisch und Sprachgeschichte. Zur Rekonstruktion der Gesprächskonstitution in Dialogen französischer Sprachlehrbücher des 17. Jahrhunderts unter besonderer Berücksichtigung der italienischen Adaptionen, Tübingen (Beihefte zur ZrP, 255), Niemeyer, 1994, 404 pages.

Tandis que les pays francophones constituent le centre des études du français parlé contemporain, le bastion de l'analyse du français parlé d'époques du passé est localisé en Allemagne<sup>(1)</sup>. Déjà le *Romanistentag* de 1979 réunit trois contributions tournant autour de l'histoire du français parlé (v. Stimm 1980<sup>(2)</sup>), et les années 1980 virent entre autres la publication d'un essai sur la pragmatique en linguistique historique (Schlieben-Lange

<sup>(1)</sup> Même en Allemagne, les recherches sur le français parlé ont débuté par la langue contemporaine (Söll 1974), et d'une certaine manière, le versant historique y est toujours resté en contact avec le versant moderne (Koch/Oesterreicher 1985 et 1990). Pour un coup de projecteur français sur la langue parlée des 17e/18e siècles, v. G.E.H.L.F. 1992 (notamment la première partie: «À la recherche des témoins» [13-94]).

<sup>(2)</sup> Seules les références bibliographiques ignorées par Radtke sont reprises dans la bibliographie ci-dessous.

1983), d'une monographie consacrée à l'étude du discours direct dans l'*Histoire particu- lière de Louis XIII* par Héroard (Ernst 1985) ainsi que d'une thèse consacrée au témoignage du même Héroard pour l'histoire des structures grammaticales du français parlé (Prüßmann-Zemper 1986)<sup>(3)</sup>. Ces études ont introduit des questionnements énonciatifs et sociolinguistiques en histoire de la langue française; celle-ci s'en est trouvée profondément renouvelée et revivifiée.

La présente publication<sup>(4)</sup>, issue d'une thèse d'habilitation de Mayence (E. Radtke est à présent professeur à l'Université de Heidelberg), se situe dans cette tradition. Tradition reniée, pourtant, dans le discours auto-évaluatif de l'auteur, notamment dans les trois chapitres liminaires qui forment une sorte d'introduction: préliminaires méthodologiques [1-13], français parlé et linguistique historique [15-25], les manuels de conversation du 17e siècle en tant que genre discursif [27-56]. En effet, l'auteur n'hésite pas à proclamer péremptoirement: 'Im folgenden wird versucht, eine «andere» Sichtweise für das Französische und Italienische im 17. Jahrhundert einzuführen, die sich von der forschungsgeschichtlichen Tradition abhebt. Dabei werden Verfahren, deren Anwendung bislang nur auf die Gegenwartsphasen von Einzelsprachen erfolgte, in die Sprachgeschichte ergänzend eingebaut' [11], ou 'Diese Gesichtspunkte stellen für die Sprachgeschichtsschreibung in der Romanistik eine Neukonzeption dar, die so zuvor weder postuliert noch ausgearbeitet wurde' [12].

Plus précisément, E. Radtke revendique la paternité [12]: a) de la prise en compte d'un nouveau type de sources: les manuels de conversation; b) d'un nouvel objet d'analyse: la langue de la communication de tous les jours; c) d'une nouvelle finalité: la réalisation d'une histoire de la langue parlée (pourtant, sur ce point il avoue avoir au moins un prédécesseur: Hausmann 1975(5); et enfin d) d'un nouveau cadre méthodologique en linguistique historique: l'analyse conversationnelle. En réalité, il n'y a innovation dans aucun de ces domaines, même à l'intérieur du cadre restreint de la linguistique française: a) le type de texte représenté par les Manières de langage avait déjà été exploité par Schmitt 1980, Kristol 1992 et Schröder 1992, 171-89 (voire même par Callaey 1925); b) la langue relâchée d'une époque du passé avait déjà formé l'objet, par exemple (et en plus de Ramm 1902), de Ernst 1985, de Prüßmann-Zemper 1986 et de Kristol 1992; en ce qui concerne c), Steinmeyer 1979 avait déjà attiré l'attention sur la composante historique du français parlé, puis Stimm 1980, VII invita à écrire 'die Geschichte des gesprochenen Französisch auf einer breiten und soliden Grundlage', et le sous-titre de Prüßmann-Zemper 1986 (Das Zeugnis des Héroard und die Genese des gesprochenen Französisch) montre bien que cette thèse doit être considérée comme une pièce du même puzzle que celui auquel E. Radtke entend apporter une contribution; quant à d), la structuration du discours et ses marques linguistiques avaient déjà fait partie intégrante des analyses de Schmitt 1980 (seulement en passant), Mair 1982, Schlieben-Lange 1983, Ernst 1985, Fleischmann 1991 et Kristol 1992. S'il est vrai que l'introduction de l'approche énonciative en linguistique historique représenta 'a minor revolution' (Fleischman 1991, 279),

<sup>(3)</sup> Sur lesquels v. notamment Koch 1988.

<sup>(4)</sup> Si notre revue n'en avait pas encore rendu compte, c'est que le recenseur pressenti n'a jamais rendu son texte.

<sup>(5)</sup> Cette référence étonne un peu: l'auteur ne consacre que deux pages et demie à l'histoire du français parlé, et ses réflexions concernent plutôt la polémique sur le caractère archaïque ou innovatif de la langue parlée.

cette dernière eut lieu bien avant qu'E. Radtke s'en autoproclame le promoteur. Et l'on regrette que celui qui n'hésite pas à utiliser douze fois en deux pages [11-12] le lexème *Geschichte* (y compris dans des composés) refoule à ce point l'historicité de sa propre recherche.

Cela dit, la monographie présentée par E. Radtke complète très utilement nos connaissances sur l'histoire du français (conceptionnellement) oral, dont les sources sont tout compte fait assez peu nombreuses (en plus du fait qu'elles ne disposent pas toutes du même degré de fiabilité): transcriptions de textes oraux d'époque (Ernst 1985), dialogues fictifs littéraires (Hausmann 1980; v. aussi Lathuillère 1984), textes métalinguistiques (Strosetzki 1978 [trad. fr. 1984]), témoignage indirect du français canadien (Juneau/Poirier 1973) et des langues créoles à base lexicale française (Stein 1987). La contribution d'E. Radtke est donc bien réelle, mais elle se situe bien plutôt du côté empirique que du côté théorique, ce qui – contrairement à ce que semble penser l'auteur – n'a évidemment rien de déshonorant.

Le titre de la publication pourrait être rendu par «Le français parlé et la linguistique historique. Contribution à la reconstruction de l'organisation de la conversation dans les dialogues des manuels d'apprentissage du français du 17e siècle, y compris dans les adaptations italiennes». Il s'agit donc d'une contribution à l'histoire des traditions discursives de la communication de tous les jours [6], plus précisément d'une analyse conversationnelle reconstructive à partir des manuels de conversation (Manières de langage) du 17e siècle. Ce type de source (cf. la description minutieuse des manuels utilisés [36-48]) présente une version quelque peu idéalisée (pas d'anacoluthes, pas de ratés de parole, etc.) de la conversation de l'honnête homme de l'époque. Le français de référence véhiculé par ces manuels est celui parlé entre Paris et Orléans [144]; les remarques métanormatives que l'on peut y déceler [146] témoignent de l'importance accordée au standard. Une deuxième restriction concerne le niveau sociologique: les personnages mis en scène sont majoritairement des nobles (il s'y ajoute quelques commerçants, aubergistes et domestiques [60]). D'autre part, la langue proposée<sup>(6)</sup> est essentiellement celle des hommes entre eux<sup>(7)</sup>; il serait extrêmement intéressant, dans une perspective variationnelle, de comparer les résultats de la présente étude à la situation reflétée par les Grammaires des dames ainsi que les manuels de français destinés aux jeunes filles (v. Beck-Busse 1994, par exemple Dialogues familiers françois pour l'usage des demoiselles pensionnaires & élèves des religieuses ursulines, Gand 1738, cité p. 15).

La partie centrale de la monographie est consacrée à l'analyse conversationnelle des dialogues proposés par les *Manières de langage* [57-331], tant du point de vue macrostructurel [70-241] que microstructurel [241-331]. Au niveau de la macrostructure, les séquences qui se prêtent le mieux à la généralisation sont l'ouverture et la clôture, car elles sont les plus ritualisées. L'auteur accorde une grande attention à la séquence d'ouverture [71-115], dont l'analyse remonte (pour l'anglais américain contemporain) à Schegloff 1968. Il est d'ailleurs dommage que ce classique n'ait pas été interrogé, car il aurait pu donner lieu à une perspective comparative, le va-et-vient entre la linguistique générale et celle des langues et groupes de langues particuliers comptant parmi les tâches

<sup>(6)</sup> Mis à part les Colloquia de 1580, qui font intervenir des femmes [138].

<sup>(7)</sup> S'appuyant sur un tel corpus, l'auteur n'est pas en droit de postuler [329] des différences d'emploi de certaines interjections en fonction du sexe du locuteur.

les plus nobles du linguiste<sup>(8)</sup>. L'auteur se penche avec perspicacité sur les différentes réalisations de l'allocution et sur les marqueurs d'embrayage, et les analyses approfondies des pragmatèmes de la prise de contact (summonses selon Schegloff) attestés par les manuels culminent çà et là dans des remarques diachroniques particulièrement bienvenues. L'étude du corps de l'interaction [115-141] révèle que les sujets abordés sont relativement stéréotypés: alimentation, voyages, brefs échanges de politesse. E. Radtke passe ensuite à deux études de cas. La première s'intéresse à la manière dont sont abordées les connaissances de français de l'apprenant [141-151], tandis que la seconde analyse un dialogue tournant autour de l'achat d'une paire de gants [151-174]. Elles sont bien menées, mais comme l'accent est mis sur les sujets abordés - et non pas sur les moyens linguistiques utilisés -, le gain en connaissances concrètes qu'on peut en tirer pour l'histoire du français parlé reste limité. Après un bref chapitre consacré aux épisodes secondaires (Gesprächsränder [174-7]), l'auteur aborde la séquence de clôture [177-238]. Celle-ci est l'occasion de suivre la lexicalisation - ou plutôt la pragmatisation, puisqu'aussi bien il s'agit de pragmatèmes - des ellipses adieu < à Dieu vous commande ou bonjour < Dieu vous donne le bonjour [199-201]. À un niveau plus abstrait, E. Radtke pense pouvoir déceler, pour la séquence de clôture (de même que pour la séquence d'ouverture [336-337]), une évolution tendancielle depuis une détermination diastratique de la langue parlée au 17e siècle (les protagonistes prennent différemment congé d'un noble et d'un domestique) vers une détermination diaphasique (les mêmes personnes prennent différemment congé en fonction des différentes situations de communication) au 20e siècle. Il est pourtant permis de douter que la base empirique pour les deux états de langue comparés soit suffisamment homogène (d'une part un corpus scientifiquement délimité et décrit, mais qui présente par définition ses déficiences [quid des types d'interactions censurés par les manuels?], de l'autre pas beaucoup plus que des impressions subjectives) pour qu'on puisse se permettre de tirer une telle conclusion. L'analyse macrostructurelle se termine par une appréciation générale de la structure dialogale des Manières de langage [238-241].

Le chapitre consacré à l'analyse microstructurelle [241-331] passe en revue les différents pragmatèmes ou «mots du discours» qui apparaissent dans les dialogues enregistrés par les *Manières de langage*. E. Radtke distingue les marqueurs de structuration du discours (*Gliederungssignale* [248-295; résumé 294-295]: *eh bien, et puis, n'est-ce pas*), les particules de rétroaction traduisant un *feed-back* de l'interlocuteur (*Rückmeldepartikeln* [296-299]: *oui, bien*), les modalisateurs (*Abtönungen* [299-321]: *au moins, à ce qu'on dit, je vous jure*) et les interjections [321-330]. Pour ces dernières, on est un peu étonné de lire que *ma foi* aurait un caractère archaïque et littéraire en français contemporain [327].

Les passages où l'auteur compare les *Manières de langage* à leurs adaptations italiennes sont particulièrement réussis, et on ne peut que ressentir de l'admiration pour cette romanistique allemande dont les meilleurs représentants sont souvent autant à l'aise dans deux, voire trois domaines linguistiques. Ainsi on suit avec intérêt les incursions de l'auteur dans l'orthographe expressive de *baccio* [232] ou l'étymologie de la particule *neh* de l'italien régional du Nord [290]. Mais le volume aurait gagné en consultabilité si les passages concernant le français, ceux portant sur l'italien et ceux qui comparent les deux langues avaient été clairement séparés.

<sup>(8)</sup> Schegloff 1968, 1075 invite en effet les chercheurs à signaler les variétés diatopiques et diachroniques pour lesquelles s'applique son analyse.

Afin d'innover vraiment par rapport à ses prédécesseurs, l'auteur aurait dû passer carrément à une étude diachronique des stratégies discursives, ce qui n'était pas son intention [59]. Mais les passages analysant une diachronie restreinte ne sont pas rares (par exemple au sujet de la structuration de l'interaction accompagnant une vente [160] ou des pragmatèmes de la séquence d'ouverture [275-276]), et les analyses proposées emportent la conviction, même s'il faudra à l'avenir étoffer la diachronie retenue (qui ne consiste souvent qu'en un point de départ et un point d'arrivée).

Le livre se clôt par un chapitre de conclusion intitulé «La pratique communicationnelle en linguistique historique» [333-344], une bibliographie [345-375], une liste
d'abréviations [377-278], des extraits de fac-similés des différents manuels retenus [379392] ainsi que par un index notionnel [393-399] et un index des auteurs cités [399-404]. La
bibliographie, riche au demeurant, est assez typique d'une certaine romanistique d'outreRhin, qui a à son actif une solide connaissance des travaux des collègues germanistes
(réputés davantage portés sur la théorisation que nous autres romanistes), mais qui ne se
fait pas toujours un devoir d'intégrer le point de vue ne serait-ce que des représentants les
plus en vue de la communauté scientifique des pays romans. Ainsi le lecteur français estil un peu étonné de ne trouver aucun titre de C. Kerbrat-Orecchioni dans la bibliographie
d'un ouvrage dont le point de départ est constitué par l'analyse de la conversation. Une
autre remarque épistructurelle concerne l'index: l'explosion éditoriale de cette fin du
20e siècle fait que le linguiste est de plus en plus obligé de se rabattre sur la consultation,
plutôt que la lecture intégrale, des nouvelles parutions; dans cette perspective, un index
des pragmatèmes analysés aurait été le bienvenu.

Voici, à l'intention des chercheurs en pragmatique historique pressés, un index des constituants méta-communicatifs français analysés (l'orthographe en a été modernisée): adieu 199, 228, 235, 342; adieu (sans ~) 204; adont 280; adonques 280; ah 273, 274, 287, 325; aïe 326; ainsi  $(tout \sim) 273, 274; allez-vous (où \sim) 90, 113; allons-nous-en (donc) 290; alors (/et <math>\sim$ /oui mais  $\sim$ ) 195, 197, 199, 235, 273, 276, 279, 280, 287, 288, 294, 335; ami (mon ~) 79, 160; après (/et ~) 256, 273, 274, 280, 281, 287, 288; assez 302, 306; assure que (je m'~) 302, 343; assurément 302, 343; aventure (par ~) 302, 312, 315, 321; avis (à mon ~) 302; avis que (je serais d'~) 302; baise la/les main(s) (je vous ~) 81, 97, 113, 215, 216, 228, 235, 236, 342; ben 158, 276; bien (bien) 166, 194, 199, 235, 254, 269, 273, 297, 299, 302; bien donc 194, 199, 235, 254, 273, 302; bien (très ~) 85, 113; bientôt (à ~) 223, 234, 235, 342; bienvenu (soyez le ~) 112, 341; bon (bon) 195, 197, 199, 235, 273, 274, 280; bon (tout de ~) 302; bon à votre service (très ~) 97; bon bref 178; bondi 78; bonjour 75, 78, 79, 97, 110, 112, 233, 235, 341, 342; bonnes années 80 n.19; bonsoir 235; bref 178, 288; ça donc 272, 273; ça va 85, 110; certain (pour ~) 302; certainement 268, 273, 274, 302, 343; certes (/pour ~) 268, 269, 273, 274, 308, 320, 343; c'est-à-dire 287; comment 260, 272, 273; comment vous (en) va 84, 113; comment vous est-il 84; comprenez (vous) 294; contez-vous (que me ~) 113; courroucez point (ne vous ~) 168; couvrez-vous 113; crois (comme je ~) 302; crois que (je ~) 302; da (/oui ~) 270, 294; dame 166; dame (ma belle ~) 79; déjà 303 n.225; dia 269; Dieu (bon ~/o ~) 327; Dieu soit céans 78, 112; Dieu vous donne le bonjour (/~ bonnes vêpres/~ bon soir ~ bonne nuit) 75, 110, 112, 205, 207, 208, 235; Dieu vous garde 235, 341, 342; dire (à vrai ~/pour vrai ~) 274, 311, 343; dire (mais pour vous ~) 302; dire la vérité (pour ~) 302; dire vrai (à ~/pour ~) 268, 273, 302, 343; dis (que) (je ~) 286, 294, 302; dis donc 286, 288; dis-je (te ~/vous ~) 280, 288; dis ouvertement (je vous ~) 318, 320; dis pas ceci par cérémonie (je ne ~) 97, 114; dit (à ce qu'on ~) 302; dites bien/vrai (vous ~) 302; dites(-moi) (/or ~) 263, 264, 272, 273, 274, 288, 302; dites-vous (que ~) 148, 302; dit-il 285, 286, 288; donc 191, 199, 235, 247, 265, 268, 273, 274, 290, 302, 306, 317; doute (que) (sans ~) 273, 274, 302; effet (en ~) 302; eh bien 156, 194, 199, 235, 253, 269, 273, 274, 279, 287; embrasse tout le monde pour moi 235; enfin (/et ~/mais ~) 178, 195, 197, 199, 235, 276, 280, 281, 283, 287, 288, 292; enfin bref 282; et 255, 273, 274, 276, 287, 288; étais en votre place (si  $j'\sim$ ) 320; étonne pas (je ne m'(en)  $\sim$ ) 317, 320; fait (tout à  $\sim$ ) 302; faites-vous (que  $\sim$ ) 89, 113; faut

pas s'étonner (il ne ~) 320; foi (ma ~) 327; foi d'homme de bien 327; grâce (mais) de ~ 97, 268, 273, 274, 275, 287; ha ha 325; hé (hé) 160, 258, 273, 273, 274, 276, 325; hein 292; heure (à tout à  $l'\sim$ ) 223; ho (ho) 77, 273, 274, 325; hola (/~hé/~ho) 77, 78, 79, 84, 109, 112, 114, 256, 258, 273, 274, 276, 288, 294, 325, 341; imagine que (je m'~) 302; Jésus 327; journée (bonne ~) 234, 235; jure (je vous ~) 302, 343; jusqu'à demain 211; justement 302; là donc 272, 273, 275; là, là 85; loisible savoir (s'il est ~) 124; madame 79; mademoiselle 79; mais 251, 254, 273, 274, 282, 288; mais néanmoins 283; mentir (sans ~) 302, 317, 318, 320; merci 85, 110, 113; merci (grand ~) 166, 204; merde 329; miséricorde 327; moins (au ~/pour le ~) 301, 302; monseigneur 160; monsieur 79, 112, 160, 228; moquez de moi (vous vous ~) 143; morbleu 251, 257, 273, 288, 327; nom de dieu (au ~) 248; n'estce pas 248, 290; nom de Dieu (/au ~) 327; non (pas) 292, 317, 320; non plutôt 287; nuit (bonne ~) 208, 235; oh 287; oh là là 158; or 196, 199, 235, 248, 256, 262, 269, 273, 274, 280, 294; or bien 194, 196, 199, 235, 273; or ça 156, 256, 273, 274, 275; or sus (donc) 156, 196, 199, 235, 256, 273, 274, 288, 294; ose dire (j'~) 302; ouh 158; outre (que) (en ~) 283, 288, 302; parbleu 327; parles (tu ~) 285; pas (vrai) 292; pense (que) (je ~) 301, 302; permis de le demander (s'il est ~) 97; peu (un ~) 302, 306; peut-être (que) 268, 273, 274, 302, 306, 313, 321; plaît-il dire (cela vous ~) 167; plaît (s'il vous ~) 114, 269; plus (de ~/tout au ~) 302; plutôt 265, 302; prêt à vous servir 97; prie (je vous ~) 269, 273, 274, 275; principalement 302; propos (tout à ~) 302; puis (et ~) 253, 273, 276, 277, 279, 280, 283, 287, 288, 294, 335; pût-être 302, 313, 321; quoi 198, 260, 261 n.171, 273, 274, 276, 280, 288, 292, 325; reste (au ~) 273, 274, 283, 288, 302; reste seulement à dire que (il me ~) 302; revoir (au ~/jusques au ~) 210, 233, 235, 342; sachez que 302, 303; sais (tu ~) 262, 275, 292; saluez de ma part 235; salut 223, 235, 341, 342; savez (vous ~) 294; seigneur 160; servante (/votre ~) 235, 341, 342; service (à votre ~) 77; serviteur (/votre ~) 77, 80, 97, 112, 212, 235, 341, 342; serviteur (je suis votre ~) 214; seulement 302; sire 160; soirée (bonne ~) 234, 235; somme (en ~) 178; sourciez (ne vous ~) 168; soyez (le) bien venu (/~ trouvé) 77; sûr (bien ~) 343; surtout 302; tantôt (jusques à ~) 235; (t)chao 235, 237, 341, 342; tenez 263, 264, 273, 274; toutefois 255, 271, 273, 274, 302; tu 103; vais (je m'en ~) 203, 227; venez-vous (d'où ~) 89, 113; véritablement 273, 302, 311, 343; vérité (à la ~/dans la ~/en ~) 268, 273, 274, 280, 302, 311, 343; veux dire (je ~) 302, 318, 320; voici 261, 276; voilà (tout) 178, 198, 261, 273, 274, 287; voire 302; vois (à ce que je ~) 302; vois (je m'en ~) 189; vois (bien) que (je ~) 302; voulez-vous dire bonjour de ma part 235; vouloir pas croire (à ne le ~) 302; vous 102, 159; vous aussi (à  $\sim$ ) 79; vous de même (à  $\sim$ ) 78, 79, 113; voyez 262, 264, 273, 274, 290; voyons s'il n'y a rien 86; vrai (il est ~) 317, 320; vraiment 124, 156, 268, 274, 302, 311, 320, 343.

En dépit d'un intérêt intrinsèque indéniable de l'ouvrage – tant par sa thématique que par la solidité de ses analyses –, le lecteur (ou au moins la lectrice que je suis) se fraye assez laborieusement son chemin à travers ces 400 pages; le livre a des longueurs, et beaucoup de passages sentent un peu l'exercice (universitaire) imposé. Mais le lecteur persévérant est récompensé par un grand nombre de schémas résumant de façon didactique les résultats de l'analyse: pronoms d'allocution [105, 114-115], séquences d'ouverture [112-113], macrostructure du corps de l'interaction [127], sujets abordés dans les différents dialogues [134], séquences de l'interaction verbale tournant autour d'un achat [171], marqueurs de clôture [199], analyse de la séquence de clôture [235], marqueurs d'ouverture [273-4], connecteurs intra-séquenciels [288], marqueurs de la structuration conversationnelle [302], différences macrostructurelles de la constitution de la conversation au 17e et au 20e siècle [336], termes de salutation au 17e et au 20e siècle [341-342]. On déplorera seulement l'opinion de l'auteur [305] selon laquelle de tels schémas le dispenseraient de conduire une véritable analyse de tous les phénomènes délimités(9).

<sup>(9) &#</sup>x27;Um nun aber inhaltliche Besonderheiten der Abtönung im 17. Jahrhundert zu erfassen, genügt die Darstellung des in 3.3.3.1. aufgeführten Inventars im Rahmen eines Begriffsfeldes'.

Au total, un livre très estimable, mais qui n'est pas véritablement ce que son auteur veut nous faire croire (y voir un changement de paradigme [11] va certainement trop loin). Il n'empêche que les historiens de la langue française sauront à coup sûr gré à E. Radtke d'avoir exploité les manuels de conversation du 17e siècle sous l'angle de l'analyse conversationnelle; reste à savoir si de leur côté, les analystes du discours finiront par se rendre compte que leur domaine de recherche, tout comme n'importe quelle autre discipline linguistique, dispose d'un versant historique<sup>(10)</sup> – qu'ils ont tout intérêt à intégrer dans leur réflexion<sup>(11)</sup>.

## Références bibliographiques

- Beck-Busse (Gabriele), 1994. «La grammaire française dédiée à mes jeunes amies: Bibliographie raisonnée de manuels de la langue française à l'usage de la jeunesse féminine (1564–1850)», *Histoire Épistémologie Langage* 16/II, 9-33.
- Fleischman (Suzanne), 1991. «Discourse Pragmatics and the Grammar of Old French: A Functional Reinterpretation of *si* and the Personal Pronouns», *Romance Philology* 44, 251-83.
- G.E.H.L.F., 1992. Grammaire des fautes et français non conventionnels. Actes du IV<sup>e</sup> Colloque international organisé à l'École Normale Supérieure les 14, 15 et 16 décembre 1989 par le groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (G.E.H.L.F.), Paris, Presses de l'École Normale Supérieure.
- Koch (Peter)/Oesterreicher (Wulf), 1985. «Sprache der Nähe Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte», Romanistisches Jahrbuch 36, 15-43.
- Kristol (Andres Max), 1992. «'Que dea! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome!'. La représentation de l'oralité dans les *Manières de langage* du XIV°/XV° siècle», *Romanistisches Jahrbuch* 43, 35-64.
- Perret (Michèle), 1995. Linguistique de l'énonciation. Approche diachronique, LINX 32.
- Schegloff (Emanuel A.), 1968. «Sequencing in Conversational Openings», *American Anthropologist* 70, 1075-95.
- Stein (Peter), 1987. «Kreolsprachen als Quelle für das gesprochene Französisch des 17. und 18. Jahrhunderts», *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 139, 52-66.

Eva BÜCHI

<sup>(10)</sup> D'ailleurs la linguistique française est récemment (Perret 1995) passée à une véritable analyse diachronique des phénomènes énonciatifs.

<sup>(11)</sup> Quelques corrections mineures: Gesprächsschlußhasen (!) > Gesprächsschlußphasen (224), findet sich keine Äquivalente > finden sich keine Äquivalente (271), geringfüfig > geringfügig (275), Umgangssprache des späten Mittelalters > Umgangssprache des späteren Mittelalters (352), Kontinuität der Antike > Kontinuität und Transformation der Antike (361).

Claudia LE CLERC, Die verbale Erfassung von Lichteindrücken im Französischen. Eine Betrachtung aus lexematischer und prototypensemantischer Sicht, Genève (Kölner Romanistische Arbeiten, Neue Folge, Heft 76), Droz, 1996, 299 pages.

Le premier chapitre de l'ouvrage de Claudia Le Clerc (CL) porte le titre «Forschungsstand», qui peut se traduire en français par «point où en est la science». L'auteur y avance d'abord certaines critiques de la sémantique structuraliste, et se décide ensuite à appliquer au domaine qui va être analysé la sémantique du prototype [10-14]. Elle prend ainsi position pour une théorie «dernier cri» qui, à l'instar de beaucoup de formalismes linguistiques, présente, entre autres désavantages, celui d'enlever au chercheur sa souveraineté scientifique et d'y substituer un cadre théorique auquel il est obligé de se plier. Il risque de la sorte d'appliquer à des problèmes linguistiques des raisonnements qui, d'un point de vue objectif, ont une valeur scientifique douteuse et qui seront bientôt remplacés par d'autres tout aussi éphémères. La modernité est souvent une amie inconstante, et la vraie science ne peut relever que du jugement sain et indépendant du chercheur. Je n'ai pas l'intention de développer ces pensées davantage ici(1). Mais, puisque l'auteur de l'ouvrage qui sera analysé ci-dessous fait sienne notamment la sémantique du prototype, j'ai tenu à faire remarquer le risque couru par quiconque s'appuie sur des béquilles si fragiles. Ces observations ne visent pas la linguistique en tant que discipline scientifique, seulement certains échafaudages intellectuels qui ont pour eux surtout d'être à la mode.

CL s'est attelée à la tâche de définir sémantiquement les verbes – elle préfère les appeler, usant d'un terme plus savant, des *lexèmes* (d'où la présence de l'adjectif *lexematisch* dans le titre de l'ouvrage) – qui en français dénotent la lumière, et de déterminer leur place respective à l'intérieur d'un champ sémantique. En tout, elle analyse – avec beaucoup de soin et force détails, insistons là-dessus – 25 verbes. J'y reviendrai d'une façon plus circonstanciée ci-dessous. Si les parties de son livre qui encadrent les analyses de ces verbes (chapitres 1. à 3., sections 4.5. à 4.7. et chapitre 5.) sont pénétrées de raisonnements surtout prototypiques, heureusement, en étudiant les verbes eux-mêmes dans leurs contextes, CL recourt peu ou pas à la linguistique spéculative. C'est la raison pour laquelle elle arrive quand même à des résultats intéressants et, sous certaines réserves, valables.

Le corpus qui a fourni à CL les verbes en question se compose de cinq volets. Il s'agit d'abord d'un grand nombre de dictionnaires unilingues français [63, 283-284], ensuite des matériaux partiellement inédits de l'Institut National de la Langue Française (INaLF) appelés les *Concordances* [63, 285]. En plus, CL s'est servie d'une «collection privée» («Eigene Sammlung»), composée avant tout d'œuvres d'Émile Zola (sept romans des Rougon-Macquart sont énumérés dans la bibliographie) et de Patrick Modiano (cinq romans) [63, 285-286], ainsi que de magazines français. A quoi viennent s'ajouter des émissions de la télévison française. L'auteur a pris la

<sup>(1)</sup> On trouvera une critique plus détaillée de la sémantique du prototype ainsi que de la grammaire cognitive dans mon article dans *Studia Neophilologica* 1/1998, A critical reading of *Linguistic Semantics* by William Frawley.

bonne initiative de soumettre ses 25 verbes au jugement de 14 informateurs de langue maternelle française - des professeurs et des étudiants - qu'elle a interviewés dans un lycée de Lyon au cours de l'année scolaire 1989-1990 et dont les observations lui ont été précieuses [63-65]. CL a donc disposé d'un corpus important, mais le lecteur se demande quelle période il comprend. Les Concordances couvrent, comme CL le signale elle-même, la période de 1789 jusqu'aux années 1980 [63]. Pourtant, le plus ancien exemple qu'elle cite, (170), a été tiré du roman de Zola La faute de l'abbé Mouret, qui date de 1875 [148]. Faut-il conclure que son analyse commence là? A vrai dire, on ne saurait l'affirmer, car l'auteur a préféré ne donner aucun renseignement au sujet de la période examinée. A en juger d'après l'exemple le plus récent, (177), celle-ci semble cependant s'arrêter en 1994. En supposant que ces deux dates marquent les limites du corpus de CL dans le temps et étant donné que 119 ans, une fin de siècle, des écoles littéraires successives et deux guerres les séparent, n'y a-t-il pas lieu de s'attendre à ce que des changements sémantiques soient intervenus dans le domaine étudié? Or, malheureusement, CL a cru bon de délaisser entièrement l'axe diachronique en évaluant les exemples qu'elle a tirés de son corpus, traitant la langue de Daudet et de Zola comme si ces écrivains étaient toujours vivants, celle de la presse des années 1980 et 1990 comme si elle était représentative du français d'il y a cent ans.

Le lecteur aurait aussi aimé connaître les verbes analysés au point de vue fréquentiel. Combien d'occurrences CL a-t-elle trouvées de chacun des verbes en question? Quelle est leur fréquence relative à l'intérieur de son corpus? Et comment ces verbes se répartissent-ils sur les écrivains et les magazines du corpus? Y a-t-il une différence de fréquence entre le 19e et le 20e siècle? Ces questions capitales restent cependant sans réponse. L'introduction de statistiques élémentaires aurait certainement ajouté à la qualité et à l'intérêt de la thèse. Cette carence est d'autant plus étrange que l'auteur qualifie souvent les objets de son analyse de [sehr] häufig ou häufiger [127, 133, 159, 167 et passim] et qu'elle n'hésite pas à parler de la «Frequenz» d'un verbe ou d'un emploi particulier d'un verbe [88, 93, 97, 162 et passim] ou à prétendre que des exemples d'un certain type sont «frequentiell... bedeutsam» [185]. Quel est le fondement de ces assertions? L'auteur se taît là-dessus. La bibliographie de CL ne comprend pas de dictionnaire fréquentiel, et le Trésor de la langue française, ouvrage qui en fait partie [284], ne fournit pour certains de ces verbes que la fréquence absolue. Pour concrétiser ce qu'elle avance, elle aurait pu se servir des chiffres du Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIXe et XXe siècles (2). Celui-ci donne pour les verbes en question des fréquences absolues aussi bien que des fréquences relatives par tranches d'un demi-siècle à partir de 1789<sup>(3)</sup>. Établir une comparaison fréquentielle entre, par exemple, le dernier demisiècle du 19e siècle et le premier demi-siècle du 20e siècle aurait donc été chose facile.

Il est évident que CL veut analyser et décrire les verbes dénotant la lumière d'une manière générale, valable pour le français d'une certaine période. Mais le faitelle vraiment? Je viens de signaler l'extension inquiétante de son corpus dans le temps. Mais à part cela, elle s'est particulièrement intéressée à la langue de Zola. D'abord, elle a trouvé chez lui un grand nombre d'occurrences des verbes qu'elle

<sup>(2)</sup> Nancy 1971, C.N.R.S.

<sup>(3)</sup> Voir ce dictionnaire, p. VIII, pour la définition exacte de demi-siècle.

soumet à l'examen, ensuite elle pense que, peut-être, les naturalistes étaient des spécialistes («Fachleute») en matière de verbes dénotant la lumière [63], et, finalement, elle semble être d'avis que la langue de Zola a pu être influencée par l'art des impressionnistes français [171]. Un calcul rapide montre que presque un cinquième (19,9 pour cent, pour être exact) des exemples numérotés de CL proviennent d'œuvres de Zola. Ne s'est-elle pas rendu compte qu'elle risque ainsi de donner, quantitativement aussi bien que qualitativement, une place trop importante à cet écrivain et de décrire dans une trop large mesure son idiolecte plutôt que l'usage français? Au premier coup d'œil, on se demande d'ailleurs quelle est l'utilité de la «collection privée» de CL, car, par exemple, les sept romans de Zola qui en font partie se retrouvent déjà dans les Concordances de l'INaLF. La raison paraît en être qu'elle a recherché des contextes amples pour les évaluer «à la main» («per Hand») [63].

A quelques exceptions près, les verbes analysés par CL ont cela en commun qu'ils sont rares ou très rares. Je me contenterai de donner ci-dessous, m'aidant du *Vocabulaire du roman français* (1962-1968). Dictionnaire des fréquences de G. Engwall<sup>(4)</sup>, leur rang statistique à l'époque moderne. Le rang le moins élevé dont tient compte ce dictionnaire est 4607. Pour indiquer un rang inférieur à ce chiffre, je me suis servi du signe ><sup>(5)</sup>.

| Lemme     | Rang    | Lemme      | Rang    |
|-----------|---------|------------|---------|
| assombrir | 4 607   | luire      | 1 352   |
| brasiller | > 4 607 | miroiter   | 4 607   |
| briller   | 586     | obscurcir  | > 4 607 |
| chatoyer  | > 4 607 | papilloter | > 4 607 |
| éblouir   | 1 973   | pétiller   | > 4 607 |
| éclairer  | 804     | poudroyer  | > 4 607 |
| éclater   | 785     | rayonner   | 4 168   |
| éclipser  | > 4 607 | reluire    | > 4 607 |
| étinceler | 3 804   | resplendir | > 4 607 |
| flamboyer | > 4 607 | réverbérer | > 4 607 |
| fulgurer  | > 4 607 | rutiler    | > 4 607 |
| irradier  | > 4 607 | scintiller | 3 804   |
| illuminer | 2 135   |            |         |

On s'aperçoit que 14 verbes, autrement dit, plus de la moitié de ceux qui ont été étudiés, présentent un rang inférieur à 4 607. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans l'ouvrage de CL, certains d'entre eux aient reçu les épithètes littéraire et poétique. Il en est ainsi des verbes resplendir [121], scintiller [126, 131], brasiller [132, 143], poudroyer [143], chatoyer [143, 155], papilloter [143, 155], pétiller [143, 155], flamboyer [155, 166], fulgurer [155, 166], rutiler [155, 166], s'illuminer [213] et, dans une certaine mesure, de rayonner [179] et de réverbérer [200]. Quant à brasiller, ce verbe est si rare que beaucoup des informateurs de CL le connaissent à peine [132]. On apprend

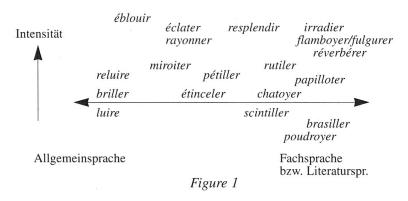
<sup>(4)</sup> Stockholm 1984, Almqvist & Wiksell.

<sup>(5)</sup> Les statistiques de Engwall ne tiennent pas compte des usages pronominaux des verbes, alors que CL analyse s'éclairer, s'illuminer, s'assombrir, s'obscurcir et s'éclipser. Le rang des formes pronominales doit être encore plus bas que celui de leurs lemmes.

aussi qu'il apparaît, surtout chez Zola, à en croire l'auteur, sous une forme ayant subi l'influence du nom *braise*, *braisiller* [139]<sup>(6)</sup>. La fréquence fort basse de certains autres verbes s'explique probablement par le fait qu'ils sont partiellement des termes techniques, par exemple *irradier* et *réverbérer*. Celui-ci fait partie également du vocabulaire acoustique [190, 200], celui-là aussi des vocabulaires de la médecine, de la physique et du commerce [168-169, 176-177, 179]. Mais alors il ne s'agit évidemment plus de verbes qui dénotent la lumière (cf. ci-dessous).

Signalons aussi que cinq des verbes analysés réfèrent à une modification de l'intensité de la lumière. Ce processus peut aller du clair au sombre (s'assombrir, s'obscurcir, s'éclipser) ou du sombre au clair (s'éclairer, s'illuminer). Les autres verbes marquent une lumière qui, à des niveaux d'intensité différents, est ou bien continue (briller, rutiler, par exemple) ou bien plus ou moins intermittente (miroiter, scintiller, par exemple). Aussi CL a-t-elle décidé de discuter ces deux types de verbes séparément [200].

Le point fort de l'ouvrage est l'analyse de ces verbes dans leurs contextes ainsi que l'étude de leur distribution interne. C'est ainsi que CL réussit à dégager les caractéristiques qui, par exemple, font opter pour luire plutôt que pour briller et vice versa. Celui-ci s'utilise d'ordinaire pour dénoter une lumière intense, celui-là une lumière faible et douce. En plus, briller s'accompagne souvent d'une connotation positive, luire d'une connotation péjorative [90-105, 109-111]. Deux verbes, rutiler et flamboyer, évoquent non seulement une impression de lumière, mais encore de couleur rouge [156-161, 166]. Et quelle est la différence entre étinceler et scintiller? A part le caractère littéraire de scintiller, dont il a été question ci-dessus, CL arrive à la conclusion que, dans ce verbe, il s'agit d'une lumière intermittente et froide dont l'intensité est plutôt basse, alors que la lumière de étinceler est intense et chaude et que son intermittence est moins marquée que celle de scintiller [121-131]. Quant à pétiller, il s'emploie notamment pour décrire le regard d'une personne [143]. Les observations de ce genre seront utiles aux enseignants du niveau universitaire qui ont la tâche d'apprendre la traduction en français à des étudiants ayant une autre langue maternelle. Il est à remarquer que l'auteur arrive à ces conclusions intéressantes sans que la sémantique du prototype y soit pour rien. Graphiquement, elle exprime les relations entre les 20 verbes qui dénotent une lumière d'intensité invariable comme le montre la Figure 1. [198, 255].



<sup>(6)</sup> Le *Trésor de la langue française* fait de *brasiller* et de *braisiller* deux entrées séparées, les qualifiant cependant de *synonymes*.

CL analyse deux ou trois verbes à la fois. Les raisons qu'elle invoque pour justifier la combinaison de tel verbe avec tel autre ne sont pas toujours très convaincantes. Si reluire et resplendir sont étudiés ensemble, c'est surtout qu'ils présentent tous les deux le suffixe re- [111]. Les verbes étinceler et scintiller sont discutés dans la même section parce qu'ils ont le même étymon latin, \*stincilla [121]. Au fond, cette façon un peu aléatoire de combiner les verbes est de peu d'importance, puisque les verbes déjà étudiés sont repris et comparés de nouveau à leurs parents sémantiques lors de chaque nouvelle analyse. La discussion de chaque groupe de verbes se termine par une description prototypique, formulée de façon naïve, et un bref résumé des composants sémantiques («Merkmale») des verbes analysés. Ajoutons que l'exposé de CL tient compte non seulement des occurrences qui dénotent une impression de lumière, mais encore de celles ayant un sens figuré ou un sens qui n'a rien à voir avec la lumière. Les divers emplois de irradier et de réverbérer, dont il a été question ci-dessus, en sont des exemples. A ce point de vue, l'ouvrage offre au lecteur davantage que son titre ne le promet.

On a vu ci-dessus que la plupart des verbes étudiés sont rares. Seuls briller, éclairer et éclater ont un rang et, par conséquent, une fréquence assez élevés. Briller partage, dans le dictionnaire précité de Engwall, son rang et sa fréquence avec les lemmes agir, dame, éloigner, lourd et sien. Quant à éclairer, ce verbe tombe dans le même groupe que bateau, combien, endormir, étranger, figure et France, par exemple. Et éclater est à comparer, entre autres, aux lemmes charger, emmener, épouser, groupe et hier. On ne risque pas de se tromper en prétendant que ces trois verbes font partie du français de tous les jours, qu'il s'agisse de la langue écrite ou parlée, alors qu'un très grand nombre des autres verbes sont littéraires et poétiques, parfois techniques. Et on a vu que l'un d'entre eux, brasiller, est quasi inconnu des locuteurs. Je me demande si des pièces si disparates peuvent constituer un champ sémantique ou une hiérarchie prototypique - si toutefois ces deux notions correspondent à des réalités linguistiques, ce dont on peut douter - valables pour l'ensemble des locuteurs de langue maternelle française. Le champ sémantique des verbes dénotant la lumière et leur structure prototypique sont plutôt des constructions, intelligentes, certes, mais sans fondement véritable.

On peut reprocher à l'auteur de grossir parfois un peu trop son texte. C'est le cas, assez fréquent, lorsque des exemples sont répétés ou anticipés, entièrement ou en partie [148, 149, 153, 160 et passim]. Un simple renvoi aurait suffi. Et les extraits de romans et d'autres sources sont parfois plus longs et plus nombreux que les commentaires de l'auteur. Autre exemple: dans la bibliographie, le FEW revient dix fois, l'ensemble des tomes consultés par CL étant énumérés [284-285], alors qu'une seule mention aurait suffi. Et, souvent, elle n'hésite pas à répéter ce qui a déjà été discuté ou des conclusions qui ont été tirées dans ce qui précède. Cela alourdit de temps en temps la lecture de sa thèse.

Quelques négligences auraient pu être évitées. La figure des longueurs d'onde et de leur visibilité [20] manque dans le répertoire des figures [9]. La note 51 [20] ne se retrouve qu'en bas de la page suivante. En plus, CL s'est un peu trop facilité la tâche quand elle écrit «Das vollständige Lexeminventar wird... an anderer Stelle vorgestellt.» [21]. Le lecteur s'attend à un renvoi précis. Le *Lexeminventar*, lequel énumère 25 verbes, apparaît, en effet, plus loin [58]. Lorsque l'auteur le répète pour classer ces verbes d'après leur valence [69], il n'en contient cependant que 24, le

verbe luire faisant défaut. Quant à l'exemple (87) [115], le commentaire qui le suit est déroutant. S'agit-il, dans (87), de reluire ou de rutiler? On trouve aussi, à l'intérieur du texte, des citations sans autre indication de source qu'un nom d'auteur: «Stierle» [134], «W. Busse» [137], «wie Busse sagt» [221], «wie Coseriu sagt» [230], «Wie Bailly feststellt» [237]. Et CL prétend, curieusement, que le syntagme de blancheur serait une «Nominalphrase» [181]. Il s'agit, évidemment, d'une Präpositionalphrase. On décèle aussi des fautes de langue (dues peut-être en partie à l'utilisation du traitement de texte): natürlich pour natürliche (le paragraphe commençant par «In der Malerei...») [16], ordre des mots fautif (la phrase Auch innerhalb...) [51], notwenig pour notwendig (deuxième paragraphe) [63], Questionnaire (avec Q majuscule, à l'allemande) [64], un verbe fini de trop (ist... ist..., le paragraphe commençant par «Die Werbung macht...») [118], le manque d'un infinitif, probablement sein (la phrase commençant par «Der nachfolgende Kontext des Verbs...») [137]. Quant à la bibliographie, le lecteur s'étonne de ne pas y rencontrer les magazines qui font partie du corpus de l'auteur. C'est seulement à la fin des exemples empruntés à la presse, (117) et (177), qu'est fournie cette information. Et un exemple, (100), a été tiré de la publicité télévisée française [118], sans que cela ressorte de la bibliographie.

La thèse de CL confirme ce dont on se doutait: dès que la théorie prototypique est abandonnée au profit de raisonnements personnels et indépendants, l'exposé gagne en intérêt et en crédibilité. Si CL réussit, sous les réserves que j'ai exprimées dans ce qui précède, à nous apporter de nouvelles connaissances dans le domaine qu'elle a choisi d'explorer, c'est qu'elle raisonne d'une manière saine et individuelle dans les parties de sa thèse où elle analyse en détail les verbes dénotant la lumière.

Hans LAGERQVIST

Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française (1694-1992), textes, introductions et notes présentés par Susan BADDELEY, Simone BENHAMOU, Liselotte BIEDERMANN-PASQUES, Jean BUFFIN, Monique CORMIER, Michel DESSAINT, Henri de VAULCHIER, Jean PRUVOST, Gabrielle QUEMADA, Eugénia ROUCHER, Liliane TASKER, sous la direction de Bernard QUEMADA, Paris, Honoré Champion, 1997, 564 pages.

Cette étude ouvre la nouvelle Collection Lexica: mots et dictionnaires, dirigée par Bernard Quemada et Jean Pruvost et présente une édition critique, cumulative et annotée, des Préfaces des neuf éditions du Dictionnaire de l'Académie; l'ouvrage est le fruit de travaux de séminaires, réalisés par des chercheurs qui travaillent depuis plusieurs années dans le cadre de la direction d'études «Développement moderne de la langue française» de Bernard Quemada à la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études. Le Tricentenaire du Dictionnaire a fourni l'occasion de publier ce livre qui éclaire les positions théoriques et méthodologiques de l'Académie envers la langue française, ses usages et la façon de les recenser et de les décrire.

Les deux dernières décennies ont vu la parution d'ouvrages sur la biographie de grands lexicographes ou la description physique de leurs œuvres: par exemple, le

beau travail de Laurent Bray sur Richelet en 1986; il n'est question ici que de l'examen critique des Préfaces sur lesquelles B. Quemada disait fort justement ailleurs: «Seuls écrits méthodologiques à peu près permanents [...] les préfaces donnent la mesure des préoccupations théoriques des auteurs. Toujours révélatrices, elles le sont moins par le détail de leur contenu [...] que par leurs intentions» (Les dictionnaires du français moderne, 1968, p. 17); en effet discours idéologique et discours lexicographique y sont étroitement mêlés, comme le montre [1-6] l'index des principaux thèmes traités dans les Préfaces.

La présentation de la 1<sup>re</sup> édition (1694) par Simone Benhamou, Eugénia Roucher et Jean Buffin donne tous les renseignements sur les débuts de la «grande aventure de la lexicographie institutionnelle française [qui] venait de prendre son essor» [22]. L'édition de 1718 polit et affine la première édition; l'autorité croissante de l'Académie s'y perçoit: Eugénia Roucher remarque finement [135 n. 6] que décisions remplace esclaircissements de l'édition de 1694 et que des mots nouveaux comme falbala ou ratafia témoignent des changements sociaux [136 n. 12]. Dans l'édition de 1770, Susan Baddeley et Liselotte Biedermann-Pasques observent l'accroissement de termes techniques, avec amélioration des définitions et introduction de mots nouveaux (comme parabole) [149-150], l'introduction d'un nouveau système d'accentuation [160 et 175 n. 27] et d'une manière plus générale, la réceptivité aux idées nouvelles de l'époque. Michel Dessaint teste la nomenclature de termes techniques dans l'édition de 1762 et en particulier des termes de menuiserie: la 4e édition enregistre 16 noms d'outils supplémentaires.

Liliane Tasker présente la 5e édition de 1798: pour la première fois Discours Préliminaire remplace Préface et le texte n'en est pas rédigé par un académicien. Ce Discours a un faible caractère lexicographique et est surtout idéologique: «le Discours Préliminaire de Garat, synthèse des idées des Idéologues sur la langue, est le plus souvent analysé comme un texte 'politique' avant d'être perçu comme une préface de dictionnaire» [256]. Beaucoup de lexicographes tout au long du dix-neuvième siècle refuseront de reconnaître cette édition comme appartenant à la filiation académique [284 n. 8]. Henri de Vaulchier s'attache à expliquer comment les critiques contre la préface de Villemain de la 6e édition (1835) montrent l'incompréhension de la méthode et des objectifs qui étaient en définitive de «présenter l'état correct d'une langue vivante à un moment donné de son histoire» [323]. La 7e édition paraît en 1878, au moment même, note justement Jean Pruvost, où É. Littré en 1873 et P. Larousse en 1876 «offraient au public leurs œuvres monumentales» [392]; Samuel Silvestre de Sacy en fut le maître d'œuvre incontestable. Pour l'édition de 1932-1935, l'Académie, remarque Monique Cormier, «se trouve devant la tâche considérable de faire un tri entre les mots à retenir et ceux qui 'n'ont point de chance de pénétrer dans l'usage commun', comme René Doumic l'écrit dans sa préface» [438].

La 8e édition assurait le passage du XIXe au XXe siècle; la 9e, observe Gabrielle Quemada, jettera un pont entre le XXe et le XXIe siècle [474], soulignant sur un style alerte en quoi il s'agit d'un dictionnaire nouveau, répondant de plus près à un modèle de dictionnaire de langue contemporain et veillant à sauvegarder l'unité de la langue à l'échelle de l'espace francophone [472].

On n'a pu donner qu'une faible idée de la richesse des notes et de la sûreté des commentaires, très fournis en particulier pour les préfaces des 1<sup>re</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> éditions et qui appellent l'attention sur des documents indispensables à l'étude historique et cri-

tique de la lexicographie du français. La lecture continue du recueil favorise une intéressante intertextualité entre les différents contributeurs; la lecture fractionnée est amplement facilitée grâce aux *Tables* placées à la fin: l'index des académiciens cités (environ 300 noms); l'index des noms (près de 850 répertoriés); l'index des mots cités dans les Préfaces (environ 275); une ample bibliographie enfin: celle des éditions, réimpressions ou contrefaçons du *Dictionnaire de l'Académie*, celle concernant des dictionnaires (environ 50), celle d'études et sources documentaires (environ 300). Bref, un travail d'une qualité et d'un intérêt exceptionnels. On relève quelques rares négligences orthographiques: par exemple, lire se soient servis (p. 244, ligne 11), succinctes (p. 501, ligne 17) dans un ensemble bien écrit, agréable à lire et sans jargon.

Gérard GORCY

## PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Max PFISTER (éd.), Das altfranzösische Rolandslied nach der Oxforder Handschrift, herausgegeben von Alfons HILKA, achte, verbesserte Auflage besorgt von Max PFISTER, Tübingen, Max Niemeyer, 1997 (Sammlung romanischer Übungstexte, Bd. 3/4), 176 pages.

La Chanson de Roland n'a évidemment pas besoin d'être présentée, et l'édition d'Alfons Hilka non plus. Cette édition est «dans la lignée des éditions modérément interventionnistes» (RolS<sup>2</sup> p. 23) et donne le texte corrigé du ms. d'Oxford tout en notant en bas de pages les leçons rejetées, de principales variantes et des philologues qui ont proposé des corrections. Le texte est suivi d'un index des noms propres et d'un glossaire. Dans sa préface, Max Pfister rappelle opportunément l'article de Cesare Segre publié ici (60, 5-23) et chacun comparera la présente édition avec les deux éditions plus récentes que C. Segre a mises en cause. Un petit regret: on aurait aimé que les modifications introduites dans cette 8e édition (en dehors de la bibliographie) soient signalées explicitement, puisque c'est toujours intéressant de voir comment le texte est travaillé au fil des ans mais que tout le monde ne dispose pas de toutes les éditions précédentes! Par exemple on aimerait bien savoir de quand date le commentaire rédigé exceptionnellement en français du v. 2242 (il ne se trouvait pas dans la 3e édition que j'ai sous les yeux). En vue d'une prochaine réédition, voici quelques coquilles à corriger: 2641 var. lire 2641 au lieu de 6241; la leçon rejetée de 2855 est à placer après celle de 2845; - les var. de 2892 et de 2893 sont à placer à la page 106; - 3010 lire entr'els; - les var. de 3053 et de 3056 sont à mettre à la page 112; – le sigle manque à la var. de 3093; – 3494 la provenance du vers ajouté manque; – gloss. s.v. *heingre* lire 3820 (cf. DEAF H 42).

Takeshi MATSUMURA

Le canzoni di EUSTACHE LE PEINTRE, edizione critica a cura di Maria Luisa GAMBINI, Fasano, Schena editore (Biblioteca della Ricerca, Medio Evo di Francia, 6), 1997, 337 pages.

L'œuvre d'Eustache le Peintre (7 chansons) se lisait dans l'édition donnée dans la Romania 58, 353-374 par A. Långfors. Le sujet est mince mais il a été traité de

fond en comble dans la présente publication où l'on trouvera une description de la langue des sept chansons dans le ms. N [20-28], ms. qui sert de base pour la graphie de l'édition, et des traits saillants des autres mss [28-37], ainsi qu'une étude de la langue du poète [45-56]. La versification est aussi examinée en détail [57-74] avec un rimaire complet [74-100] et le style est disséqué [100-125].

L'édition de chaque chanson est véritablement critique, avec examen de la tradition manuscrite; l'apparat est positif et les variantes graphiques sont placées dans un appendice [285-294]. Chaque chanson est traduite et accompagnée de notes très abondantes et bien informées des travaux sur les lyriques d'oïl et d'oc. Quelques remarques: I, 24, la leçon isolée *croi* de B n'est pas défendable malgré la note; il faut *pou truis* des six autres mss: *pou* a le sens de «selten, kaum, schwerlich» donné dans TL 7, 2066, 20 sqq; – V, 17 note, l'explication de *foux s'i fie* est peu probante; il faut voir les exemples nombreux de l'expression réunis dans ToblerVerm 2², 238 et 5, 433; – V, 38 le vers *n'il ne se doit vanter qui s'umilie* fait écho à un proverbe cf. *qui s'umilie, si s'essauce* ds SchulzeBusProv 2118; – VI, 37 l'interprétation de *Dame... qui amez toute gent* par «Dama... voi che amate tanto gentilmente», même appuyée par une note, ne me convainc pas; je comprends bêtement: «vous qui aimez tout le monde»; – VII, 16 note, je considère que la leçon proposée par Långfors *s'aurai joie* (appuyée par *joie avoir* VII, 24) est préférable à un *saurai joie* traduit par «saprò cos'è la gioia».

Le glossaire est complet mais limité au seul texte critique (ce qui élimine par exemple un *mefieemant* adv. «avec méfiance» III, 6 var). Notons qu'on préférerait pouoir à povoir. Au total un travail très sérieux.

Gilles ROQUES

Le Roman de Tristan en prose, publié sous la direction de Philippe MÉNARD, t. 7 (De l'appel d'Yseut jusqu'au départ de Tristan de la Joyeuse Garde), éd. par Danielle QUERUEL et Monique SANTUCCI; t. 8 (De la quête de Galaad à la destruction du château de la lépreuse), éd. par Bernard GUIDOT et Jean SUBRENAT; t. 9 (La fin des aventures de Tristan et de Galaad), éd. par Laurence HARF-LANCNER, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 450-462-474), 1994-1995-1997, 525-407-341 pages.

Félicitons-nous de l'achèvement de l'édition de cette version vulgate du *Roman de Tristan* (v. en dernier lieu RLiR 58, 268) dont le texte est fondé sur le ms. de Vienne BN fr. 2542 (env. 1300; légèrement picardisant). Avec les trois volumes publiés par R.L. Curtis (1963-1976-1985), fondés sur le ms. de Carpentras BM 404 (2° m. du 13° s.; légèrement teinté de traits appartenant à la partie sud du domaine d'oïl), nous pouvons lire maintenant la totalité de l'œuvre. L'équipe réunie par Ph. Ménard a même entrepris la publication, prévue en cinq volumes d'une version brève, très ancienne (1<sup>re</sup> m. du 13° s.), d'après le ms. BN fr. 757 (début du 14° s.; franco-italien); le t. 1, dû à J. Blanchard et M. Quérueil, vient de paraître il y a quelques semaines (v. ici 62, 298).

L'intérêt principal du texte est d'ordre littéraire. Au plan linguistique on peut caractériser la langue de l'auteur, d'ailleurs très élégante dans sa sobriété, comme

formant une langue très standardisée au plan du vocabulaire, presque totalement dépourvue de marques régionales, mais présentant quelques tours typiques assez constamment présents tout au long du texte (ne pooir mais en avant «ne pouvoir continuer à combattre» cf. RLiR 55, 611 qu'on retrouve dans le gloss. des t. 3, 5, 6 et 7 (s.v. pooir) et encore dans le t. 9, 79, 10 et 128, 25; – il est alé ou c'est alee chose de lui «il est mort» gloss. des t. 1, 2, 7 et 9; – s'en venir par «se diriger vers» gloss. des t. 2 et 3 (s.v. par) encore TristPrC 20, 9 ainsi que dans les t. 7, 44, 7 et 9, 71, 43 et 96, 29).

Quelques remarques sur le texte: t. 7, 162, 51 il manque quelque chose entre de et rechui; - 163, 19 dormait? - 183, 19 lire vont au lieu de vous; -198, 9 lire s'i; -213, 29-31 n. la justification donnée en note paraît s'opposer au fait que le ceste parole de Tristan s'applique au «commentaire du narrateur»; - 236, 5 prend? - p. 400, 105 lire n'enpris; - p. 469 var. 188, 65-67 lire chantel au lieu de chancel. - T. 8, 24, 9 on préférerait garder le texte du ms.: N.S. vous apeleroit a son sergant (cf. aussi SGraalVQuesteP 66, 27 rapeleroit o ses serjanz); - 33, 11 on gardera soutement cf. soudement / soutement ds TL 9, 701-702; - 46, 36-37 l'apparat critique ne permet pas de retrouver la leçon des divers mss; - 47, 26-28 apparat, lire et quant li cevaus se fu...; - 50, 19 apparat, lire 50, 18-19; - 67, 36 apparat, le passage à corriger se restreint à pour il s'i met en la cose qui devient pour coi il s'i met; - 116, 34-36 la leçon de A peut se défendre comme lectio difficilior en donnant à pas une valeur positive (cf. TL 7, 410, 14) et en traduisant: «dans ma situation, il n'y a pas une femme magnifique que je puisse aimer et on ne devrait pas me le demander». - T. 9, 13, 51 empor? - 80, 25 cestuit? - 98, 2 et 35 quiens a été rejeté qui était conservé en 97, 14 et 16; - 99, 55 note, la difficulté à traduire vient de ce qu'une seule phrase a été coupée en deux: «les autres compagnons, quand ils voient emmener leur seigneur, voulaient venir à sa rescousse, mais puisqu'ils savaient bien que leur action serait vaine et que le retour au château sans leur seigneur était impensable, dans ces conditions ils prennent la direction de la forêt.»; - 100, 15 truqu' n'a pas besoin d'être rectifié; - 108, 3 apparat, on devine que A porte mer au lieu de nef; - 117, 11 il est là difficile de deviner quel mot a été substitué à ciés du ms.; - 137, 34 lire saciés; - 140, 11 on a voulu corriger en avoec mais le texte porte avec; - 143, 14 apparat, lire 143, 13-14.

A propos des glossaires: t. 7 acaitiver «rendre malheureux» ne va pas et on dira soi acaitiver «se rabaisser»; – acorer «toucher le cœur» ne va pas: il suffira de faire passer akeure (pour lequel la reconstitution d'un aquerer est gratuite) s.v. acorer; – aterminer préférer a.a «différer»; – desous (mettre au –) préférer «vaincre»; – encoste préférer en costé «sur le côté»; – endemetres lire endementres; – entree est à placer quelques lignes plus bas; – estraiier, puisque le verbe estraiier est très mal attesté, en cas de doute il faut préférer y voir l'adjectif qui est usuel; – morir, en 207, 2 il peut y avoir changement de sujet et morut signifierait alors «et l'autre mourut»; – paraus de en 177, 54 se glosera par «capable de». Quelques proverbes pouvaient être relevés: par trop parler puet on bien venir a mal aucunes fois 178, 13 cf. Hassell P51 et SchulzeBus 2276. – T. 8 boiste renvoyer non à la note mais aux variantes. – T. 9 mellee supprimer «à l'épée» de la définition; – quiverce préférer quiverte.

En ce qui concerne la diversité des glossaires, j'ai fait un test sur angoisse, angousseus, angousseusement qui figurent au moins une fois dans chacun des neuf glossaires, avec une variété de sens qui défie l'imagination. Tout cela se ramène pour angoisse à quatre sens: «douleur» (le sens le plus fréquent); «affliction» (8, 113, 28

et 187, 7; 9, 1, 13); «effort fait par qn» (2, 125, 7; 4, 239, 10, 6, 13, 3); «effet réalisé par qch» (7, 210, 6; 8, 72, 7). De même *angousseus* signifie «qui éprouve de fortes douleurs» (1, 172, 9; 3, 35, 4, etc.); «qui fait éprouver de fortes douleurs» (9, 77, 24); «qui éprouve ou manifeste de l'affliction» (1, 178, 46; 4, 15, 2, etc.); et *angousseusement* «en éprouvant de fortes douleurs» (3, 155, 32; 7, 31, 23, etc.); «en faisant éprouver de fortes douleurs» (2, 4, 18; 3, 28, 26, etc.).

Gilles ROQUES

Le Roman de Tristan en prose (version du manuscrit fr. 757 de la Bibliothèque nationale de Paris), t. I, éd. par Joël BLANCHARD et Michel QUÉREUIL, Paris, Champion (CFMA, 123), 1997, 543 pages.

Après avoir édité en neuf volumes la partie qui suit l'éd. Curtis de la version II de Tristan en prose chez Droz (v. ici 62, 296), l'équipe dirigée par Ph. Ménard vient de commencer à publier la version I transmise par le ms. f. fr. 757 de la B.N. de Paris (début 14e s., traits franco-italiens). Le tome premier (sigle du DEAF = TristPrnB) contient les épisodes qui vont de l'arrivée de Tristan et de Dinadan dans la forêt de Duise à la fête de la Pentecôte à Camaaloth, soit les §§ 184-300 de l'analyse d'E. Löseth. L'Introduction commence par «Tradition manuscrite du tome I et principes de l'édition» [9-17]. Les éditeurs soulignent certes quelques épisodes qui montrent l'accord de diverses versions. Mais puisque les rapports des différentes versions sont complexes et que de plus on doit désormais consulter non seulement le livre de Löseth mais plusieurs volumes d'éditions, on aurait aimé qu'il fût donné un tableau synoptique permettant une comparaison facile. Faute de concordance, voici un renvoi rapide aux éditions antérieures. Le début de la présente édition correspond au § 158 du t. III de la version II (publié par G. Roussineau [Trist PrR]). L'histoire n'est pourtant pas du tout la même et les deux versions ne se retrouvent que dans l'épisode du séjour de Tristan chez Morgain (I/65 = TristPrR 166). Après le tournoi de Roche Dure, la version I (II/24) diffère de nouveau de la version II (au niveau de TristPrR 198). Elles coïncident encore une fois en V/1 (= TristPrR 248) pour raconter le combat de Lancelot et de Tristan devant le Perron Merlin et leur arrivée chez Arthur. Après un développement un peu différent, la version I (VI/6/18) retrouve la version II, au niveau du § 3/15 du t. IV (publié par J.-Cl. Faucon [TristPrF]), pour s'en séparer peu après en VI/8/63 (= TristPrF 10/29). Ensuite, le combat de Marc et d'Armant, le serment de Marc et son départ avec Tristan sont racontés plus longuement dans la version I (VI/15-VII/9) que dans la version II (TristPrF 88-89; 134-138), avant que·les deux versions se séparent de nouveau. L'abandon de Tristan sur la Roche aux Ermites et la lutte des deux frères Assar et Hélyas (VII-10-X/7) sont racontés non pas dans la version II mais dans la version III; la partie concernée de celle-ci étant encore inédite, on ne peut pourtant pas les comparer facilement. Pour l'instant, on ne dispose de l'édition de la version III (éd. J. Blanchard [TristPrB]) qu'à partir de X/8 de la présente édition. La fin de celle-ci correspond au § 102 de TristPrB. Face à un tel enchevêtrement, on aurait aimé que pour les corrections fondées sur d'autres versions, à la place d'un renvoi laconique comme rétabli d'après A, fût donnée une référence précise du type rétabli d'après TristPrR 171/19 (cf. I/69/2).

La section sur «la langue du manuscrit» [17-30] décrit de façon traditionnelle plusieurs traits graphiques, phonétiques, morphologiques et syntaxiques. Elle est suivie par un développement sur la «valeur littéraire» [30-44] et par une «Analyse» [44-62]. La «Bibliographie» qui termine l'Introduction [63-64] enregistre naturellement les éditions antérieures; elle aurait pu y joindre une liste des CR puisque certains d'entre eux sont des compléments indispensables.

L'édition elle-même [65-501] inspire peu de remarques. Il faut néanmoins savoir que la façon de numéroter les paragraphes n'est pas la même que dans les éditions des versions II et III. Ici la numérotation recommence chaque fois qu'est introduite une nouvelle division; on est ainsi obligé d'énumérer trois chiffres comme I/2/3 pour désigner par exemple la 3e ligne du paragraphe 2 de la division I. Par ailleurs, on peut regretter que les discours directs soient souvent malmenés typographiquement; par exemple on doit fermer les guillemets en I/3/3 à la fin, I/10/66 à la fin, etc., etc.; de même placer un tiret en I/8/28 après *lui*, en II/12/91 après *desarmé*, en IV/2/36 après *chevalier*; par contre, supprimer les guillemets en I/17/23 après *octroié*, en VIII/1/24 à la fin, en XI/20/31 après *leu*<sup>(1)</sup>.

A la suite du texte, on a des «Notes» [502-514], un «Index des noms propres» [515-522] et un «Glossaire» [523-542]. Une liste de proverbes n'aurait pas été inutile parce qu'on peut relever de rares proverbes: II/23/17-19 v. TristPrR 197/21 et p. 339; – V/1/202 v. TristPrR 256/7 et p. 339. A première vue le vocabulaire pourrait sembler inintéressant puisque le texte se comprend facilement. Cependant un examen rapide montre qu'il contient un certain nombre d'attestations précieuses et qu'on y trouve même des hapax. Malheureusement le glossaire n'est pas assez large pour permettre de mesurer l'importance du vocabulaire. D'ailleurs, si les éditeurs avaient recueilli plus de mots et expressions en s'inspirant de l'excellent glossaire de Trist PrC ou de TristPrR et en tenant compte des CR que G. Roques a consacrés aux différents volumes de la version II, on pourrait moins difficilement comparer les différentes versions. Deux autres regrets: (1) le relevé des occurrences n'est pas exhaustif: par exemple *chaple* se retrouve en I/7/21; *chevaucheüre* en I/58/5, XII/23/10 [= Trist PrB 92/8]; *mire* en I/54/9; *vergondex* en I/19/12; etc., etc.; (2) la forme reconstituée de l'inf. aurait dû être mise entre crochets.

Dans le vocabulaire, on a plusieurs attestations rares, par exemple: *apel*, aj. I/6/19 «défi» sens à aj. à FEW 25, 29a; – *bonnereté* s.f. XII/18/28 [= TristPrB 84/27 *debo-*

<sup>(1)</sup> Autres détails: I/4/58 mettre un point d'exclamation au lieu du point d'interrogation, et relever que est ce que «que...! (exclamation)»; – I/59/4 point d'exclamation après Retornéz; – I/61/4 point d'interrogation après chevauchons; – II/2/20 ne ne doie lire (ou corr.?) ne doie comme dans TristPrR 185/16? – II/14/21 corr. plutôt en ce sont armés; – II/19/31 point d'interrogation après semble et non après Kex; – II/23/5 et 7 (de même en XII/25/16 et 25) mettre des tirets au lieu des parenthèses, v. d'ailleurs TristPrR 197/6-8 et TristPrB 95/14-22; – II/24/37 (et aussi en III/4/21 et 25) point d'interrogation après Voire; – VI/5/15 Tristan paraît suspect; – VI/7/5 la leçon rejetée encerter qui est corrigée en entercer (mais on lit enterciéz en X/9/19) serait-elle impossible? cf. FEW 2, 610a; – VII/4/29 point d'interrogation après vos; – XI/1/20 point d'interrogation après fere (cf. TristPrB 27/20); – XI/14/37 point d'interrogation après monde (cf. TristPrB 44/36); – XII/9/33 font l. sont (cf. TristPrB 71/33).

naireté] «bonté» v. Gdf 1, 679c; - char s.f. I/16/28 «enfant» TL 2, 253, 33 n'a qu'un seul exemple; - chierement adv. II/12/87, II/18/32, VII/8/20, X/11/36, XI/5/9, XI/5/17 [= TristPrB 5/23, 32/9, 32/18], etc., cherement X/18/34, X/21/12 [= TristPrB 16/12, 20/12 chierement] «beaucoup (avec peser)» v. l'exemple comparable de MerlinSP (= La Suite du Roman de Merlin, éd. G. Roussineau [MerlinSR] 95/6) cité par TL 2, 396, 18, aj. TristPrF 75/18, 82/35, TristPrL [= t. V de la version II] 148/8, 160/34, etc., Trist PrS [= t. VI de la version II] 14/71; - desvengier v.a. VI/10/13 inf. «venger» sens à aj. à FEW 14, 467b; - devant de loc.prép. XII/17/76 [= TristPrB 82/23 avant de] «avant (qn)» aj. à FEW 24, 6b; - piler s.m. XII/25/57 [= TristPrB 96/25] «soutien, défenseur» v. TLF qui cite LancPrM comme 1re attest. Les premières attestations ne manquent pas: delors, aj, au gloss. XI/14/30, XII/9/26 et signaler qu'il s'agit d'une 1re attest. par rapport à FEW 4, 475a; - mauveses langues s.f.pl. X/10/28 [= TristPrB 4/27] «personnes médisantes» v. TLF qui cite Percef5 d'après Lac; - retentissement s.m. X/16/20 [= TristPrB 11/19] «bruit, son renvoyé avec plus ou moins d'éclat» v. TLF qui cite FroissChronL; - servable adj. I/39/35 «qui aime à rendre service» v. FEW 11, 540a; - stature s.f. I/23/14 «taille» v. TLF qui cite Coquillart comme 1re date de cette forme. Quant aux régionalismes, je n'en relève qu'un: maresche s.f. (?) I/21/35 (relevé au gloss.) «marais» v. FEW 16, 520a (Est et Sud-Est).

Par ailleurs, l'emploi fréquent de verbes réfléchis à préfixe entre- est digne d'être souligné. En effet, même si ces verbes sont faciles à comprendre et partant qu'ils semblent peu intéressants, il faut souligner qu'un certain nombre d'entre eux sont rarement relevés dans les dictionnaires et que dans ce texte on en a même qui n'ont jamais été enregistrés. Parmi les raretés: [entraler] II/18/2 «aller l'un contre l'autre» on ne connaît que 2 exemples ds Gdf 3, 275b, aj. TristPrC; - [entrehaster] V/1/94 [= TristPrR 251/11] «se poursuivre mutuellement» Gdf 3, 288a n'a qu'un exemple; - [entremener] I/46/48, V/1/104 [= TristPrR 251/22] «se harceler mutuellement» hapax ds Gdf 3, 290b, aj. TristPrC, TristPrF 109/44, MerlinSR. Voici les verbes inconnus des dictionnaires: [entreblecier] I/59/14 «se blesser mutuellement» aj. MerlinSR; - [entrenomer] I/60/21 «se nommer»; - [entrereconmander] I/65/20 «se recommander mutuellement». Comme 1res attest., on peut citer: [entredormir] VII/12/14 «sommeiller» v. FEW 3, 142a; - [entrefestoier] V/2/43 «se fêter réciproquement» v. Gdf 3, 286a; - [entreproier] V/2/26 [= TristPrR 258/12] «se prier l'un l'autre» v. FEW 9, 337b; - [entreprover] I/47/25, XII/21/7 [= TristPrB 90/7 entre esprouvé, v. TL 3, 640, 51] «se prouver mutuellement» v. FEW 9, 407a; - [entrequerre] V/2/48 «se chercher l'un l'autre» v. FEW 2, 1409a; - entreregarder I/47/4, I/47/15, V/2/50 [= TristPrR 259/12], XII/26/27 [= TristPrB 97/27 entreresgarder] «se regarder mutuellement» hapax ds GdfC 9, 491b, mq. au DEAF, aj. TristPrC, TristPrS 13/31, PercefR3(2) et (3). Les autres verbes méritent également d'être relevés puisque trop souvent ignorés: [entrabatre] V/1/30 «s'abattre mutuellement»; - [entracoler] V/2/39 [= TristPrR 258/26] «s'embrasser»; - [entracorder] I/20/40, I/49/1 «se promettre mutuellement» cf. TristPrR gloss. entreacorder (où l'on ajoutera 130/13); - [entramer] IV/6/43, X/7/27 (ms. entraiement), X/7/29 «s'aimer réciproquement»; – [entraprocher] VI/9/5 «s'approcher l'un de l'autre»; – entrebaisier I/65/20, IV/6/76, V/2/39, V/2/146 [= TristPrR 258/25 et 262/36] «se baiser» on ajoutera 4/12 au gloss. de TristPrR; - [entrecombastre] I/46/38 «se combatre mutuellement»; - [entreconmander] I/32/18, I/58/7 «se recommander mutuellement»; - [entreconnoistre] I/60/22, IV/6/5 «se connaître mutuellement»; - [entrecontrer] IV/6/1, IV/6/3, V/3/1 «se rencontrer»; – [entrecorir] sus I/9/8, I/25/10, I/34/35 «se lancer à l'attaque mutuellement» Gdf 3, 283b, aj. TristPrC, TristPrL 58/20, MerlinSR; - [entredoner] I/9/9, I/34/36, I/49/3, I/59/51 «se donner l'un à l'autre»; - [entrefaire] V/2/41 [= TristPrR 259/1] «se faire

l'un à l'autre»; — entreferir I/46/60, I/49/3, I/58/66, II/10/29, etc., V/1/26 [= TristPrR 248/26], XII/20/3 [= TristPrB 88/3] «se frapper mutuellement»; — [entrehurter] I/59/16, II/10/30, XII/20/5 [= TristPrB 88/5] «se heurter l'un contre l'autre»; — [entrencontrer] XII/20/42 [= TristPrB 89/10] «s'affronter» aj. TristPrB 88/9, TristPrL 58/17, 64/31; — [entreporter] a terre II/15/44, V/1/27 «se faire tomber mutuellement à terre» cf. entreporter a la terre Trist-PrL 20/25, 231/31; — [entreprendre] V/2/45 [= TristPrR 259/8] «se prendre»; — [entresaluer] VI/9/4 «se saluer mutuellement»; — entressaier I/60/22, XII/21/8 [= TristPrB 90/8] «lutter l'un contre l'autre»; — [entretenir] V/2/47 [= TristPrR 259/10] «se tenir l'un l'autre»; — [entretrover] V/2/42 [= TristPrR 259/2] «se rencontrer» aj. Trist PrF 86/18; — [entretuer] XII/20/44 [= TristPrB 89/12] «se tuer l'un l'autre»; — [entrevenir] I/59/12, I/73/25 [= TristPrR 180/14], II/10/27, V/1/23 [= TristPrR 248/23], VI/16/13 «aller l'un contre l'autre»; — [entreveoir] XII/2/14 [= TristPrB 28/17] «se voir l'un l'autre»; — [entrocir] I/60/7, XII/24/34 [= TristPrB 94/14 entreocis] «se tuer mutuellement» aj. TristPrL 58/36, le verbe entreocchire se retrouve ds MerlinSR 431/22 (aj. au gloss.).

Le gloss, aurait pu être plus attentif aux expressions et syntagmes. Voici des cas qu'on peut y ajouter: de mult petit aaige loc.adj. I/30/21 «de l'âge d'un enfant»; par aage loc.adv. I/47/70 «longtemps» aj. TristPrL 29/6 var. N (= BN 757) cf. FEW 24, 236a par aé; - de grant afere loc.adj. I/9/13, XI/6/32 «de grande valeur» cf. TristPrR 249/8; de haut afere loc.adj. V/1/37 «id.»; - recouvrer alaine loc.verb. I/19/69 «recommencer à respirer après une interruption accidentelle» cf. DiStefLoc 424b, aj. à FEW 24, 577a; - faire apeléz loc.verb. I/11/8 «adresser la parole» aj. à FEW 25, 29a; avant de loc.prép. XII/17/78 [= TristPrB 82/25] «avant qn»; avant adv. XI/14/34 «auparavant» cf. TristPrB 44/34 var. H en avant «id.» loc. à aj. à FEW 24, 3a; de ci en avant loc.adv. XI/25/18 «désormais»; des hui en avant loc.adv. VI/15/28 «id.» aj. à FEW; des lors en avant loc.adv. VII/7/25 «id.»; des orez en avant loc.adv. I/16/10, VII/19/13 «id.», on a des ore en avant ds TristPrF 134/12, 184/3; aler en avant loc.verb. I/35/12 «continuer» cf. FEW 24, 3b; - au chief de loc.prép. I/47/96 «au bout de»; a chief de piece loc.adv. I/56/8, I/68/21, I/70/4, etc., au chief de piece I/74/5, V/2/101, X/13/2, etc. «au bout d'un moment»; - mal cuer s.m. X/11/4 [= TristPrB 4/54] «hostilité»; avoir grox cuer vers qn loc.verb. III/10/6, estre de grox cuer encontre qn I/59/67 «avoir de l'animosité contre qn» v. TristPrR, TristPrL; - de povre fait loc.adj. I/20/63, IV/2/13 «de peu de valeur» cf. DiStefLoc 327a; - faire la plus fort fin du monde loc.verb. I/28/80 «s'abandonner au désespoir» v. RLiR 61, 588; - a ceste foiz d'ore loc.adv. I/58/99 «pour cette fois»; - [hurter] cheval des esperons loc.verb. I/32/24, I/32/38 «éperonner son cheval» v. RLiR 55, 611; - jusquez ci loc.adv. XII/9/27 «jusqu'à maintenant» cf. le passage correspondant de TristPrB 71/27 jusques ça «id.» la second loc. mq. aux dictionnaires; - passer par mes mains loc.verb. XII/14/15 [= TristPrB 77/14 passer...] «subir mon attaque» DiStefLoc 512c; – de grant maniere loc.adv. I/70/36 «extrêmement»; - tout le petit pas loc.adv. I/6/3 «au pas» cf. TristPrR; - passer a pié sec loc.verb. XI/4/79 [= TristPrB 31/81] «traverser à pied sec» v. RLiR 61, 587; - ne pooir mais/més en avant loc.verb. I/9/42, I/34/59, I/46/50, etc. «ne plus pouvoir continuer» v. RLiR 55, 611-612; - avoir en pris loc.verb. I/15/34 «apprécier, estimer»; - corner de prise loc.verb. X/17/17 [= TristPrB 12/14] «sonner du cor quand la bête a été prise» v. TL 7, 1885, 50; - ne regarder l'eure que + ind. loc.verb. I/7/68 «ne pas s'empêcher de» aj. au DEAF G 217s; - mal sens s.m. X/14/22 [= TristPrB 9/19] «déraison» v. TL 9, 458, 16; - sanz le seü de loc.prép. V/3/68 [= TristPrR 265/18] «à l'insu de»; - ci souz loc.adv. I/74/46 [= TristPrR 182/20 chi desous] «sous

cela» aj. à FEW 12, 370a; – [touchier] au cuer a qn loc.verb. I/13/39 «serrer le cœur à qn» FEW 13, 2, 11b; – traire v.a. I/4/16, I/8/13, I/18/38, etc., trere I/7/16, I/73/24, II/15/33, etc. «obtenir (d'un cheval, en parlant de la vitesse de sa course)» v. TristPrMé, etc.; trere parole de qn loc.verb. I/56/23, I/57/2 «obtenir de qn qu'il parle» FEW 13, 2, 182b; – trop mielz loc.adv. V/2/66 [= TristPrR 259/29] «beaucoup mieux»; – male voillance s.f. X/21/6 [= Trist PrB 20/6 male volenté] «mauvaise volonté pour qn»; – bonne volenté s.f. X/24/36 [= TristPrB 24/1] «bienveillance»; male volenté s.f. X/3/13, X/11/4 [= TristPrB 4/44] «hostilité» aj. TristPrL 247/26; a volenté loc.adv. VI/14/11 «à son gré».

Voici d'autres compléments: demi an s.m. VI/4/29, XI/5/26 [= TristPrB 33/10], XI/9/34, etc. «six mois» v. RLiR 61, 588, aj. TristPrS 37/10 [= LancPrM XCVIII/13]; - assiduement adv. XI/4/58 [= TristPrB 31/60 assiduelment] «d'une manière assidue» FEW 25, 536b; - bande s.f. VI/8/22 «bande ou fasce (t. de blason)»; bande de travers s.f. I/15/5, III/3/10, IX/2/22 «fasce (t. de blason)» v. BraultBlazon 120a-122a et 125b; - chambe s.f. I/60/68 «jambe» cf. Introd. 23; - consoner v.a. XI/5/11 [= TristPrB 32/12] «dire, raconter» v. FEW 2, 1077b; - s.v. criee, le mot se rencontre ailleurs, et en II/17/25 on a la graphie cri avec omission de e final, cas à aj. à l'Introd. 20; – descendement s.m. XII/25/37 [= TristPrB 96/5] «descendance»; - s.v. destruement, aj. destruiement XI/4/13, XII/28/31 [= TristPrB 31/14, 100/13]; - s.v. esté (de tout son -), on lit en XI/4/35 [cheoir] de haut de son esté, expression inconnue des dictionnaires, cf. le passage correspondant de TristPrB 31/36 chiet del haut de son estant, v. DiStefLoc 309b; - [estuiier] v.r. II/9/16 «se retenir»; - s.v. glatissement, aj. X/16/17 et signaler qu'on lit esclatissement (mot inconnu des dictionnaires) dans la var. H de TristPrB 11/13, passage correspondant à X/16/13 de la présente édition; – s.v. leroie, biffer laier et lire laissier ou lessier, v. RLiR 61, 281n; on aurait pu citer aussi laie XII/10/33 prés. 1.; - menoie s.f. VII/4/50 «puissance» graphie connue seulement ds GirRossAlM 2032 que cite Gdf 5, 133a (mais v. GirRossAlH 2032 menaie sans var.); - misere s.m. I/1/1, I/4/10, I/4/34, etc., mesere I/4/50 «titre réservé aux seigneurs de la noblesse» formes à aj. à FEW 11, 455b; - mortement adv. X/6/13 «faiblement»; - s.v. orer, préciser qu'il s'agit de [orer] bonne aventure et bonne cheance a qu en XII/11/55 [= Trist PrB 74/16 [aorer] bone aventure] et l'on ajoutera [orer] joie et bonne aventure a qu XII/15/36 [= TristPrB 79/16], toutes les attest. sont à aj. à LebsanftGruß 412; percheoir s.m. I/34/19, IX/2/39 «chute» v. Gdf 5, 745a; - perilleuse adj.f. I/4/75, I/9/22 «grave (d'une blessure)» cf. FEW 8, 242b afr. perilleus «grave» (St-Amand ca. 1200 [= I/XVI/3 grief cas perilleux]); - s.v. remanoir, on a aussi remendre inf. en I/28/68 au sens de «rester»; - s.v. repaier v.r., signaler que le mot mq. aux dictionnaires; -[representer] v.a. XI/4/49, 54 [= TristPrB 31/52, 56] «montrer, ou remettre (qch)» v. FEW 10, 270b; TL 8, 941, 23; - rovente adj.f. II/14/46 «rouge (d'un visage)»; sache adj. I/12/22, II/13/48 «sage» on a aussi sage en I/15/10 cf. Introd. 23; - scriz s.m. XI/24/29 «cri perçant» forme à aj. à FEW 2, 1486a; - sorvenue s.f. I/1/31, VI/16/9, XII/2/37 «venue inattendue»; – [taster] v.a. I/28/47, 59 «frapper»; – [tremuer] v.r. I/52/25 «bouger»; - l'expression ne savoir ne vent ne voie de qn se lit aussi en II/24/15; - voie III/2/31 prés. 1 de voloir; - voirdisant s.m. I/15/26 «celui qui dit des vérités»; - voisine adj.f. V/1/141 [= TristPrR 253/15] «semblable» cf. RLiR 55, 612.

Maria Sofia CORRADINI BOZZI, Ricettari medico-farmaceutici medievali nella Francia meridionale, vol. I, Firenze, L. S. Olschki (Academia Toscana di Scienze e Lettere «La Colombaria», Studi CLIX), 1997, 503 pages.

Dans la foulée des éditions de T. Hunt, consacrées au domaine anglo-normand (v. ici en dernier lieu 61, 596), M. S. Corradini Bozzi a entrepris de publier en trois volumes, les Réceptaires occitans.

Ce premier volume est consacré à 3 mss.; le ms. de Princeton, Garrett 80 (BrunelMs p. 104 n° 51bis) = P; le ms. d'Auch, Archiv. Dép. du Gers I 4066 (BrunelMs p. 21 n° 63) = A; le ms. de Chantilly, Musée Condé (Ø ds BrunelMs) = C. On en trouvera des descriptions codicologiques précises [14-24]. Ils contiennent tous trois un herbaire (le ms. C en donne même deux, un en prose et un en vers), qui dérive du De viribus herbarum d'Odon de Meudon; à la suite d'une comparaison entre les textes occitans et leur modèle [25-27, à compléter par un article de l'auteur consacré à ce sujet], on verra un tableau des correspondances entre les quatre textes [27-33]. Deux des mss (P et A) contiennent aussi une Lettre d'Hippocrate à César (v. DLF MA<sup>2</sup> p. 926b-927a); CB fournit une abondante bibliographie sur le sujet [35-36]. Dans les deux mss la Lettre est scindée en deux parties et les ressemblances dans l'organisation et le texte mettent hors de doute que ces versions remontent à un ancêtre commun [37-39]; on trouvera ensuite un tableau des concordances entre textes occitans et version anglo-normande du ms. Harley 978, éditée par T. Hunt [40-41]. Enfin le ms. C contient seul une version occitane raccourcie du Thesaurus Pauperum attribué au Portugais, Pierre d'Espagne. L'auteur pénètre dans les méandres de ce texte latin à la recherche de l'ancêtre de la version occitane [47-54] et examine la méthode du traducteur [54-58]. Et même certaines recettes de P et de A porteraient l'influence du Thesaurus Pauperum [58-60].

L'analyse linguistique [60-76] dégage, dans un premier temps, des traits communs aux trois mss [76-78] qui les situent dans une zone comprenant l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne et le Bas-Quercy. Dans un second temps, elle individualise chaque ms. Le ms. C paraît être de langue essentiellement toulousaine avec des traits épars de la zone de transition entre le languedocien occidental et le gascon et du domaine catalan; ce pourrait être le résultat de strates successives. Le ms. P offre la même bigarrure qui oriente vers le pays de Foix mais y ajoute aussi des phénomènes qui conduisent dans une zone qui s'étend de Montpellier à Arles. Le ms. A, dont C. Brunel a publié plusieurs textes, et en particulier les Recettes médicales... en langue vulgaire des Pyrénées, ici rééditées [183-251], paraît avoir été rédigé pour sa version originelle dans la langue des environs de Moissac mais copié pour le ms. qui nous a transmis le texte dans la région de l'Ariège [100]. Nous avons un faisceau d'hypothèses qui mériteront d'être soumises à examen. N'oublions pas qu'il s'agit de mss très tardifs, P est daté du 14e s., alors que A est de la première moitié du 15e s. et C du milieu du même siècle. Dans ces conditions nous sommes loin de la date des Chartes examinées par Grafström et des formes dialectales modernes. Et ces textes ont indéniablement beaucoup circulé.

CB termine son introduction linguistique par des *Ipotesi di formazione dei tre codice* [101-105] qui montrent excellemment l'enchevêtrement de traditions qu'il faut prendre en compte pour aboutir à des hypothèses de localisation. Le dernier chapitre est consacré à la version rimée de l'Herbaire du ms. C [104-118].

La bibliographie est sérieuse. On regrettera que dans tout l'ouvrage le nom de F. Zufferey ait été constamment déformé, que le *Petit Dictionnaire* de Levy ait été daté inexplicablement de 1822 et surtout que le DAO et le DAG n'aient pas été utilisés alors qu'ils ont soigneusement dépouillé le glossaire des *Recettes médicales* de C. Brunel (v. ici 61, 574-575).

Le glossaire, pourtant ample [417-486], ne constitue pas un dépouillement lexical du texte, tel que C. Brunel l'avait effectué pour le ms. d'Auch. Il a plutôt été considéré comme un index des termes relatifs aux maladies et aux moyens de traitement. Ainsi s'expliquent de longs articles comme *onher*, *ortiga* ou *cabra* (où cependant *cabra* de Pric 2 n'a rien à voir avec une chèvre). De même l'index italienoccitan, qui n'est que l'inversion des informations du glossaire, ne suffit pas. On attend donc beaucoup du volume III où est annoncé un *Lessico*. Regrettons aussi l'absence d'une table des noms propres cf. *Rogerius* C thes XXXIV, 5, *Avicene* passim, *Diascordes* C thes LIII 6, *Galien* C febr II, 10, etc.

En tout cas, il faut saluer cette entreprise qui ne manquera pas d'avoir des prolongements.

Gilles ROQUES

Le Mystère de saint Remi, Édition critique par Jelle KOOPMANS, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 477), 1997, 824 pages.

Petit à petit la liste des 35 mystères hagiographiques du 15e siècle, qui est donnée dans le chapitre XX des *Mystères* de Petit de Julleville (1880), perd de ses inédits. Après la parution de l'édition du nº 20 (cf. ici 61, 606), nous avons là l'édition du n° 32 de cette liste. Il ne reste d'inédits que les nºs 2 (*Mystère de saint André*), 5 (*Mystère de sainte Barbe en cinq journées*), 13 (*Mystère de saint Denis*), 17 (*Mystère de saint Fiacre à 15 pers.*), 23 (*Mystère de sainte Marguerite*), 30 (*Mystère de saint Pierre et saint Paul*) et 35 (*Mystère de saint Vincent*).

Le Mystère de saint Remi méritait bien d'être tiré de l'oubli. Petit de Julleville concluait d'ailleurs (op. cit. II, 556): «on voit que la publication de ce mystère... offrirait quelque intérêt pour l'histoire, ou du moins pour la légende nationale». On saura gré à Jelle Koopmans de s'y être attaché.

Le texte est contenu dans un ms. unique [15-18], daté de la fin du 15° s. par le catalogue des mss de l'Arsenal et du début du 16° s. par K., qui fonde sans doute sa datation sur la date qu'il assigne à l'œuvre. Le texte est à coup sûr antérieur à janvier 1529; K. donne des arguments pour en situer la composition entre 1520 et 1528, quelques années avant la commande (effectuée en 1531) par Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims, d'une série de tapisseries de *La vie de saint Remi* que l'on a conservées; mystère et tapisseries s'accordent largement [41-49].

On trouvera aussi dans l'introduction une analyse du texte [19-29], où l'on voit que le mystère est une suite de miracles dont les sources sont inventoriées [50-51]. Quelques pages sont consacrées à saint Remi, personnage historique et survie légendaire [30-40]. On pourra aussi utiliser un essai de scénographie [60-67].

Les caractéristiques les plus notables de la versification sont dégagées [69-71], de même que celles des rimes [71-74]. La langue a droit à quelques pages [74-84], mais on doit dire que l'inventaire est très impressionniste.

Abordons le texte! Il me semble qu'il aurait été souhaitable d'essayer de le comprendre de façon plus rigoureuse. Les notes qui suivent vont s'efforcer d'aller dans ce sens: 3 lire closficher; - 19-23, virgule après acertes (19), desertes (20) et servant (23) et lire Don (20); - 30 virgule après Dieu; - 56-57 virgule après exemplaire et Doulce; - 197 virgule après tres humblement; - 270 point après vueil; - 394 pas de virgule après France; - 403 virgule après puissance; - 406 lire laval; - 409 virgule au lieu de point après malice; - 450 garder chasier, forme de chasser (cf. 8728); - 476-79 point après maintes, virgule après requis et sauvement; - 507 est hypométrique; -810 garder encornuyt (cf. Gdf 3, 118a et FEW 7, 216b); la correction rendrait le vers hypométrique; - 819 lire S'ay mon, Dieu; - 1093 lire De coste et de même passim (cf. glossaire costé à lire coste); - 1096 point d'exclamation à la fin du vers; - 1181 point d'exclamation à la fin du vers; - 1183-1184 point après froit et lire N'en oy mot, je m'en voy tout droit; La sera paradis trouvé. Il est permis de penser que cette scène contient une mystification du messager. Il a feint d'arriver chez l'hypothétique Jacqueline. Évidemment elle ne répond pas et le messager peut ainsi s'approprier les cadeaux que le vilain l'avait chargé de remettre; - 1407 virgule après seigneurs; -1409-10 les corrections sont inutiles: c'est le cas des trois e des part. pass. fém. de verbes comme creee réduits à deux; - 1459-61 point après mortel et virgule après venu; - 1478-79 point-virgule après costé, point après chief; - 1498 lire Le scendaille; il s'agit du mot sandale «souliers d'évêques» cf. GdfC10, 625b; - 1531 apr. lire EVESQUE; - 1547 lire Les pan; - 1644 lire a droit; - 1713-14 point-virgule après desservi et supprimer la virgule après ung. Lire Qui (1714); - 1750 point après tempeste; - 1757-59 supprimer le point d'interrogation après comment et placer une virgule après séjour; - 1833 hypométrique, corr. en une fonde; - 1936 point d'exclamation à la fin du vers; sur le sens d'otant en emporte le vent «peu importent ces propos» cf. Approches du Moyen Français, 1992, II, 88; - 1970 n. cf. Ziltener nº 2896-97; - 1986-1989, virgule après créature et point après haïs. Lire Et (= est) il secours c'om y puis[t] mettre? - 2077 lire n'en a point; - 2110 renvoyer à DiStefLoc 147b; -2111 la traduction des vv. 2110-11 est fausse; les deux proverbes enfilés veulent dire qu'il faut prendre ses précautions (on ne prent pas tel cat sans moufle) et se donner les moyens d'agir ([on ne prent pas] tel poullet qui n'a escouffle); - 2117-18 point après né (2117) et Ne a le sens de «pas même» à moins que ce soit une forme de neïs; - 2124 lire chacier; - 2132-33 point-virgule après fievre et point après lievre; -2136-38 lire s'i (2136), supprimer le point après chassera et le placer après haultaine; - 2276-77 point après imperial et lire de voir; - 2285 point-virgule après close; - 2290 lire vueillies; - 2331 virgule après lieu; - 2386-88 virgule après Dieu et envie; - 2429 point après mise; - 2500-02 supprimer le point d'exclamation après pain, placer une virgule après aront, un point après plain et un point d'exclamation après venus; -2528 supprimer le point-virgule après creature; - 2581 lire Qui (= si l'on); - 2599 hypermétrique, supprimer est; - 2612 n., le rapprochement avec ital. pranzare est inutile; prenre la pacience signifie «prendre le repas» cf. FEW 8, 17b; - 2632-36 point après gobelez et lire: Et de ces beaulx fruis nouvellez, Poire de finor a desroy S'avez vous et fust pour le roy, Apportez ou je vous reny («Apportez, ou je vous renie, quelques uns de ces beaux fruits frais - vous avez des poires de finon en abondance et elles sont dignes d'un roi»!); - 2700 point d'interrogation après ce; - 2711 point après riens; - 2722 apr. il semble bien que Fortin soit encore dans le cellier et que Gente s'adresse à lui de loin; Fortin arrive auprès de Gente après le v. 2724; - 2748 on doit supposer que Gente ne termine pas sa phrase; - 2786 on pourrait donner à

amblee le sens de «cachée»; - 2809 virgule après gart; - 2827 lire plutôt: Est-ce tout dont? Or y soit Dieu!; - 2850 lire d'ame non suivi de virgule; - 2862 point après merveille; - 2977 point d'interrogation après talut; - 3017-3022 point après fais et attent, virgule après requoy; - 3052, 3073, 3074, 3147, tous ces oy (de ouir ou de la particule oui) ainsi que oir ne doivent pas être pourvus de trémas; - 3159 pas de virgule après lui; - 3175 Hedroit pourrait être un nom de fantaisie, interprété comme «hait le droit», antonyme de Hector (graphié aussi Etors 7900), interprété comme «hait le tort»; - 3211 lire creneaux; - 3212 point après feu; - 3244 lire aisieve (fém. d'aisif) a; - 3292 lire ravie qui rime avec vie; - 3325 et 6693 les armes de Dieu sont «les vêtements sacerdotaux» cf. FEW 25, 239a; de même les armes Nostre Seigneur 1606; - 3338 point après cabuseur; - 3345 point après jon; - 3360 point après oraisons; -3387 point-virgule après yray; - 3406 virgule au lieu de point après lieu; - 3419-20, plutôt deux points après doubloie et virgule après boutoie; - 3612 virgule après desservir; il y a jeu de mots sur deux sens du mot: «rendre (les biens)» 3611 et «assurer un service de prières» 3612; - 3625 lire Non mie au lieu de Nominé; - 3677-78 virgule après non et après cent; - 3823-24 pas de virgule après amis et point-virgule après mis; - 3841 hypermétrique, supprimer nous? - 4077 lire de hui; - 4116 point après né; - 4281 lire: i l'aront belle; - 4286 on attend respons au lieu de respos; -4765 lire de ffait; - 4964-70 point après serviable, point après servir (4967), supprimer les deux points après fille et mettre une virgule après exille; - 5062 pas de tréma sur oy pft l ni sur oy (5081); - 5385 supprimer le point-virgule après rifflerie et sur riffle raffle v. DiStefLoc 767c; - 5398 lire cerveliere à la rime avec ariere; -5462 et 5466 lire vueilles; - 5504-06, la note est erronée: l'âme déjeunera et le corps dînera; - 5612-14, on peut supposer une phrase à double sens jouant sur une équivoque grivoise à partir de boire «coïre» cf. Baldinger ds ZrP 100, 286; - 5613 lire encornuyt cf. 810 et mettre un point-virgule après ce mot; - 5614-15 virgule après wit et point après larme; - 5715-16 placer plutôt la virgule non après destresse mais après Avironné; - 5731 point d'interrogation après avoir; - 6285-6240 point après tourment (6285), moy (6289) et foi (6290), virgule après roy (6288); point-virgule après empeschement; - 6524, virgule au lieu de point après abusche; - 6549-50 point après poins et non après poings; - 6604-05, virgule non après plet mais après faictes; - 6644-47, point d'exclamation après pitié (6644), point-virgule après Plouré; - 6660 lire Dont de douleur; - 6717 point après hardi et virgule après Remi; - 6725 on attend me au lieu de ne; - 6753 hypométrique, corriger en n'aura 20? - 6774 virgule au lieu de point après nouvelle; - 6819 virgule après escondis; - 6871 point d'interrogation après mesfaux; - 6939-42 lire S' i plait, virgule après convoitise et point après Eglise; - 6944 virgule au lieu de point-virgule après pourriture; - 7016 n. (7885n. et 10728n.) la même expression armé au cler se lit dans MolinetFD 107, 82; - 7041-42 point-virgule après imparfais, virgule après amis; - 7087 lire s'i; - 7208-11 virgules après fié, chevalliers et deffié; - 7214 armer anges doit être armeranges (cf. FEW 25, 240b) et on corrigerait en Que huy ont fais armeranges «dont aujourd'hui on fait de vaillants soldats» à valeur ironique; - 7232 point-virgule après gorge; - il faut un point d'interrogation qu'on pourrait placer après pris (7275); - 7310 point après bien; - 7326 virgule après adresse; - 7333 point après promesse; - 7334 on préférerait duresse à druesse et virgule après ce mot; - 7435 point après servir; - 7482 point d'interrogation après desire; - 7501 point après sauvement; - 7650 hypométrique, on lirait mieux Ne je ne m'en d.; - 7669 mettre entre virgules sans...ung; - 7675 Die est fautif lire Dieu <: lieu> et corriger p. 73 la prétendue rime prie: Die «Dieu»; - 7814 lire S'en a mon «Si, il y en a encore» (et le messager de boire la dernière goutte); - 7984 on préférerait q.a mon avantaige; - 7988 note lire homme de ffié («homme détenteur d'un fief»); - 8020 conguroy se lirait mieux congnoy; - 8287 il faut lire braüx, c'est une forme de braieul «ceinture»; - 8321 point après faire; - 8366 point après sommes; - 8368 on préférerait Je cuide? - 8408 point après presenterons; - 8415 aucenement pour aucunement est curieux; - 8432 point-virgule après besoing; - 8480 point après grigneur; - 8702 on préférerait sacremens; - 8893 lire probablement D'une; -9036 lire passé; - 9436 lire probablement bousnes, ici les bousnes Achilez synonyme des bornes Artus/Hercules cf. GdfC 8, 334c et TL 1, 1056; - 9684 n. renvoyer à on se scet qui rue GrebanJ; - 9685n., le v. 9685 (deux barreaux de fer) fait opter pour le sens de grue «instrument de punition composé de deux pièces de fer» cf. FEW 4, 296a; - 9812n., le mot bourrée a le sens de «fagot» cf. GdfC 8, 357b; - 9939 garder has au lieu de pas cf. in fine; - 10137 lire buthinés «pillés»; - 10329 virgule après Magdeleinne; - 10350 lire emporta; - 10407 point après soit; - 10586 lire autel; -10645 point après maison; - 10649 point d'interrogation après avoir; - 10671-72 virgule après gloire et point après dame; - 10728 virgule après cler; - 10924-25 virgule après seul et lire oy; - 10942 lire cendre; - 11214 point après veincus; - 11426 lire tumbé; - 11483-85 virgules après deffier et signiffier, point après outrance; - 11550-51 point-virgule après eu et lire aconcheu (d'aconsuivre «atteindre»); - 11635 lire le cerne «la voûte (céleste)»; - 11735 point-virgule après poins; - 11951 n. le sens est clair si on imprime posté (= poesté); - 11983 lire jour devé «jour néfaste»; - 12110 pas de virgule après avoir; - 12339, à la différence de l'éditeur, je considère que le sens littéral est clair si l'on voit ds penneron un diminutif de panier cf. Gdf 5, 719a; - 12573-74, pas de virgule après guise et point-virgule après Eglise; - 13999 lire cergay (de charger); - 14062 point après contregarde.

L'œuvre se lit agréablement. Son auteur n'est pas dépourvu de métier ni de talent. Sa langue offre un témoignage flatteur du niveau culturel rémois au début du 16e siècle. On y trouve un large emploi de proverbes et d'expressions et certaines répliques sont même construites pour amener une sentence. On signalera le cas du discours du Messagier Trotemenu (vv. 10818-10844); l'éditeur a bien marqué qu'il s'agit d'une suite de proverbes pour lequel il renvoie à Hassell, tout en précisant qu'Hassell cite à chaque fois Gerson. On peut aller plus loin. Tout le passage est fondé sur les proverbes qui terminent les strophes de la *Danse macabre*, faussement attribuée à Gerson et éditée dans le t. 7 nº 319 de ses œuvres par P. Glorieux (cf. DLF MA<sup>2</sup> 367-368). Ainsi le v. 10821 donné comme «proverbe non retrouvé» se lit dans Gerson VII, 287; v. encore 10828 = Gerson VII, 293; 10829 = Gerson VII, 298.

L'éditeur avait sur sa table de travail Hassell et DiStefLoc mais il s'est borné à renvoyer au fil du texte à ces ouvrages, fort utiles d'ailleurs, alors qu'il eût été bon de dresser une table des proverbes et énoncés sentencieux et de répertorier les expressions dans le glossaire en essayant, le cas échéant, d'en cerner le sens. On signalera comme une curiosité le fait que des vv. 3911 à 4101 l'auteur n'avait plus à sa disposition DiStefLoc mais seulement sa version abrégée, citée alors DiStefano<sup>2</sup>.

Un certain nombre d'expressions, dûment répertoriées, par DiStefLoc n'ont pas été remarquées: n'en pissera jamais plus roide «n'en aura rien» cf. DiStefLoc 690c qui se borne à renvoyer à Cotgr et Oudin; – n'avoir cheveux en sa teste qui ne lui dresse 5250-51 cf. DiStefLoc 162c; – sur le bout 5566 cf. DiStefLoc 104c; – boire jusqu'a la sainte larme 5615 cf. DiStefLoc 476b; – avoir en corde 7449 cf. DiStelLoc 195c

(avoir de sa corde); – Qui m'amera, si me suie 8112 cf. DiStefLoc 12c et Hassell A67; – soi garder sur l'ueil de 8473 cf. DiStefLoc 599c; – battre froit fer 11317 cf. DiStefLoc 335c; – il en est sué 11798 cf. DiStefLoc 810c ajouter MystHagR 467 et JeuSLoyS. Citons plus particulièrement le cas de sans passer planche ne pons 3658 «sans chercher d'échappatoire» où l'éditeur se borne à renvoyer à passer planche ds DiStefLoc 695a (en fait passer ceste planche dont le sens est différent) et à passer pont, faire pont et planche ds DiStefLoc 716ab (qui ont aussi des sens différents). C'est encore TL 7, 1084-1085 et 1408 qui réunit le plus d'éléments pour l'interprétation du passage.

On craignait le pire en abordant le glossaire maigrelet [787-813]. Effectivement, il accentue cruellement les déficiences de l'édition; pourtant il existe maintenant des glossaires recommandables, y compris dans la collection des Textes Littéraires Français. Quelques remarques: aconte ne signifie pas «tiens compte de» mais «ne pas accorder la valeur de»; la référence 13516 est erronée; - acoucher, tout est faux: la leçon, lire aconcheu, le sens et la référence, lire 11551 et v. supra; - adommagier «gâter» ne va pas, lire «endommager»; - adroit à supprimer, lire a droit; - adurci «durci» n'a pas de sens, lire «déterminé»; - affaitiez «dressé» n'a pas de sens, lire a.de «prêt à»; - affermée «affirmée» est gratuit, préférer «consolidée»; - affinés non pas «abusés» mais «achevés»; - affinité non «voisinage» mais «parenté»; - ainchois et ainçois sont dits adv./prép. mais il n'y a pas de référence concernant un emploi prép.; par contre il v a la conjonction ainçois au sens de «mais» (9202) et la loc. conjonctive ainchois que; - alermi «percé de frais» me laisse sceptique d'autant que Gente a défendu d'entamer son tonneau (2688); - aligence non «allègement» mais «soulagement»; - arraille non «arrache» mais «écarquille» (il s'agit d'une grimace) d'esrailler; - aval v. supra 406; - baillance reste obscur; faut-il y voir une graphie pour balance, estre en grant- «être dans une situation critique» cf. DiStefLoc 55a? bauge n'a rien à voir avec un «gîte fangeux»; c'est le bauge2 «tas» de Hu cf. a bauge «en abondance» ds RGaguin; - bourrees «sorte de plat» cf. supra 9812; - bousves à supprimer cf. supra 9436; - braux «fange, boue» cf. supra 8287; - bruire ne signifie pas «brûler» en 3207 et 3229 (sic et non 3227); - buchinés à supprimer v. supra 10137; - bugle n'est pas un «instrument à vent» cf. supra 1970; - busche contredit abusche et repose sur un texte différemment ponctué; - certain n'est pas adv. mais c'est l'adj.; - certes, a bonne - signifie «à des indices nets»; - cervelerie à supprimer v. supra 5398; - traduire chauches par «chaussettes» est anachronique; - clos à supprimer v. supra 3; - contregarde signifie «se tenir sur ses gardes»; - convenant rayer 2015 et ajouter 12477; - converse est adj. au sens d'«établie»; - costé lire de coste; cumbé à supprimer v. supra 11426; - deffié à supprimer v. supra 7988; - dent, avoir la- signifie «prendre à cœur»; - derroy et desroy, qui sont le même mot, sont définis différemment et on oublie a derroy «en abondance» 1179; - desdie n'est pas un ind.; - deserteray signifie «châtier»; - despire est un inf.; - despirer paraît être dû à un croisement entre despire et despiter (dont il a ici le sens); - despiteux signifie «affreux»; - destroit est adj. et signifie «qui est dans la détresse»; - eschela lire «escalada»; - esconte est à supprimer; le texte porte escoute; - espan est à supprimer, v. supra 1547; - espent signifie «se répand»; - est est à supprimer v. estre; - estache signifie «pieu»; - estendaille est à supprimer, v. supra 1498; - estendi signifie «offrit sur la croix»; - estrive est ici un subj. pr. 1 en 5758 et 6484; - eterne à supprimer, v. supra 11635; - fengier lire 7598; - garnison signifie «abondance, provision»; - gars «gardes» est une approximation; - gigues j'y verrais igues «juments»; - gort signifie

«gouffre»; - gresillons, la définition (cf. «branches de groseiller»!!) est fantaisiste v. Gdf 4, 349c; - hosteliers ne peut signifier «auberges»; - join n'est pas joug; - lippe, faire un lippe signifie «faire une grimace»; - lo est une vedette peu heureuse pour los; - mire «reconnaisse» pour Dieu le vous mire est très approximatif; - mon dans c'est mon est un adv.; - noeleuse non «émaillée de noir» mais «noueuse comme du bois»; - nominé à supprimer v. supra 3625; - nyeulle désigne une pâtisserie légère v. MöhrenVal 171; - patouille signifie «écouvillon» cf. Gdf 6, 41a et pour l'expression v. DiStefLoc 285a; - penneron v. supra 12339; - poigniez est un impér. 5; - prescheux paraît être une forme de pereceux «paresseux»; - reput non «abreuva» mais «nourrit»; - rot je lirais plutôt roc «tour (terme d'échecs)» cf. roquer; - saint est un subj. prés. 3; - sanemens v. supra 8702; - sequeure en 6883 est un subj. prés. 1; - soing, de - «qui songe à tout» est plaisant; ne serait-on pas en présence du mot souyn «cochon» attesté dans MystResAngersS (cf. aussi ici 62, 274)? - surclamée signifie «appelé»; - tailla paraît signifier «marquer la créance de qn au moyen d'une encoche»; - taillarde signifie «épée qui frappe de taille»; - tart est un ind. prés. 3; tasse signifie «poche»; - tenaisie «obstination» me paraît gratuit; je ne connais que la plante nommée tanaisie (cf. GdfC 10, 742a; TL 10, 72; FEW 13, 1, 79b), qui ne s'insère pas bien dans le contexte; - teneur non «ténor» mais «voix de ténor»; - tergay à supprimer v. supra 13999; - toit je ne vois pas en quoi «pour cochons» appartiendrait ici à la définition; - vé à supprimer v. supra 11983.

On pourrait (on devrait même) ajouter beaucoup au glossaire, par exemple *sire* «beau-père» 3778, 3782, 3953, 4425 (cf. FEW 11, 455a) en notant le vers *Mon chier seigneur, mon sire* 4425. D'ailleurs on préférerait lire *vostre sire* en 3613. On pourrait y ajouter *hacher*<sup>2</sup> v.a. «malmener» 1528 (v. ici 62, 267), mot qui pourrait avoir une coloration régionale.

Au rayon des mots régionaux on signalera un mot de large extension, *muaux* «muets» (cf. ici 61, 594), dans un texte qui connaît aussi *muet* 5650, 9637. Plus nettement champenois sont *suiter* v.n. «pleurer» 4857 (dont j'ai parlé, il y a plus de dix ans, ds Bull. du Centre de Romanistique et de Latinité tardive de Nice nº 4/5, 269-270) et *has* m. «enjambée» 9939 (dont j'ai parlé, il y a près de vingt ans, ds Guillaume de Machaut, Actes du Colloque de Reims, 1982, 170-171). Dans le domaine des régionalismes l'information tarde à circuler!

Gilles ROQUES

Jean THENAUD, Le Triumphe des vertuz. Premier traité: Le Triumphe de Prudence, éd. critique par Titia J. SCHUURS-JANSSEN, avec la collaboration de René E.V. Stuip, Droz (Textes Littéraires Français, 489), Genève, 1997, CLXVIII + 423 pages.

Jean Thenaud n'a été connu longtemps que par le seul ouvrage de lui imprimé de son vivant, son *Voyage d'outremer* qu'on lisait dans l'édition de Ch. Schefer (1884). Ce texte avait du reste fourni aux lexicographes les premières attestations d'abricot (aubercot), de cafard (caphar) «faux dévot», de pastèque (pateque) et de santon (sancton) «religieux musulman». Ces mots sont d'ailleurs datés tantôt de 1512 (date du voyage en Terre sainte, effectué de 1511 à 1513), tantôt de 1525 ou de 1531

(date de l'impression, non datée, mais qu'on peut situer entre 1523 et 1530; la composition de l'ouvrage n'étant pas antérieure à 1523, même s'il est probable que Thevaud disposait de notes prises au cours du voyage). Il faut aussi ajouter que le Lar 1876 avait déjà consacré à Thenaud une notice bien informée. Depuis un demi-siècle des facettes diverses de sa personnalité ont été mises en relief. Sa place d'auteur kabbaliste – le premier à l'avoir été en français et à avoir utilisé le mot *cabale* (en 1519, soit 13 ans avant la première attestation connue de Rabelais) – a été dégagée entre 1954 et 1964, et son rôle dans le cercle entourant Louise de Savoie lors de la formation du futur François I<sup>er</sup> n'a cessé d'être approfondi. Cette édition est donc la bienvenue.

L'introduction fait clairement le point sur Louise de Savoie et son cercle [XV-XX] et sur la vie et l'œuvre de Thenaud [XXI-L]: né dans la châtellerie de Melle en Poitou (châtellerie apportée en dot par Louise de Savoie au fief d'Angoulême), ayant étudié les arts et la théologie, probablement à Poitiers, puis devenu moine à Angoulême, Thenaud se place dès sa première œuvre (1508-1509) sous le patronage de Louise de Savoie et de sa fille. On sait que cette œuvre, la Margarite de France, qui faisait remonter la civilisation gauloise à l'époque du déluge, était mentionnée, 10 ans plus tard, parmi les «livres que le Roy (= François Ier) porte communément». Thenaud écrit aussi à la même époque La Lignée de Saturne (éd. par C. Mallary Masters 1973), traité de mythologie à l'usage du jeune François d'Angoulême. Mais en juillet 1511, le cordelier doit faire ses bagages. Il est adjoint par Louise de Savoie à l'ambassade qui vise à établir des liens entre le roi Louis XII et le Grand Sultan d'Égypte, avec mission de pousser jusqu'à Jérusalem afin d'y prier pour la famille d'Angoulême; quant à François, il le charge d'aller recueillir des renseignements sur le Châh de Perse, adversaire potentiel de la puissance ottomane. Thenaud revient en mars 1513 et est élu, en décembre 1514, gardien du couvent des franciscains d'Angoulême. Il ne cesse alors d'écrire pour ses protecteurs; son Triumphe des Vertuz est la plus volumineuse de ses œuvres, commencée avant la mission en Terre sainte, vers 1508, elle ne sera achevée qu'en 1517 pour être offerte au jeune roi, couronné depuis 1515. On ne peut manquer de songer à un autre pèlerin, Philippe de Mézières, personnage, il faut le dire, d'une stature intellectuelle et politique beaucoup plus imposante. À sa façon néanmoins, Thenaud illustre la continuité profonde entre Moyen Âge et la Renaissance et son Triumphe se situe dans la lignée médiévale des Miroirs, des Miroirs des princes ou des Lunettes des princes [LXXXV-XCII], rehaussée par les Trionfi de Pétrarque, qui lui donnent la première partie de son titre [CXIII-CXIX] (notons en passant que le TLF 14, 631b ne connaît pas ce sens de triomphe avant 1555). Plus précisément encore, c'est dans le Triumphe de Prudence que l'on lit la première adaptation française de l'Éloge de la Folie d'Érasme [CIV-CXII]. L'introduction fournit aussi une analyse du traité [LXXV-LXXXIV].

Le *Triumphe de Prudence* est conservé dans trois mss [LI-LXXIV], qui se partagent entre un exemplaire de présentation daté de 1517 et deux copies de ce texte, remaniées par l'auteur, datées respectivement de 1518 et 1523. Le texte est fondé, à juste titre, sur la dernière copie, mais les variantes permettent de constater le peu de différences substantielles qu'il y a entre ces mss.

On soulignera l'heureuse initiative d'un chapitre consacré au vocabulaire et aux images du texte [CXX-CXXXV]. Effectivement, c'est un des intérêts majeurs du texte, qui apporte une moisson d'éléments pour une connaissance plus précise du

vocabulaire français. Mais il faudrait mieux organiser l'étude. Il y a les emplois qui préfigurent Rabelais (cf. ce qui est dit de caphard, botineur [CXXIV]) et il serait bon de relever ce qui est commun à Thenaud et à Jean D'Auton, Octovien de Saint-Gelais, Jean Bouchet ou Marguerite de Navarre par exemple. Dans toutes ces enquêtes il faut opérer en se fondant sur des instruments de travail à jour, qui sont, outre Gdf et Hu, le FEW et le TLF. Or ces deux derniers ouvrages sont inconnus de l'éditrice, qui devra parfaire sa formation de lexicographe. Par exemple pour amphibologie [CXXIII] daté de 1546, il faut voir le FEW 24, 481a (1533); - huppupe [CXXIV] des formes empruntées au lat. upupa apparaissent sporadiquement dès le Moyen Âge cf. FEW 14, 58b; - tortuge, que nous verrons dans les mots régionaux, n'a sans doute pas été influencé par l'esp. tortuga; - commuer [CXXV] est attesté au 15e s. ds Molin et Chastell au témoignage de FEW 2, 964a; - lande [CXXVI] n'est pas un latinisme, voir infra mots régionaux; - cette tendance au latinisme est envahissante aussi à propos de establir [CXXVI], qui dérive d'estable; - neupsme «esprit» [CXXIV et CXXVIII] est dit créé par Thenaud mais il fallait le rapprocher de neumatique adj. «spirituel» (ce qui est fait dans le glossaire) et renvoyer pour ce mot à Hu mais aussi à FEW 9, 108b, à compléter par RézeauPrières neupmatique.

Le vocabulaire de ce texte encyclopédique (par ex. dans le domaine de l'astrologie en 17r° regard sextile «position de deux planètes qui sont éloignées entre elles de 60 degrés» cf. FEW 11, 559 ou quaterne aspect «éloignement de deux astres égal au quart du Zodiaque» cf. FEW 25, 467b, qui ignore le subst. quaterne m. attesté en ce sens ici) devra être dépouillé soigneusement car il précède la génération des dictionnaires de la série des Estienne et permettra ainsi d'améliorer maintes datations: par ex. piroueter 20r° «tournoier» 1549 ds TLF 13, 420a, esceuilz 40v° «écueils» 1539 ds TLF 7, 722a, verglacé 139v° «couvert de glace» 1521 (Marguerite d'Angoulême) ds TLF 14, 1020a ou paradiseaque adj. «paradisiaque» en face de paradisiaque hap. 1553, à nouveau au 19e s. ds TLF 12, 923b et de paradisique (hap. ca 1500) ds FEW 7, 615b, ou encore tiranne f. 109r° «tyran féminin» cf. FEW 13, 2, 463a.

Le glossaire, consciencieux, devra être amélioré. Le procédé consistant à se limiter à ne donner que la référence de la première attestation dans le texte n'est pas défendable. Il est indispensable de s'inspirer pour la présentation de modèles recommandables qui ne manquent pas dans la même collection des Textes Littéraires Français pour le Moyen Âge. Quelques remarques générales: accointer, accordre, etc., sont réfléchis; – acodrille l'indication comme est inutile; – addresser, la seule référence concerne la forme adroiss-; – advoistre, allenée, etc., il est inutile d'ouvrir la définition par un mot calqué sur le mot ancien, qui n'existe pas en fr. mod., comme avoistre ou halenée; dans le cas d'avoistre si l'on veut indiquer qu'il s'agit de la forme d'une variante, il faut le faire passer avant les deux points; – amesser respecter la valence transitive du verbe dans la définition d'où «faire entendre la messe à qn»; – utiliser les notations étymologiques avec discrétion et précision en les réservant aux mots que Thenaud a lui-même formés. Ainsi inutile de citer les lat. bulla s.v. bulle, citrum s.v. citron, confectus s.v. confect, etc.

Des remarques plus particulières maintenant: aguille n'est pas «anguille» mais «aiguille (poisson)»; – baratie est incompréhensible: au seul passage cité j'y vois une faute de la copie de l'Ars. pour baratre «gouffre» des deux autres mss; – barbarin n'est pas un poisson d'eau douce mais un poisson de mer, donc le «mulet rosé» ou «rouget-barbet»; – bellue d'après le texte d'Érasme doit signifier «grosse bête» (lat.

belua); - brandes «lieux défrichés par le feu» est une étymologie populaire; il s'agit du mot régional brandes «landes recouvertes d'un épais tapis végétal»; - carroy les définitions «carré, place carrée» reposent sur une fausse étymologie pour ce mot régional issu de QUADRUVIUM; - circuyt n'a jamais signifié «margelle d'une fontaine»; - contremarcher n'a rien à voir avec lat. marcere c'est le fr. contremarquer «donner une seconde marque»; - coue n'est pas «cou» mais «queue»; - exponsé pourrait être une forme d'espousé d'un enfant espousé «enfant légitime» cf. espous adj. en ce sens ds FEW 12, 211b»; - fermail signifie «agrafe»; - festination plutôt «hâte»; - fouge on pourrait préférer fonge «champignon»; - geau n'est pas le «geai» mais le «coq»; - grolle «corbeau, corneille» serait un régionalisme mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse ici de ce mot; - larroncin n'est pas n'importe quel délit mais le «vol»; - moufle non pas tellement «chose sans valeur» mais «chose creuse»; - mouron n'est pas la «morue» mais probablement la «salamandre»; - onflux repose sur une erreur lire ou flux; - opulanté si la lecture est sûre, opulanté ne vient pas du lat. opulentia qui donne opulence, mais dérive de l'adj. opulent, notez cependant qu'en 113v° un autre opulante a été corrigé en opulance; – percurrer le lat. est percurrere; - pomme de muse «banane» reflète le Thenaud voyageur; l'arabe est mauz et le mot est venu par l'italien cf. Arveiller ds MélNaïs 3-10; - souppe «gâteau» est trop précis, «morceau de nourriture».

Les mots régionaux du texte sont nombreux. Citons ainsi barbarin «rouget-barbet», brandes «landes», chancre «crabe», fuye «colombier», lymaz 78r° «escargots», mestive «moisson», tymbre «bassin», qu'on retrouve tous dans RézeauOuest (pour l'attribution par ce dernier de chancre, métive, timbre à des survivances d'anc. ou moy. fr. v. mon CR de RézeauOuest ds ZrP 102, 223; le même avis peut s'étendre aussi à fuie et à lumat). Il y a aussi carroy «carrefour» (FEW 2, 1407a), corbin «corbeau» (FEW 2, 1238a et RoquesRég 103-105; avec quelques attestations picardes dans la seconde moitié du 14e s.), empeaulter «greffer» (FEW 4, 582b), furt «vol» (FEW 3, 911b et RoquesRég 225), lande «œuf de pou» (FEW 5, 250a; Roques ds ActesLexFr XVIe-XVIIIe, 84, Chambon ds MélBurger 172), moucle «moule» (FEW 6, 3, 261b et RézeauOuest s.v. mouclade), mouron «salamandre» (FEW 6, 1, 549b), rabbe «rave» (FEW 10, 69ab), rauche adj. m. «rauque» (FEW 10, 128b, à joindre à rauche adj. f. D'Aubigné, poit. ChefB rouche centr. rauche), tible / tieuble «tuile» (FEW 13, 153a, à joindre à asaint. tieble (1342)... alim. tible (1521)... poit. teble, teule, teuble, tuble... saint. thieuble), tortuge «tortue» (FEW 13, 1, 125a), tranche 76v° «sorte de bêche» (FEW 13, 2, 279a à élaguer de mfr. trenque (hain. 1416) qui contient trenquet = tranchet), visme «osier» (FEW 14, 459b).

Les notes [285-334] reflètent un effort considérable pour identifier les sources et deux bons index, des noms de lieux [361-371] et des noms propres [372-421] complètent une édition qui offre des matériaux pour la recherche. L'édition du *Triumphe de Force*, annoncée ici [IX, n. 1], est hautement souhaitable.

Gilles ROOUES